REVUE

DES

DEUX MONDES.

QUATRIÈME SÉRIE.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce,
RUE DE SEINE, 14, BIS.

REVUE

DES

DEUX MONDES.

TOME NEUVIÈME.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,

RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

1837.

SIEYES,

SA VIE ET SES TRAVAUX.

Emmanuel-Joseph Sieyes naquit à Fréjus le 3 mai 1748. Il fut destiné à la carrière ecclésiastique. Ce hardi novateur, cet esprit fier et peu obéissant, fut d'abord élevé dans un séminaire. Il acheva ses études à l'université de Paris, et prit sa licence en Sorbonne.

Mais il reçut une autre éducation que celle de l'église. Né au moment où le dix-huitième siècle acquérait tout son caractère, il respira pleinement les idées de ce siècle. Il grandit au milieu des ruines intellectuelles du passé, dont il vit tomber une à une toutes les croyances. Il apprit à rejeter l'autorité des traditions et à n'avoir confiance que dans le raisonnement. Appartenant à la seconde période de ce siècle, où les droits de l'esprit étaient reconnus sans que ceux de la société fussent encore admis, et où l'on éprouvait le besoin de passer des idées aux réformes, les institutions politiques devinrent l'objet principal de ses études et de son examen. Il s'accoutuma à regarder les arrangemens sociaux provenus de la conquête comme des abus, et les distinctions produites par l'inégalité comme des injustices. Il se prépara à n'accorder son obéissance qu'à la loi, et à ne reconnaître d'autre différence entre les

hommes que le mérite. Il pressentit la religion du droit, et il adopta avec ardeur, pour le réaliser plus tard, le dogme nouveau de l'égalité sociale, qui était le christianisme politique du monde.

Les ouvrages qui le frappèrent d'abord le plus et qui convenaient le mieux à ses goûts, furent les ouvrages de métaphysique : « Aucun livre, dit-il lui-même, ne m'a procuré une satisfaction plus vive que ceux de Locke et de Condillac (1). » La théorie du langage, la marche philosophique de l'esprit humain, les méthodes intellectuelles l'occupèrent alors fortement. Il pensa beaucoup, mais il n'écrivit rien. Il examina le système des économistes qui fondaient la richesse, non sur le travail de l'homme, mais sur les productions du sol. Il le trouva supérieur à la routine ancienne, mais il le regarda comme étroit et insuffisant. Il avait alors vingt-six ans. En 1775, il quitta Paris pour se rendre en Bretagne où il avait obtenu un canonicat. Peu de temps après, l'évêque de Chartres l'appela auprès de lui et le nomma successivement chanoine, vicaire-général et chancelier de son église. Facilement remarqué partout où il était, le clergé de Bretagne l'avait élu son député aux états de la province. Le diocèse de Chartres, à son tour, le choisit pour son conseiller-commissaire à la chambre supérieure du clergé de France. M. Sieyes prit part au gouvernement général d'un corps qui avait fourni à la monarchie de si habiles politiques, et qui devait donner quelques-uns de ses chefs les plus remarquables à la révolution. Il apprit alors la pratique des affaires, et de métaphysicien il devint politique et administrateur. Il partageait son temps entre ses fonctions et ses études. Il passait une partie de l'année à la campagne chez l'évêque de Chartres; et c'est là qu'il se livra à de profondes méditations sur l'organisation de la société et le mécanisme du gouvernement. Il ne suivit ni l'école historique de Montesquieu, ni l'école logique de Rousseau. Il n'admit pas la constitution du passé, et repoussa la démocratie pure. Il préféra la démocratie représentative (2). Il crut que cette forme politique

(1) *Notice sur la vie de Sieyes*, pag. 8. Paris, chez Muradat, 1794.

(2) « Le système du gouvernement représentatif est le seul qui soit digne d'un corps d'associés qui aiment la liberté, et pour dire plus vrai, c'est le seul gouvernement légitime. » (*Plan de délibérations à prendre par les assemblées de bailliage*, par M. Sieyes.) Ce système était le système monarchique. Il écrivit dans le *Moniteur* du 6 juillet 1791 les motifs de sa préférence. « Je le préfère, dit-il, parce qu'il m'est démontré qu'il y a plus de liberté pour le citoyen dans la monarchie que dans la république. »

consacrait le droit de tous les citoyens, et portait à la tête de l'état et à la direction des affaires les hommes les plus capables. Il pensait, à la différence de Rousseau, que l'individu devait être le but et non le pur instrument de l'état; en un mot, que l'homme passait avant le citoyen, le droit avant la loi, la morale éternelle avant les règles mobiles et changeantes des sociétés. Il voulait la monarchie, mais il la voulait restreinte, couronnant et ne supportant pas l'édifice. Les vieilles sociétés lui paraissaient des pyramides renversées qu'il fallait remettre sur leur base.

Passant de ses théories à leurs applications, il n'avait pas seulement arrêté les principes, mais les institutions et le langage même. On en jugera par l'anecdote suivante. En 1788, dans un de ses fréquens voyages de Paris à Chartres, il se promenait un jour aux Champs-Élysées avec l'un des plus illustres membres de cette académie (1). Il fut témoin d'un acte de brutalité commis par le guet qui était alors chargé de la police de Paris : une marchande occupait dans les Champs-Élysées une place où elle ne devait pas se tenir, et d'où le guet l'expulsa violemment; tous les passans s'arrêtèrent et firent éclater des murmures; Sieyes, qui était du nombre, dit : *Cela n'arrivera plus lorsqu'il y aura des gardes nationales en France.*

Le moment vint bientôt où les contemporains de Sieyes emportés vers les plus hardies et les plus complètes innovations, le prirent pour le représentant de leurs désirs et le rédacteur de leurs pensées. La révolution s'avançait à grands pas. Les réformes que réclamait le vœu public et qu'exigeaient les nécessités du temps, avaient été refusées par les corps privilégiés de l'état. La royauté, animée des meilleures intentions, n'avait pu les réaliser administrativement. Le désordre des finances, pour le rétablissement desquelles on avait vainement convoqué deux assemblées des notables, précipita encore le cours des choses, et força la couronne d'en appeler aux états-généraux, qui n'avaient pas été réunis depuis cent soixante-quinze ans.

Mais comment convoquer les états-généraux? les réunirait-on comme en 1614, en les faisant voter par ordre, ou adopterait-on

(1) On sait que la notice de M. Mignet a été lue le 28 décembre à l'Académie des Sciences morales et politiques.

un mode nouveau en les faisant voter par tête? Si on les faisait voter par tête, doublerait-on les députés du tiers-état, ou les maintiendrait-on à leur ancien nombre? En un mot, substituerait-on la loi des majorités au suffrage des classes, l'intérêt public à l'intérêt privé, le droit au privilége, et une assemblée puissante et réformatrice aux assemblées paralysées d'avance de l'ancienne monarchie? Telles furent les questions posées par le gouvernement lui-même.

M. Sieyes se hâta d'y répondre, et pour la première fois il comparut devant le public. Dans la tentative de réforme naguère faite par voie administrative, il avait été nommé membre de l'assemblée provinciale d'Orléans. Il avait vu la profondeur du mal, et l'inutilité du remède que la couronne avait employé pour le guérir. Il proposa alors le sien dans trois écrits qu'il publia coup sur coup en 1788 et au commencement de 1789. Ces trois écrits furent : 1° Son *Essai sur les priviléges*; 2° sa célèbre question : *Qu'est-ce que le tiers-état?* 3° les *Moyens d'exécution dont les représentans de la France pourront disposer en* 1789 (1).

Toutes ses vues étaient exposées dans ces écrits qui devinrent le symbole politique de la révolution. Rien n'égale l'effet que produisit sa brochure sur le tiers-état. Ce manifeste de la classe moyenne se résumait en trois questions et en trois réponses :

1° Qu'est-ce que le tiers-état? Tout.

2° Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien.

3° Que demande-t-il? A devenir quelque chose.

Dans cet écrit, qui prépara la victoire et le gouvernement de la classe moyenne, M. Sieyes s'attacha à prouver, et je me sers de ses propres expressions, que le *tiers-état formait une nation complète* (2), qu'il pouvait se passer des deux autres ordres, qui ne sauraient exister sans lui; et il alla jusqu'à dire : *Si la noblesse vient de la conquête, le tiers-état redeviendra noble en devenant conquérant à son tour* (3). Il prévit que la gloire allait, comme tout le reste, être bientôt roturière.

Il soutint que le tiers-état, composé de vingt-cinq millions de

(1) Le dernier de ces écrits fut composé avant les deux autres, quoiqu'il n'ait été imprimé qu'après eux.

(2) *Qu'est-ce que le tiers-état?* chap. Ier.

(3) *Ibid.*, chap. II.

personnes, devait avoir un nombre de députés au moins égal à celui des deux autres ordres qui ne comptaient pas plus de quatre-vingt mille ecclésiastiques et de cent vingt mille nobles; qu'il devait choisir ses députés dans son propre sein et non parmi les gens d'église, les gens d'épée et même les gens de robe, ainsi qu'il l'avait fait autrefois; qu'il devait renoncer à ses propres priviléges, parce qu'on n'est pas libre par des priviléges de corps, mais par des droits de citoyens qui appartenaient à tous (1).

Il prétendit qu'il n'existait pas de constitution; qu'il était nécessaire d'en créer une; que la nation seule en avait le droit et la mission; qu'il fallait se garder avec soin d'imiter la constitution anglaise, produit du hasard et des circonstances, ouvrage, selon lui, étonnant pour l'époque où elle avait été fixée, mais trop grossier et trop compliqué pour être au niveau des progrès faits par l'art social dont elle marquait l'enfance. « Quoiqu'on soit tout prêt, dit-il, à se moquer d'un Français qui ne se prosterne pas devant elle, j'oserai dire qu'au lieu d'y voir la simplicité du bon ordre, je n'y aperçois qu'un échafaudage de précautions contre le désordre (2). » Cette constitution ayant organisé en Angleterre la vieille société du moyen-âge, ne convenait ni à l'esprit rigoureux de Sieyes, ni à l'état social plus avancé de la France. Sieyes ne voulait pas constituer des différences, mais parvenir à l'unité, relever tout ce qui était tombé, mais faire mouvoir tout ce qui restait vivant. Une société homogène, un droit uniforme, un gouvernement représentatif exercé par procuration, la liberté individuelle uniquement limitée par la loi, la liberté de penser et d'écrire ne s'arrêtant dans son exercice que devant les droits d'autrui, une administration nationale et commune, et, pour faciliter et affermir ces grands changemens, une nouvelle circonscription du territoire qui anéantît les anciennes provinces avec leur existence séparée, leurs limites embarrassantes, leur rivalité intraitable, et leurs priviléges inopportuns; voilà les idées qu'il soutint, les innovations qu'il recommanda. On aimera sans doute à connaître en quels termes il proposa, dans son *plan de délibérations pour les assemblées de bailliage*, cette grande transformation ter-

(1) *Qu'est-ce que le tiers-état*, chap. II, § I et II.
(2) *Ibid.*, chap. IV, § VII.

ritoriale qui, réalisée d'après ses vues en 1789, a plus que toute autre chose fait la France moderne : « Ce n'est, dit-il, qu'en effaçant les limites des provinces qu'on parviendra à détruire tous les priviléges locaux. Ainsi, il sera essentiel de faire une nouvelle division territoriale par espaces égaux partout. Il n'y a pas de moyen plus puissant et plus prompt de faire sans trouble de toutes les parties de la France un seul corps et de tous les peuples qui la divisent une seule nation (1). » C'était là une idée de génie. La France lui doit sa forme, son égalité, la grandeur de ses ressources et la facilité de son action.

Qui appelait-il à accomplir cette révolution? Le tiers-état. Comment? Il faut ici l'écouter encore lui-même et constater ou sa prévoyance ou sa puissance : sa prévoyance, s'il aperçut l'avenir; sa puissance, s'il l'amena. Il invita le tiers-état, qui, selon lui, n'était pas un ordre, mais la nation, à se constituer en *assemblée nationale*, c'est son expression, si le clergé et la noblesse ne voulaient pas se réunir à lui pour délibérer en commun et par tête (2).

« Le tiers-état seul, dira-t-on, ne peut pas former les états-généraux. Ah! tant mieux! ajouta-t-il; il composera une *assemblée nationale!* — Mais on s'écrie que si le tiers-état s'assemble séparément pour former, non les trois états dits *généraux*, mais l'assemblée nationale, il ne sera pas plus compétent à voter pour le clergé et la noblesse que ces deux ordres ne le sont à délibérer pour le peuple. D'abord les représentans du tiers-état auront incontestablement la procuration de vingt-cinq ou vingt-six millions d'individus qui composent la nation, à l'exception d'environ deux cent mille nobles ou prêtres. C'est bien assez pour qu'ils se décernent le titre d'*assemblée nationale*. Ils délibéreront donc, sans aucune difficulté, pour la nation entière (3). » M. Sieyes allait même plus loin à cet égard que les autres; car il prétendait que le vote par tête était aussi peu juste que le vote par ordre, les représentans des deux cent mille privilégiés n'ayant pas un droit égal aux représentans des vingt-six millions de citoyens. Il portait dans ses projets d'innovations la rigueur de ses théories. Du reste, il en

(1) *Plan de délibérations*, etc.; *Opinions politiques et vie de Sieyes*, pag. 103, in-8°, Paris, chez Goujon, an VIII.

(2) *Qu'est-ce que le tiers-état?* chap. III, § III, et chap. VI.

(3) *Ibid.*, chap. VI.

convenait lui-même : « Je sais, disait-il, que de pareils principes vont paraître extravagans à la plupart des lecteurs. Mais, dans presque tous les ordres de préjugés, si des écrivains n'avaient consenti à passer pour *fous*, le monde en serait aujourd'hui moins *sage*. La vérité ne s'insinue que lentement dans une masse aussi grande que l'est une nation. Ne faut-il pas laisser aux hommes qu'elle gêne le temps de s'y accoutumer ; aux jeunes gens qui la reçoivent avidement, celui de devenir quelque chose ; et aux vieillards, celui de n'être plus rien ? En un mot, veut-on attendre pour semer le temps de la récolte ? Il n'y en aurait jamais (1). »

Mais ses idées allèrent plus vite et pénétrèrent plus profondément qu'il ne semblait le croire. Elles servirent alors de ralliement à l'opinion, et, plus tard, de modèle aux réformes.

Le doublement du tiers-état fut décidé, et les bailliages furent appelés à envoyer des députés aux états-généraux, que le gouvernement convoqua pour le mois de mai 1789. Sieyes, après avoir dirigé l'opinion, et avant de conduire les états-généraux, rédigea, pour guider les électeurs dans leurs choix et dans leurs cahiers, un *plan de délibérations à prendre par les assemblées de bailliage* qui contenait la révolution. Les électeurs de Paris décidèrent, conformément à ses conseils, que leurs suffrages ne se porteraient ni sur un noble ni sur un prêtre. Ils avaient vingt députés à nommer. Après en avoir choisi dix-neuf, ils rapportèrent leur arrêté pour élire Sieyes.

Les difficultés qu'il avait prévues entre les ordres se présentèrent au début même des états-généraux. Comme il les attendait, il les trancha. Il avait sur les autres membres des communes l'ascendant de la réputation, et l'avantage d'une pensée nette et d'un but précis. Aussi fut-il l'ame de leurs délibérations. Les deux premiers ordres ayant refusé, pendant près d'un mois, de se réunir au troisième pour vérifier les pouvoirs en commun, il proposa de *couper le câble qui retenait encore le vaisseau au rivage* (2). Il fit décréter la vérification des pouvoirs, tant en l'absence qu'en la présence des députés privilégiés ; il décida les communes, ainsi qu'il l'avait écrit une année auparavant, à se constituer en *assemblée na-*

(1) *Qu'est-ce que le tiers-état?* chap. VI et dernier.
(2) *Opinions et vie de Sieyes*, pag. 116.

tionale. Quelques jours après, l'assemblée qu'il avait portée à s'ériger audacieusement en premier pouvoir public, ayant été privée du lieu de ses séances, elle se réunit au jeu de paume, où Sieyes rédigea le serment célèbre et décisif prêté par tous ses membres, *de ne jamais se séparer, et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce qu'ils eussent fixé la constitution et opéré la régénération de l'ordre public* (1). Enfin la couronne, dans la séance royale du 23 juin, ayant cassé tous les arrêtés précédens des communes, et ayant prescrit à ses membres de se séparer, Sieyes, après l'éloquente et fougueuse apostrophe de Mirabeau au grand-maître des cérémonies, se contenta de dire à ses collègues : *Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier... Délibérons* (2). On délibéra, et la révolution fut faite.

Sieyes, qui avait érigé le tiers-état en nation par sa fameuse brochure, qui venait de constituer le gouvernement de la classe moyenne en substituant l'assemblée des communes aux états-généraux du royaume, remania un peu plus tard la France de fond en comble, en brisant les anciennes provinces qu'il fit diviser en départemens. Le premier de ces changemens contenait la révolution de la société; le second, celle du gouvernement (3); la troisième, celle du territoire et de l'administration.

Quoique cette dernière mesure ait été présentée à l'assemblée constituante par Thouret, elle était l'œuvre de Sieyes (4). Il y tenait comme à une propriété exclusive, et je me souviens que lui ayant demandé, après 1830, s'il n'était pas le principal auteur de la division de la France en départemens. — « Le principal ! me répondit-il vivement et avec un juste orgueil; mieux que cela, le seul ! »

Après ces grands travaux, il prit part aux délibérations de l'assemblée sur d'autres points importans, quoique moins capitaux. Mais il rencontra des oppositions ou des dissidences, et, comme il était impérieux et absolu, il se refroidit et s'éloigna peu à peu. L'une des premières causes de sa retraite politique fut la discus-

(1) *Ibid.*, pag. 133.

(2) *Mémoires* de Bailly, vol. I[er], pag. 216.

(3) Sa *Déclaration des droits* servit en outre de fondement aux principes qui furent réalisés par l'assemblée.

(4) *Moniteur*, année 1789, n° 79.

sion sur les biens du clergé. Il regardait la dîme comme l'impôt territorial le plus onéreux et le plus incommode pour l'agriculture. Il voulait donc qu'on l'abolît. Mais, comme elle représentait environ 70,000,000 de rente, il pensait qu'on ne devait pas en faire cadeau aux propriétaires fonciers, mais obliger ceux-ci à la racheter, afin de se servir de l'argent qui proviendrait du rachat pour payer la dette publique et diminuer les impôts. Son opinion n'ayant point prévalu, et la dîme ayant été simplement supprimée, il dit le fameux mot : *Ils veulent être libres et ne savent pas être justes.*

Attaqué à cause de ce mot, il prit de l'humeur et commença à se taire. Ses théories sur le jury qu'il voulait établir en matière civile comme en matière criminelle, en séparant le jugement du fait de l'application du droit, ayant succombé devant l'opinion des légistes de l'assemblée, son humeur s'accrut encore, et il se renferma dans un silence plus obstiné. Aussi, lorsqu'en mai 1790, on discuta le droit de paix et de guerre, et que Mirabeau, si puissant dans cette grave discussion, présenta à l'assemblée son projet d'arrêté en faveur du pouvoir royal, il s'écria à la fin de son premier discours :

« Je ne cacherai pas mon profond regret que l'homme qui a posé les bases de la constitution et qui a le plus contribué à votre grand ouvrage, que l'homme qui a révélé au monde les véritables principes du gouvernement représentatif, se condamnant lui-même à un silence que je déplore, que je trouve coupable, à quelque point que ses immenses services aient été méconnus, que l'abbé Sieyes... je lui demande pardon, je le nomme... ne vienne pas poser lui-même, dans sa constitution, un des plus grands ressorts de l'ordre social. J'en ai d'autant plus de douleur... que je n'avais pas porté mon esprit sur cette question, accoutumé que j'étais de me reposer sur ce grand penseur de l'achèvement de son ouvrage. Je l'ai pressé, conjuré, supplié au nom de l'amitié dont il m'honore, au nom de la patrie.... de nous doter de ses idées, de ne pas laisser cette lacune dans la constitution; il m'a refusé; je vous le dénonce. Je vous prie à mon tour d'obtenir son avis qui ne doit pas être un secret; d'arracher enfin au découragement un homme dont je regarde le silence et l'inaction comme une calamité publique. »

Malgré ces glorieuses et retentissantes provocations, Sieyes demeura inflexible. Depuis cette époque, il n'intervint plus que rarement dans les débats de la constitution. Il refusa d'être nommé évêque de Paris. Élu membre de l'administration départementale de la Seine avec plusieurs de ses amis politiques, il se démit de ses fonctions après l'assemblée constituante, et se retira à la campagne. Il y demeura pendant toute l'assemblée législative. Il ne prit dès-lors aucune part à la grande lutte qui éclata entre les révolutionnaires de la première et de la seconde époque. Aussi, lorsque la monarchie eut été renversée au 10 août, il fut nommé membre de la convention par les départemens de la Sarthe, de l'Orne et de la Gironde. En arrivant dans cette nouvelle assemblée, aux sentimens qu'il aperçut, au langage qu'il entendit, il comprit que son temps était passé ou qu'il n'était pas encore venu. Il y trouva, cependant, quelques anciens amis, et il y devint l'objet des repects reconnaissans des membres modérés et libres encore. Aussi fut-il nommé président de l'assemblée presque à son début, et il fit partie de plusieurs comités importans. Dans une tragique circonstance, il n'ajouta point à son vote les paroles qu'on lui a reprochées. Il ne se mêla point au mouvement chaque jour plus passionné des partis. Il se borna à présenter quelques projets d'organisation. Celui qu'il proposa sur l'administration de la guerre était trop régulier pour n'être pas rejeté. Croyant, non sans motif, que son nom nuisait à ses idées, il essaya d'être utile sous le nom d'autrui. Il chargea M. Lackanal, alors membre comme lui du comité d'instruction publique et plus tard de cette académie, d'un vaste plan sur l'enseignement général. Mais le comité de salut public l'ayant su, fit rejeter son projet d'organisation et le raya lui-même du comité de l'instruction publique. Ce n'était pas le moment des lois, mais des passions; des lumières, mais des combats; de la liberté, mais de la dictature. Sieyes vit s'évanouir ses espérances et succomber ses amis. Silencieux et morne, il s'enveloppa dans son manteau. Resté debout sur le tillac du vaisseau battu par cette tempête, il attendait d'un instant à l'autre le coup de vent qui devait le renverser. Il traversa ainsi les longs et terribles orages déchaînés sur la France jusqu'au 9 thermidor; et lorsqu'un de ses amis lui demanda plus tard ce qu'il avait fait pendant la terreur : — « Ce que j'ai fait? lui répondit Sieyes, j'ai vécu. »

— Il avait en effet résolu le problème pour lui le plus difficile de ce temps, celui de ne pas périr.

Après le 9 thermidor, il fut l'un des chefs du parti légal et modéré de la convention. Il proposa et il obtint la rentrée des girondins proscrits. Voulant mettre désormais l'assemblée à l'abri des factions extérieures, il fit adopter la loi martiale contre les émeutes et désigner la ville de Châlons-sur-Marne pour son lieu de refuge et de réunion, si l'on attentait encore à sa liberté. Nommé président de la convention et membre du nouveau comité de salut public, il coopéra aux premières ébauches de pacification intérieure et aux premiers traités que la révolution française négocia avec les vieux états de l'Europe résignés à son existence et convaincus par ses victoires. Il alla lui-même en Hollande conclure un traité d'alliance qui fut signé à la quatrième conférence. Les traités de Bâle avec la Prusse et avec l'Espagne, en 1795, auxquels Sieyes prit une fort grande part comme l'un des principaux chefs du gouvernement, détachèrent ces deux puissances de la coalition européenne. La révolution française consacra par les traités ce qu'elle avait acquis par l'épée, le droit de vivre et d'être grande, son existence et ses conquêtes.

Le but que paraît s'être proposé à cette époque Sieyes fut la pacification et la grandeur de son pays. Il ne songea ni à le constituer, ni à le régir. En effet, appelé à préparer la constitution directoriale de l'an III, il ne contribua point à sa rédaction. Nommé l'un des cinq directeurs, il déclina cette part de souveraineté. Il ne consentit donc à être ni législateur, ni gouvernant, et il attendit un moment plus favorable pour ses idées et pour son autorité. Il rentra volontairement dans l'inaction.

Ce fut à cette époque que l'un de ses compatriotes du département du Var, l'abbé Poulle, se présenta chez lui et lui tira un coup de pistolet à bout portant. Une balle lui fracassa le poignet, une autre lui effleura la poitrine. Il montra beaucoup de sang-froid. Appelé en témoignage, et voyant à l'audience que les penchans des juges étaient pour l'accusé, de retour chez lui il dit spirituellement à son portier : « Si Poulle revient, vous lui direz que je n'y suis pas. »

Quelque temps après, l'occasion de consolider et d'étendre l'œuvre pacificatrice à laquelle il avait travaillé vers la fin de la con-



vention s'étant présentée, Sieyes, qui avait refusé d'être directeur, accepta les fonctions de ministre plénipotentiaire à Berlin. Le moment était beau et grand. Les victoires qui avaient conduit aux traités de paix avec la Prusse, la Hollande et l'Espagne, avaient été suivies de victoires encore plus éclatantes et plus décisives, qui avaient obligé l'Autriche à accepter la paix de Leoben. Toutes les vieilles armées aristocratiques de l'Europe avaient succombé devant ces bourgeois d'abord dédaignés et alors redoutés, dont le temps était venu, qui forcés de prendre l'épée s'en étaient servi comme naguère de la parole, comme auparavant de la pensée; qui étaient devenus d'héroïques soldats, de grands capitaines, et avaient ajouté à la formidable puissance de leurs idées les prestiges de la gloire militaire et l'autorité de leurs conquêtes.

La paix était faite avec toutes les puissances continentales qui avaient été en guerre avec la France; les conditions en avaient été réglées avec l'Autriche à Campo-Formio, et allaient être discutées avec l'empire germanique à Rastadt. Le jeune vainqueur de l'Italie, ne trouvant plus de guerre en Europe, était allé exercer son génie et continuer sa gloire en Egypte. Il ne restait en dehors des puissances pacifiées que l'Angleterre et la Russie. Ce fut sur ces entrefaites que Sieyes fut envoyé extraordinairement à Berlin.

Le directoire craignait une nouvelle coalition de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, dans laquelle on chercherait à entraîner la Prusse. Il donna pour mission à Sieyes, dans ses instructions secrètes, de proposer au gouvernement prussien une alliance offensive et défensive, à laquelle prendraient successivement part l'Espagne, la Suède, le Danemarck, la Hollande, et plusieurs princes de l'Empire. Il devait lui offrir, en cas de guerre, des agrandissemens vers le nord et vers l'est, en exécutant la sécularisation des états ecclésiastiques, qui fut réalisée trois ans plus tard à Lunéville, et de former une confédération germanique que Napoléon organisa après la paix de Presbourg. S'il ne réussissait pas dans cette proposition, il devait se replier sur la neutralité de la Prusse et la maintenir avec force. On avait fait choix du négociateur le plus favorable au système prussien et le plus considéré en Allemagne.

En remettant ses lettres de créance au jeune roi de Prusse, qui venait à peine de monter sur le trône, Sieyes lui dit : « Sire, j'ai

accepté la mission qui m'a été confiée, parce que je me suis constamment prononcé dans ma patrie et au milieu de toutes les fonctions auxquelles j'ai été appelé, en faveur du système qui tend à unir par des liens intimes les intérêts de la France et de la Prusse; parce que les instructions que j'ai reçues étant conformes à mon opinion politique, mon ministère doit être franc, loyal, amical, convenable en tout à la moralité de mon caractère; parce que ce système d'union d'où dépendent la bonne position de l'Europe et le salut peut-être d'une partie de l'Allemagne eût été celui de Frédéric II, grand parmi les rois, immortel parmi les hommes; parce que ce système enfin est digne de la raison judicieuse et des bonnes intentions qui signalent le commencement de votre règne (1). »

Mais il ne réussit point dans la première partie de sa mission. Il trouva un gouvernement circonspect, une société hostile, un roi nouveau, un ministre indécis qu'il appelait le ministre des ajournemens, qui redoutait les conversations comme les engagemens, et qui croyait gagner toutes les affaires qu'il évitait de traiter. Toutefois, si le représentant de la révolution essaya vainement d'engager le cabinet prussien dans une alliance avec elle, ses ennemis tentèrent tout aussi vainement de la précipiter dans une coalition contre elle. Sa prudence, excitée par le souvenir de ses désastres de 1792, résista aux menaces de la Russie et aux offres de l'Angleterre. De son regard pénétrant et sûr, Sieyes vit sur-le-champ que la Prusse ne renoncerait à sa neutralité pour personne, l'annonça au directoire avec une opiniâtre assurance, lorsque le prince Repnin, le comte de Cobenzel, lord Elgin, lord Grenville, se succédaient à Berlin, et même après que la coalition se fut déclarée par l'attentat de Rastadt.

Quant à lui, nommé coup sur coup député aux cinq-cents par le département d'Indre-et-Loire et membre du directoire, il quitta Berlin en mai 1799, après y être demeuré un peu moins d'une année. Il y était arrivé avec la réputation d'un publiciste profond; il en partit avec celle d'un observateur habile, d'un homme grave et spirituel, d'un politique supérieur, qui avait représenté son pays avec dignité et avait su convaincre de sa puissance. Pendant la durée de cette mission, il écrivit une correspondance restée

(1) Correspondance de Prusse, année 1798, aux Archives des affaires étrangères.

inédite et qui est un monument de sagacité, de prévoyance, de vigueur, et où les jugemens fins de l'homme d'esprit abondent à côté des vues fermes et élevées de l'homme d'état (1).

Arrivé à Paris, il ne trouva que faiblesse et anarchie. Le désordre était partout. Le gouvernement directorial touchait à son terme. La constitution de l'an III, provisoire et impuissante comme les autres, n'avait pu imposer la paix aux partis et donner l'ordre à la France. Le directoire l'avait violée contre les conseils, au 18 fructidor; les conseils la violèrent à leur tour contre le directoire, qui fut contraint de sacrifier trois de ses membres. Entouré de ruines, voyant les vieilles passions s'agiter encore avec fougue malgré leurs fatigues, ne trouvant plus ni loi respectée, ni puissance forte, ni ressort moral, apprenant même que la gloire et la sûreté de la révolution étaient compromises en Italie et menacées en Hollande et en Suisse, Sieyes, vers lequel se tournaient toutes les espérances, crut le moment venu d'opérer un changement définitif qui pût asseoir la société française dans l'ordre et la liberté. Il pensa que sa constitution pouvait s'établir, et il conçut dès-lors ce qu'il réalisa quelques mois plus tard au 18 brumaire. Mais comment et par qui exécuter ce dessein? Depuis quelque temps l'instrument des mutations politiques n'était plus le peuple, mais l'armée. Sieyes chercha dès-lors un général, et son mot fut : *Il me faut une épée*. Il espéra l'avoir trouvée dans Joubert. Il lui fit donner le commandement de l'armée d'Italie, pour qu'il y acquît de la gloire et qu'il la mît ensuite au service de ses idées. Mais la Providence, qui se joue des volontés humaines et qui appelle dans ses voies et à ses œuvres les hommes les plus propres à y marcher et à les accomplir, lui destinait un autre coopérateur. Joubert fut tué à Novi. Aux désordres intérieurs se joignirent alors les revers militaires. Le directoire regrettait d'avoir envoyé si loin le plus puissant de ses défenseurs et la plus glorieuse de nos armées. Il chargea M. de Bouligny, ministre d'Espagne à Constantinople, de négocier avec la Porte l'évacuation de l'Égypte et le retour de l'armée et du général qui l'avaient conquise. L'un de nos confrères, M. Reinhart, ministre des affaires étrangères à cette époque, écrivit, le 18 septembre 1799, au général Bonaparte :

(1) Cette correspondance est renfermée dans trois volumes in-folio sur la Prusse, années 1798 et 1799, et se trouve aux Archives des affaires étrangères.

« Général, le directoire exécutif m'a chargé de vous dire qu'il s'intéresse avec sollicitude à votre situation, à celle de vos généreux compagnons d'armes et de travaux ; qu'il regrette votre absence et qu'il désire ardemment votre retour.... Il vous attend, vous et les braves qui sont avec vous. Il ne veut pas que vous vous reposiez sur la négociation de M. de Bouligny. Il vous autorise à prendre, pour hâter et assurer votre retour, toutes les mesures militaires et politiques que votre génie et les évènemens vous suggèreront (1). »

Cette lettre mémorable et restée secrète jusqu'à ce jour, ne parvint pas à celui qu'elle appelait et qui venait tout seul vers ses grandes destinées. Presqu'au moment où elle partait de Paris, le général Bonaparte débarquait à Fréjus. Ce qu'on désirait en France, il l'avait deviné en Egypte, et, se fiant à sa fortune et au besoin que le monde avait de lui, il était parti seul sur un vaisseau, avait traversé la Méditerranée et les escadres anglaises, et apporté son sauveur à la France et à l'Europe son vainqueur.

Des côtes de Provence à Paris, le général Bonaparte se vit l'objet de la curiosité universelle et de l'attente publique. Il fut fêté, admiré, s'empara des imaginations et fut maître des volontés. Mais il ne pouvait rien sans Sieyes, pas plus que Sieyes sans lui. Ces deux hommes extraordinaires à des titres si divers, et dont l'un allait perdre sa tranquille lumière dans les rayons éblouissans de l'autre qui se levait comme un soleil nouveau pour tout faire pâlir et tout éclipser, désiraient vivement se voir. Sieyes le craignait cependant un peu, et ce n'était pas sans raison. On les rapprocha, et ils s'entendirent pour accomplir ensemble le 18 brumaire.

Dans cette journée célèbre, qui fut à proprement parler la dernière de la vie historique de Sieyes, le philosophe montra peut-être plus de sang-froid et de résolution que le général. Le lendemain Sieyes perdit le reste de ses illusions constitutionnelles. Il avait prévu que son inégal associé s'approprierait leur victoire commune en disant, lorsqu'on les avait rapprochés : « Vous verrez où il nous mènera, mais il le faut. » — Il dit alors : « Nous avons un maître ; il peut tout ; il sait tout, et il veut tout. » Dès ce moment, Sieyes termina volontairement son rôle. Il ne consentit

(1) Correspondance de Turquie, année 1799, aux Archives des affaires étrangères.

point à être second consul, et jugeant que le temps des idées était passé, et que celui de la force était venu, il abdiqua. Avec lui finissait la souveraineté des théories.

Cependant sa constitution, pour laquelle il avait entrepris le 18 brumaire, fut en partie adoptée par le premier consul, qui l'accommoda à son usage. Sieyes avait senti qu'il fallait une révolution d'ordre en 1800, comme il en avait fallu une de renouvellement en 1789. Pour y arriver, il avait projeté une constitution différente de toutes celles qui l'avaient précédée, propre, selon lui, à entretenir le mouvement social sans le précipiter, et à modérer la puissance de la parole, qui lui semblait avoir beaucoup contribué à tout perdre. Dans cette constitution, il faisait juger ce qu'auparavant on avait fait délibérer. Le corps législatif était un tribunal muet de judicature, devant lequel le tribunat, avocat de la nation, et le conseil d'état, avocat du gouvernement, plaidaient la loi. Le jury *constitutionnaire*, qui devint le sénat conservateur, veillait au maintien de la loi, et recevait dans son sein les grands ambitieux pour les absorber et les vieux serviteurs de l'état pour les récompenser. Un grand électeur couronnait cet édifice, possédant la plus haute position sans avoir la suprême autorité, nommant parmi les candidats du peuple les membres des grands corps de l'état, mais ayant la mission de choisir sans avoir le droit de gouverner. Sieyes espérait ainsi concilier la liberté et l'ordre, le mouvement et la stabilité, l'action nationale et la force du pouvoir.

Le premier consul rompit ce savant équilibre et se joua de ces prévoyantes et vaines combinaisons. Il avait l'ambition et le génie du commandement. Ses contemporains étaient d'ailleurs ses complices. Ils avaient besoin d'un grand homme, et ils semblaient craindre que la volonté qui pouvait pacifier les partis fût contenue, que la main qui pouvait relever les ruines fût arrêtée, et qu'on ne laissât point libre l'épée qui devait défendre la France. Le premier consul accepta la dictature que lui décernait son temps. Il prit dans les idées de Sieyes ce qui pouvait faciliter son propre pouvoir. Depuis 1800 jusqu'en 1814, toutes les constitutions se modelèrent en grande partie sur les plans de Sieyes, dont le génie original fournit ainsi à la révolution ses idées fondamentales, et à l'empire ses formes législatives.

Quant à lui, il ne voulut plus rien être. Cependant, bien qu'il

eût refusé la place de second consul, quelques honneurs allèrent encore le chercher sans qu'il les désirât : le sénat conservateur le choisit pour son président, et l'empereur le nomma comte ; mais il se démit de la présidence du sénat, et ne prit part ni aux conseils ni aux actes de l'empire. Pendant toute cette époque, il s'effaça politiquement. Membre de cette classe des sciences morales et politiques de l'Institut, au sein de laquelle l'avaient appelé les premiers les travaux de toute sa vie, il avait passé dans l'Académie française lorsque cette classe avait été supprimée, pour y revenir lorsqu'elle a été rétablie. Il vivait alors avec quelques amis, restes des anciens temps, et conservateurs des idées qui n'avaient péri un moment que pour renaître sous une forme plus réelle et plus durable. L'empire avait renversé ses plans, la restauration bouleversa son existence. Après avoir souffert dans ses idées, il fut privé de son pays. Il passa quinze ans en exil, depuis 1815 jusqu'en 1830. A cette époque, l'octogénaire M. Sieyes, qui avait coopéré aux plus grands évènemens du dernier siècle, assisté aux prodiges et aux catastrophes de celui-ci, vit se terminer la révolution de 1789 par celle de 1830, vint jouir, dans sa patrie recouvrée, de la liberté dont il avait été l'un des principaux fondateurs, et finir dans le repos et l'obscurité une vie qui s'est éteinte à quatre-vingt-huit ans, désirant être jugé sur ce qu'il avait fait, et ne croyant pas avoir besoin de laisser des explications à la postérité pour être grand devant elle.

C'est ici le moment d'apprécier cet esprit puissant et singulier, et de le faire avec le respect dû à un confrère illustre, mais avec l'impartialité qu'exige l'histoire à laquelle il appartient. Sieyes était plus un métaphysicien politique qu'un homme d'état. Ses vues se tournaient naturellement en dogmes. Il avait prodigieusement d'esprit et même de causticité, plus de clarté et de vigueur de style que d'éclat, et moins d'art que d'arrangement. Mais il manquait de talent oratoire, et quoiqu'il fût très fin et connût bien les hommes au milieu desquels il avait vécu, il n'aimait pas à les mener, et peut-être n'avait-il pas ce qu'il fallait pour le faire. Il savait prendre de l'ascendant, mais il ne travaillait pas à le conserver. Il cherchait peu à se produire. Hardi d'esprit, et dans l'occasion courageux de caractère, il était circonspect et timide par orgueil. Il ne se livrait aux évènemens comme aux hommes que

lorsqu'ils le recherchaient et pour ainsi dire le gâtaient. Sinon, il se retirait en lui-même, avec un dédain superbe, et voyait passer le monde devant lui en observateur et presque en indifférent. A chaque époque, il fallait qu'on acceptât sa pensée ou sa démission. Appartenant à une génération qui avait plus vécu jusque-là dans les abstractions que dans les réalités, il croyait que tout ce qui se pensait se pouvait. Il s'exagérait, comme la plupart de ses contemporains, la puissance de l'esprit; il tenait plus compte des droits que des intérêts, des idées que des habitudes; il avait quelque chose de trop géométrique dans ses déductions, et il ne se souvenait pas assez, en alignant les hommes sous son équerre politique, qu'ils sont les pierres animées d'un édifice mouvant. Cependant il a laissé la forte empreinte de son intelligence dans les évènemens. Il a été l'ami ou le maître des hommes les plus historiques de notre temps. Beaucoup de ses pensées sont devenues des institutions. Il a vu, avec un coup d'œil sûr, arriver une révolution qui devait se faire par la parole, se terminer par l'épée; et il a donné la main, en 1789, à Mirabeau, pour la commencer, au 18 brumaire à Napoléon pour la finir : associant ainsi le plus grand penseur de cette révolution à son plus éclatant orateur et à son plus puissant capitaine.

MIGNET.

DES

POÈTES ÉPIQUES.

III.

L'ÉPOPÉE FRANÇAISE.[1]

Au moment où le génie païen venait de disparaître, on entendit un chœur de voix sortir du fond des catacombes; c'était le chant de l'éternelle poésie qui ressuscitait avec le Christ. Durant quatre siècles les litanies des martyrs formèrent l'épopée de l'avenir. L'art chrétien naquit dans un tombeau, comme la société chrétienne.

Pendant que Rome s'écroule, l'hymne ecclésiastique retentit comme la trompette du jugement dernier; depuis saint Ambroise jusqu'à saint Bernard, un éternel *Te Deum,* qui passe de bouche en bouche, célèbre en des mots différens l'humanité perdue et rachetée. Ce chant immense de l'église, prolongé de génération en génération, fait le lien de la société qui n'est plus et de la société nouvelle. Il occupe dans la civilisation des modernes la place du chœur dans la civilisation grecque. Quand tous les empires

(1) Voyez les livraisons des 15 mai et 15 août 1836.

sont tombés, comme des acteurs, et que les faux dieux ont jeté le masque, il reste seul sur la scène, et c'est lui qui tire la morale de la pièce. Il éclate comme le clairon; il vibre comme la harpe; il enfle sa voix comme l'orgue; il balbutie comme un peuple de ressuscités. Tout émane de lui; tout commence par lui : rhythme, stance, ode, drame, épopée. La poésie, depuis deux mille ans, s'appuie sur l'hymne, comme l'architecture gothique sur le pilier byzantin.

En même temps naissaient les légendes, poèmes qui n'appartiennent à personne; sans formes comme la société qui les produit, ils vivent, pour ainsi dire, secrètement dans les cœurs, et croissent avec l'herbe sur les tombeaux des saints et des martyrs. L'union du ciel et de la terre, du dieu et de l'homme, était alors si complète, que le merveilleux et le divin apparaissaient en toutes choses. Ce n'étaient pas seulement les ames des hommes qui étaient enivrées de la foi nouvelle : l'univers muet, saisi de repentir, semblait abjurer aussi les voluptés passées, et un nouveau soleil sortait de la nuit païenne, rajeuni dans le baptême d'un océan immaculé. En ce temps-là, les lions creusaient le tombeau des anachorètes; les oiseaux de proie apportaient aux ermites le pain des anges dans les cavernes. Au fond des cellules, les saints se taisaient pour entendre sur le toit le cantique des hirondelles à l'étoile matinale. Le matin et le soir, les cigales (1) écoutaient, comme les panthères, la prière des cénobites; et les biches sauvages (2) venaient lécher la main des vierges à la porte des monastères. Sur le tombeau des fiancés, la vigne mystique se mariait miraculeusement aux roses de Judée. Alors aussi finissaient les invasions barbares; et le pape Grégoire (3) voyait dans le ciel de Rome les deux archanges vengeurs du Christ remettre dans le fourreau l'épée d'extermination. Dans leurs sépulcres olympiens, les dieux ressuscitaient sous des formes nouvelles. Sur le chemin des solitaires, les faunes effrontés enflaient leurs pipeaux; et dans la Thébaïde, les divinités de l'Égypte, noircies par le soleil, venaient murmurer à l'oreille d'Antoine les incantations du désert.

(1) Vir Dei manum extendens vocavit dicens : Soror mea cicada, veni ad me. Quæ statim obediens, etc. Sanctus Franciscus, Legend. aurea, pag. 176.

(2) Acta sanctorum. Martii, tom. II, pag. 606.

(3) Legenda aurea, de sancto Gregorio.

Ailleurs, le géant Christophe emportant sur ses épaules le Christ nouveau-né, et lui faisant franchir le grand fleuve, était un symbole des peuples barbares qui recueillaient le christianisme au berceau, et l'aidaient à franchir la limite des vieux empires. Les idées les plus hautes comme les sentimens les plus simples, la nature, l'histoire, le monde, se résumaient ainsi dans des emblèmes divins. Sur les ruines de la mythologie païenne ressuscitait une mythologie spiritualiste et sainte. L'église enfantine, comme la vierge de Raphaël, s'asseyait parmi les fleurs des champs, et rêvait. Le Christ au berceau jouait auprès d'elle avec les insignes du Calvaire. Poésie du dogme naissant et de la foi inviolée! fondement de tout ce qui s'appellera plus tard imagination, mélodie, sculpture, peinture et art catholique!

Au milieu de cela, quand on voit les peuples germaniques passer le Rhin, on doit croire que leurs traditions vont former les élémens dominans de l'art au moyen-âge. Mais il n'en est rien. Leurs souvenirs s'évanouissent comme leurs langues, et la chaîne commence à se rompre sitôt qu'ils quittent le sol natal. Les bardes des Celtes ont laissé avec leurs noms quelque trace dans l'imagination de la France au moyen-âge. Les traditions héroïques des Francs, des Bourguignons, des Goths, n'en ont laissé aucune. Tout ce que ces peuples ont gardé de leur passé a été l'habitude des chants de guerre. Ainsi, l'hymne, la légende, le chant guerrier, le lai des bardes, voilà les premiers rudimens de l'art en France. Chacune de ces formes se développant séparément, il y avait une poésie et point de poèmes, comme il y avait des débris de peuples et point de peuple, des hommes et point de société.

Si de cette première époque, on jette les yeux sur le XIIe siècle, un grand miracle est accompli; la société est née. Le germe caché dans le sillon barbare a lentement percé le sol. Des siècles serfs, et qui n'ont point de nom, courbés sur la glèbe, ont travaillé sans bruit; ils n'ont point vu leur œuvre; et maintenant, comme une plante qui naîtrait d'elle-même, une architecture nouvelle surgit de terre. En même temps, des compositions épiques de trente, de quarante, de soixante mille vers, éclatent presque à la fois, dans des dialectes naissans. Qui a ainsi enchanté la terre de la barbarie? Qui a délié la langue des siècles muets? Le catholicisme et la féodalité. Pendant que la société se formait de l'alliance de l'église

et de la force barbare, l'épopée qui devait la représenter se formait de l'alliance de la légende et du chant de guerre.

La première chose que l'on remarque dans ces poèmes, c'est que les évènemens qui se passaient au temps où ils furent composés n'y tiennent point de place; ces temps furent pourtant de ceux où l'homme s'agita le plus. Les cœurs vibraient encore au souvenir de saint Bernard. L'émancipation des communes qui est partout le signal de l'émancipation des langues vulgaires, la France et l'Angleterre mises l'une après l'autre en interdit, les croisades, la guerre des Albigeois, la bataille de Bovines, la prise de Constantinople, Innocent III, Philippe-Auguste, Richard-Cœur-de-Lion, Frédéric II, Dandolo, remplissaient ces jours de colère et de bruit; et pourtant jamais l'homme ne vécut dans une séquestration plus complète du monde réel. Au milieu de ce fracas, le siècle, sous le cilice, se condamnait et se macérait lui-même. Les yeux baissés, sans rien voir autour d'eux, les peuples, comme des fantômes qui vont à Josaphat, s'acheminaient vers la Syrie. La Terre repentante se cachait sous l'aile des anges de la passion. Rois, empereurs, nations, tous reniaient le présent. Comment le poète eût-il fait autrement?

En vain une épopée vivante l'environnait; en vain l'un après l'autre les peuples-pélerins vinrent à passer devant son seuil; il ne détourna pas les yeux vers eux. Comme le saint dans sa cellule, le trouvère ne vit que l'idéal qui lui avait été légué par la tradition; il ne chercha que son propre songe. Si les évènemens qui le réveillaient au milieu de ce songe divin entrèrent pour quelque chose dans ses chants, ce fut à son insu. A travers le bruit des armées des croisés, il n'entendit que les pas des paladins sur la feuillée, dans les forêts enchantées d'Ardennes ou de Broceliande. Le XIIIe siècle, qui est pour nous aujourd'hui le paradis de la foi, avait déjà son âge d'or, vers lequel il se retournait avec douleur. Cet idéal religieux que nous cherchons dans le moyen-âge, le moyen-âge le cherchait dans les temps qui l'ont précédé; et véritablement les grandes épopées de cette époque ne sont que l'expression de cet infini désir d'une condition qui n'a jamais été éprouvée, mais dont le christianisme avait éveillé l'idée. Elles prouvent irrésistiblement que les hommes n'étaient point frappés de la poésie qui se développait sous leurs yeux. Ils regrettaient une chose qui

n'avait jamais été, qui ne pouvait pas être, et ce regret prodigieux d'un passé impossible fut le principe et l'aliment de toute la poésie au moyen-âge. L'empire d'Arthus et celui de Charlemagne devinrent le paradis terrestre de la féodalité et du catholicisme. Toutes les pensées, repoussées de la réalité, se réfugièrent, comme des veuves et des orphelines, dans leurs châteaux imaginaires. L'un et l'autre, ils devinrent les rois de l'empire idéal, et chevauchèrent, entourés de leurs paladins, à travers la contrée des songes qui leur était inféodée. Chaque civilisation a commencé ainsi par se créer un passé imaginaire, l'Orient son Eden, la Grèce son âge d'or, Rome le temps d'Évandre. Arthus est l'Évandre du moyen-âge.

De cette vue générale si l'on descend à un examen plus détaillé, on s'aperçoit d'abord que ces deux noms d'Arthus et de Charlemagne, qui se partagent l'empire des songes, marquent deux systèmes différens de tradition, d'origine et d'art. Inconnus l'un à l'autre, ils règnent chacun dans un monde séparé; et tout le système religieux et politique du moyen-âge se trouve figuré dans ces deux vivans emblèmes.

Arthus, parmi les rochers de Cornouailles, au milieu des paladins qui s'égarent dans les forêts primitives, est le vague représentant d'une nation perdue. Les souvenirs des peuples dépossédés par les invasions germaniques se sont rassemblés sous sa couronne; les forêts enchantées, les chênes fatidiques, les sources qui provoquent les tempêtes, les nains errans sur les décombres, les serpens ensorcelés, les monstres de la mythologie des Celtes, voilà ce qui reste de ces souvenirs. Dans cet horizon imaginaire, Arthus, qui n'a rien de commun avec les chevaliers d'origine germanique, est le roi des songes de la population conquise. Il vit refoulé dans le pays de Galles, avec le peu de sujets qu'il a conservés, Parceval, Lancelot, Tristram, Yseult la blonde; fantômes d'un peuple évanoui, ils ne poursuivent que des fantômes.

Bien différent est Charlemagne. Maître du monde, dans ses voyages fabuleux, il erre librement des Pyrénées aux Ardennes, des Ardennes en Terre-Sainte. Ses grands vassaux, Renaud de Montauban, Aubry le Bourguignon, Guillaume, Olivier, les fils Aymon, installés dans leur donjon, ont pris fortement possession du sol. Ils sont d'origine franke et barbare. Leurs exploits se

rattachent à l'établissement de la féodalité. Ils en sont les champions et les héros.

Cette première différence en entraîne de plus grandes. Le personnage d'Arthus, plus imaginaire, se pliait plus facilement aux fantaisies des légendaires. De là son palais devient promptement un des centres de la poésie ecclésiastique. Son empire est celui de l'ascétisme et de la macération. Arthus est le roi de la légende; Charlemagne reste le roi du poème héroïque. Comme il y avait dans la société deux principes fortement constitués, l'église et la féodalité, il y eut aussi deux mythologies, deux héros, deux systèmes de poésie épique, lesquels jusqu'au bout se distinguèrent l'un de l'autre par deux systèmes de rhythme et de versification.

Dans le cycle d'Arthus, la poésie de l'église s'est rencontrée quelque part avec un reste des croyances celtiques; le prêtre s'est uni avec le barde pour chanter ensemble le lai des traditions bretonnes. La légende du Saint-Graal (1), c'est-à-dire du vase mystique qui contient le sang du Christ, a grandi là peu à peu jusqu'aux formes de l'épopée; car tout ce système de poésie est subordonné à l'idée du calice de la passion, de la même manière que le moyen-âge tout entier s'agenouille devant les reliques du Calvaire. Voilà le but des courses, des épreuves, des combats des chevaliers; c'est d'aller en quête de ce talisman de douleur. Le mont, la plaine, la forêt, le château abandonné, le sentier, tout vous ramène au sang encore mal étanché du Golgotha. Dans maintes directions passent des cavaliers taciturnes. De loin à loin, l'un d'eux demande à l'ermite le chemin de l'infini; l'ermite montre un sentier escarpé sur un mont sauvage. Le cavalier reprend, sans mot dire, son mystérieux voyage et disparaît. Sous cette forme, l'épopée ressemble à un prêtre templier; elle cache le cœur du moine sous la cuirasse et le haubert.

Il y avait une autre forme sous laquelle le Graal, symbole de perfection, apparaissait aux chevaliers. C'était sous la forme d'une pierre précieuse. Les rubis, les diamans, les nobles métaux, gardés par des griffons, étaient alors doués de vertus divines (2),

(1) Pour suivre l'histoire de cette légende, voyez l'Evangile apocryphe de Nicodème cap. XIV et XV. — Acta sanctorum, III. — Joseph. Arimath. Martii, tom. II.

(2) Absque dubio cœlesti virtuti deputandum. Albertus magnus.

qui se montraient dans les incantations. L'émeraude donnait la chasteté ; l'agate, l'éloquence ; l'améthyste, la tempérance ; le jaspe, la puissance ; l'onyx, la beauté ; le saphir, la paix. Le corail préservait de la foudre ; la turquoise, des embûches ; la calcédoine (1), des illusions ; l'escarboucle, des fantômes ; l'iris, des fausses ténèbres ; la chrysolithe, des passions ; la sardoine, de la tristesse ; la topase, de la folie ; mais c'était le Saint-Graal qui rassemblait toutes ces facultés, et d'autres plus célestes encore. Talisman de sainteté, d'amour, d'immortalité ! le chevalier cherchait à travers monts et vaux, dans la nature, cette pierre précieuse, comme l'alchimiste cherchait dans son creuset la pierre philosophale ; et cette tradition à laquelle se rattache la philosophie d'Albert-le-Grand, et qui se lie à la mythologie arabe, à la science d'Avicenne, des mages et de l'Hermès égyptien, est le point par où l'épopée catholique s'allie à la poésie orientale. Ainsi, dans l'architecture gothique, l'ogive vous renvoie de Reims à Damas et Ispahan.

Si l'on se contentait de chercher ce mélange du génie sacerdotal et arabe dans les poèmes de la langue d'oil du XIIe siècle, on ne l'y trouverait qu'à grand'peine ; car la poésie, en France, est sortie de bonne heure du sein de l'église. Telle que les trouvères l'ont faite, elle est déjà toute profane et mondaine. Les chevaliers, il est vrai, poursuivent encore la recherche du saint vase ; la lance sanglante du Calvaire brille encore au sein des nuits enchantées de Parceval. Mais, à chaque moment, le but sacré est oublié, et la galanterie chevaleresque distrait déjà les poursuivans de l'amour divin. Chrétien de Troie, qui a été dans le nord le chantre de ce cycle, ne conserve plus rien du génie sacerdotal. Si l'on ne considérait que ses œuvres, on conclurait avec raison que ce génie n'a jamais existé. Rien n'arrête, rien ne précipite son petit vers de huit pieds, qui, à l'origine, peut avoir été celui des proses rimées des chants d'église. Il va du même pied sans s'arrêter jamais, comme le palefroi amblant d'une noble demoiselle. Évidemment, le poète de Philippe-Auguste emploie à chaque instant des emblèmes sacrés qui ont perdu pour lui leur ancienne importance, soit que

(1) Calcidonius dicitur valere contrà illusiones phantasticas et melancoliâ exortas. Albertus magnus.

le génie des symboles répugne essentiellement à l'esprit français, soit que l'art au berceau ait déjà commencé à remplacer la foi.

Cette transformation de la poésie, qui d'ecclésiastique devint séculière, ne s'est pourtant pas opérée sans combats; il reste assez de monumens de cette lutte pour qu'elle soit hors de doute. La partie religieuse et sacerdotale qui a promptement péri dans l'épopée française, était celle qui était le plus conforme au génie de la vieille Allemagne; c'est aussi celle qui a été le mieux conservée dans les traductions tudesques, faites par les poètes de l'époque des Hohenstauffen. Le Lohengrin et les deux poèmes d'Eschembach, le Titurel, le Parceval, tous composés d'après d'anciennes versions françaises du cycle d'Arthus, ont fidèlement gardé le sens pieux des originaux. C'est là que l'on retrouve ces généalogies de rois servans de l'amour divin, qui dans une éternelle macération veillent sur le mont sauvage, auprès du vase sacré; le temple symbolique du Saint-Graal, les chevaliers, qui sans vieillir, contemplent, pendant des siècles, la goutte de sang du Calvaire. Tout ce mysticisme, si promptement aboli dans les imaginations champenoises et normandes, est surtout frappant dans le Titurel, poème à la fois enfantin et gigantesque, dont l'auteur pouvait dire :

« Celui qui le lira, ou l'entendra, ou le copiera, son ame sera emparadisée. »

C'est dans ce même poème que l'on retrouve cet élan d'amour religieux qui semble une variante du fameux chant de saint François d'Assise :

« L'amour dompte le chevalier sous son casque;
L'amour ne veut point de partage dans sa gloire;
L'amour comprend le grand et le petit;
L'amour a sur la terre et dans le ciel Dieu pour compagnon;
L'amour est partout, hormis dans l'enfer. »

Ici l'épopée chevaleresque se rencontre avec les hymnes de l'église, avec le génie de saint Bernard, de saint Thomas, de saint Louis; poésie immaculée de l'église militante, de l'amour divin; commencée en France, continuée en Allemagne, elle devait trouver sa forme achevée dans le pays de la papauté et dans le paradis de Dante.

Lorsqu'à l'amour de Dieu, qui faisait le fonds de ces traditions,

succéda l'idéal de l'amour humain, tout ce cycle de poésie perdit en un moment son caractère. Ce changement arracha aux poètes les plus religieux un cri de douleur. Au nom de la foi allemande, Eschembach s'éleva contre l'école nouvelle (1). Après lui, Dante (2) plongea dans l'enfer des voluptueux le cycle d'Arthus dégénéré de sa forme sainte. Pétrarque (3) ne fut pas moins sévère. Pourtant c'est par le dogme que le changement avait commencé. Marie venait d'être placée dans l'église à côté et souvent au-dessus du Dieu jaloux des premiers siècles. Les hymnes de cette époque, l'*Ave Regina*, le *Salve Mater*, saluaient tous l'avénement de la reine des cieux. Les litanies de la Vierge retentissaient plus haut que les psaumes de Jehovah. L'Étoile matinale avait lui à l'horizon. La Tour d'ivoire s'était levée sur la montagne; le Vase d'élection s'était rempli jusqu'aux bords; la Rose mystique s'était épanouie; elle embaumait la terre. Partout la Madone d'Italie se substituait aux images lugubres du Christ des catacombes. Cette apothéose de la femme passa du dogme dans l'art et dans la poésie. Au lieu de l'emblème de la sagesse infinie, mille fantômes adorés, l'épouse du roi Arthus, la reine Genièvre aux mains plus blanches que fleurs d'été, la reine Yseult-la-Blonde, qui tient sa tête encline, la châtelaine de Vergy, la Dame du Lac, Berthe aux yeux plus vairs que faucons ni émérillons, Aude aux crins d'or, Alice au cœur dolent, Clarisse, Eglantine,

Qui toujours sent un dard d'amour sous la mamelle,

et l'enchanteresse Morgane, et, à la fin, Béatrix de Portinari, en qui semblent se résumer toutes ces images, remplirent peu à peu le paradis des poètes. Les sentimens continuèrent d'être infinis; mais l'objet de ces sentimens avait changé. Il arriva au moyen-âge tout entier ce qui arrive encore au petit nombre d'hommes jeunes dont le siècle n'abâtardit pas de bonne heure les facultés. L'ardeur céleste qui consumait les cœurs avait fini par se concentrer sur un objet terrestre; et comme l'amour avait commencé par être tout divin, la langue qui servit à l'exprimer conserva long-temps l'empreinte et le caractère du culte. Le vase de la passion du Christ se

(1) Parzival, pag. 388.
(2) Dante. Inferno, 5, 6, 7.
(3) Petrarca. Trionfo d'Amore, cap. III-LXXIX.

remplit des philtres des enchanteresses et des larmes des amans. Cette révolution, qui en contenait tant d'autres, commença par la France. La femme remplaça l'église, le fabliau la légende, le roman l'épopée. Assise au festin de la Table-Ronde, la France goûta la première, sur les lèvres d'Yseult et de Tristan, le breuvage des voluptés condamnées. Dès ce moment, elle commença à oublier, avec eux, la coupe trop amère du Golgotha.

II.

Les poèmes du cycle de Charlemagne se distinguent tout d'abord des précédens. Ils portent une autre bannière; ils sont invariablement composés de vers de dix ou de douze pieds (1). Avec leurs longues tirades, pendant lesquelles la même rime se reproduit et se répète sans relâche, à l'imitation de la poésie arabe, ils marchent pesamment, comme des chevaliers bardés de fer. Privée encore d'articulations mobiles, la langue se brise sous ce lourd vêtement d'airain. Nouvellement émancipée et naturellement forte, précise, héroïque, inflexible, encore grossière, mais jamais recherchée, à la fois tragique et enjouée, propre par là au grand récit, c'est un moule qui a été brisé avant d'avoir été achevé. Il n'en est rien resté depuis la Renaissance, Corneille, en qui survit le génie héroïque des trouvères de Normandie, ayant donné à sa langue un rhythme et un accent tout différens.

Par leurs sujets, ces poèmes n'appartiennent pas tous à l'époque de Charlemagne. Il y en a qui remontent aux Mérovingiens et à Clovis, le *plus loyaux homme de France;* il y en a, au contraire, qui se rapportent à l'époque de Charles-le-Chauve. En général, tout le temps compris depuis la création jusqu'à l'avénement de la troisième race est un espace neutre, dont les trouvères se sont emparés. Ils en disposent à leur fantaisie. Mais la société, les mœurs, les habitudes qu'ils dépeignent étant partout les mêmes, leurs compositions, souvent différentes par le temps et par le lieu, appartiennent toutes à un même système. Elles doivent porter un

(1) Dans les versions étrangères cette règle n'est plus observée. Ainsi, le Titurel, qui appartient au cycle du Graal, est composé de grands vers. Au contraire, *Guillaume* a été traduit dans le petit mètre.

même nom. Par le droit divin de la poésie, Charlemagne fut, préférablement à tout autre, élu roi de ce vague et incommensurable empire. L'importance personnelle et presque miraculeuse du fils de Pépin, les souvenirs de la féodalité naissante, par-dessus tout la lutte du mahométisme et du christianisme, dont on lui attribuait la plus grande part, ne laissaient pas un autre choix à faire aux imaginations populaires. Il ne s'agissait plus d'ailleurs, comme dans le système d'Arthus, de poursuivre un vague idéal L'objet de la nouvelle épopée était, au contraire, très réel. C'était le foyer même de la civilisation occidentale qu'il fallait défendre contre l'Orient. Le même intérêt, qui, chez les anciens, s'était attaché à la guerre de Troie, devait s'attacher, pendant le moyen-âge, au souvenir des guerres contre les Sarrasins. L'Ilion des trouvères fut toujours la cité catholique.

Ce qui donne, après cela, le caractère épique à ces poèmes, c'est qu'ils sont un tableau complet du système féodal. Ni l'amour ni la religion n'y tiennent une grande place; au contraire, l'intérêt politique y passe toujours avant l'intérêt romanesque. L'anarchie du moyen-âge est le fonds même du sujet. Chaque province de France est le centre d'une épopée, chaque duché a son héros; Huon de Bordeaux, Gérard de Roussillon, Guillaume d'Orange, Renaud de Montauban, Aymeric de Narbonne, voilà les héros de la langue d'oc; Aubry-le-Bourguignon, Garin de Lorraine, Richard de Normandie, Raoul de Cambray, Thierry des Ardennes, voilà les héros de la langue d'oil. Le grand fief de l'antiquité était aussi représenté par le personnage de l'imagination bysantine, Alexandre de Macédoine. Au sommet de cette féodalité idéale apparaît Charlemagne, à la barbe plus blanche que fleurs de lis; il préside solennellement et fastueusement à l'héroïsme de ses barons. Oisif et impuissant, il perd la France au jeu d'échecs. Il offre une couronne contre un cheval. Maugis l'emporte tout endormi dans le château de ses chevaliers rebelles. Incessamment il pleure, il se lamente, presque autant que l'Attila des *Niebelungen*. En un mot, le grand empereur d'Eginhard, l'auteur des Capitulaires, n'est plus, dans cette épopée, que l'image du roi féodal, abusé, moqué, bravé par ses turbulens vassaux. D'ailleurs, les chartes et les diplomes ne marquent pas mieux les conditions des hommes que ne font ces poèmes. Les relations des seigneurs et des vassaux, des vassaux

et des serfs, les hommages-liges, les droits d'aînesse, d'aubaine, d'épave, le système de la propriété, les obligations et redevances des fiefs, sont mis là partout en action. On ne sent plus, il est vrai, l'exaltation d'amour qui est propre au cycle d'Arthus; mais on a devant soi le tableau de la famille féodale; non pas l'amant et la fiancée dans la forêt enchantée de Brocéliande, mais le père, l'épouse, le fils, la sœur, au grave foyer du chatelain. Par-dessus tout, la vie extérieure du moyen-âge est peinte en couleurs très vivaces, comme elle l'est sur les vitraux ou dans les vignettes des manuscrits. C'est dans ces longs récits que se retrouvent à leur place le baron dans sa tour, la guette sur les créneaux, le saint dans son monastère, les dames au clair visage cueillant les fleurs de mai, ou, du haut des balcons, attendant les nouvelles; l'ermite au fond du bois qui lit son livre enluminé; la demoiselle sur son palefroi pommelé; les messagers, les pèlerins, les nains, assis à table et devisant dans la salle pavée; le bourgeois sous la poterne, le serf sur la glèbe; les pavillons tendus au vent, les enseignes brodées et dépliées; les chasses au faucon, à l'émérillon; les jugemens par le feu, par l'eau, par le duel; les plaids, les joûtes, les épées héroïques; la Durandal, la Joyeuse, la Hauteclaire; les chevaux piaffans et nommés par leurs noms, à l'instar d'Homère, le Bayard des fils Aymon, le Blanchard de Charlemagne, le Valentin de Roland; tout ce qui accompagnait et suivait les disputes des seigneurs, défis, pourparlers, injures, prises d'armes, convocation du ban et de l'arrière-ban, machines de guerre, engins, assauts, pluies de flèches d'acier, famines, meurtres, tours demantelées; c'est-à-dire le spectacle entier de cette vie bruyante, silencieuse, variée, monotone, religieuse, guerrière, où tous les extrêmes étaient rassemblés; en sorte que ces poèmes, qui semblaient extravaguer d'abord, finissent souvent par vous ramener à une vérité de détails et de sentimens plus réelle et plus saisissante que l'histoire.

Tous les sujets que pouvait fournir le moyen-âge étaient ainsi traités par les trouvères; mais dans ce grand nombre de thèmes principaux, il y en avait un auquel ils revenaient sans cesse; ils ne pouvaient ni l'épuiser, ni le quitter quand ils l'avaient touché; c'étaient les joûtes et les batailles, non pas combats de galanterie, mais combats à outrance. Le génie guerroyant de la France respire principalement dans ces valeureux poètes. Avec

cela, leur langue de fer les secondait à merveille; pauvre en moralités, singulièrement riche et à l'aise, quand il s'agit d'armures, de hauberts rompus et démaillés, de sang vermeil, de vassaux navrés et de cervelles répandues. Aussi, au milieu de leurs interminables épopées, où souvent ils sommeillent comme leur ancêtre Homère, le signal de la bataille est-il toujours pour eux le réveil du génie. Un enthousiasme sincère les possède; ils trouvent des lumières soudaines au plus fort de la mêlée. On pourrait leur appliquer ce que Napoléon disait de l'un de ses lieutenans : ils excellent à communiquer l'étincelle électrique aux hommes et aux chevaux. Des prouesses d'imagination les égalent à leurs héros, car ils sont eux-mêmes les chevaliers errans de l'art et de la poésie. Malgré toutes les difficultés d'un idiome embarrassé, leurs fières fantaisies éclatent par grands traits, comme la Durandal hors du fourreau. Sans le secours de l'art, ils combattent, à proprement dire, nus et sans armes; et par la seule vaillance de la pensée, ils s'élèvent à un sublime naïf que l'on n'a plus retrouvé depuis eux. Qu'importe, direz-vous? ils mentaient aux évènemens. Oui, mais encore une fois, sous ce mensonge, il y avait une vérité plus vraie que l'histoire; et dans ces vers incultes, vous respirez le génie de la force indomptée, de l'orgueil suprême, qui s'emparait de l'homme dans la solitude des donjons, d'où il voyait à ses pieds la nature abaissée et corvéable. Poésie, non d'aigles de l'Olympe, mais de milans et d'éperviers des Gaules.

Roland, à Roncevaux, est resté seul vivant de toute l'arrière-garde avec l'archevêque Turpin. Les Sarrasins vont l'atteindre. L'archevêque est descendu dans la vallée pour lui chercher à boire. Roland évanoui se relève sur son séant; il sonne de son cor d'ivoire pour appeler Charlemagne à son secours. Dans ce dernier moment, il adresse ses adieux à son épée, sa fameuse Durandal. De peur qu'elle ne tombe entre les mains des mécréans, il veut la rompre contre le rocher; mais c'est le rocher qui se brise. A la fin il l'enfonce jusqu'à la garde dans le granit; il la met en pièces en la tournant dans ses mains. Après cela il souffle de nouveau dans son cor jusqu'à ce que sa poitrine se brise. Et ce grand cri, plus fort que celui d'Achille, retentit dans toute la chevalerie et la noblesse de France jusqu'à la fin du moyen-âge. Voilà l'individualité du grand vassal, seul avec lui-même et son épée.

Le duc Guillaume défend, lui seul, les approches de sa ville contre l'armée innombrable des Sarrasins. Son neveu, encore enfant, est blessé à côté de lui. Il le prend sur ses épaules, il combat de l'autre main, il se retire à pas lents, poursuivi par une nuée d'ennemis. La duchesse, du haut des créneaux, le voit sans le reconnaître. Les ennemis l'entourent. Il frappe à grands coups à la porte. « Ouvrez, dit-il à sa femme, je suis Guillaume. — Non, vous n'êtes point Guillaume, répond la duchesse en refusant d'ouvrir. Ce n'est pas Guillaume qui fuirait devant une armée. » Poussé à bout par ces paroles, le duc s'élance au milieu des mécréans. Il les disperse, il les pourfend, après quoi il revient vers la duchesse en victorieux. Voilà l'héroïsme dans la famille féodale.

Dans une bruyère, deux paladins de Charlemagne, Olivier et Roland, sont aux prises l'un avec l'autre. Le combat dure depuis un jour entier; les deux chevaux des chevaliers gisent coupés en morceaux à leurs pieds; le feu jaillit des cuirasses bosselées; le combat dure encore; l'épée d'Olivier se brise sur le casque de Roland. — Sire Olivier, dit Roland, allez en chercher une autre, et une coupe de vin, car j'ai grand'soif. Un batelier apporte de la ville trois épées et un bocal de vin. Les chevaliers boivent à la même coupe; après cela, le combat recommence. Vers la fin du second jour, Roland s'écrie : — Je suis malade, à ne vous le point cacher. Je voudrais me coucher pour me reposer. Mais Olivier lui répond avec ironie : — Couchez-vous, s'il vous plaît, sur l'herbe verte. Je vous éventerai pour vous rafraîchir. Alors Roland, à la fière pensée, reprend à haute voix :—Vassal, je le disais pour vous éprouver. Je combattrais encore volontiers quatre jours sans boire et sans manger; en effet, le combat continue. Plusieurs évènemens du poème se passent, et l'on revient toujours à cet interminable duel. Les cottes démaillées, les écus brisés, rien ne le ralentit. Le soir arrive, la nuit arrive; le combat dure toujours. A la fin, une nue s'abaisse du ciel entre les deux champions. De cette nue sort un ange. Il salue avec douceur les deux francs chevaliers; au nom du Dieu qui fit ciel et rosée, il leur commande de faire la paix, et les ajourne contre les mécréans à Roncevaux. Les chevaliers tout tremblans lui obéissent; ils se délacent l'un à l'autre leurs casques; après s'être entrebaisés, ils s'asseient sur

le pré en devisant comme de vieux amis. Voilà le seigneur féodal dans ses rapports avec Dieu. Tout cela n'est-il pas singulièrement grand, fier, énergique? Le tremblement de ces deux hommes invincibles devant le séraphin désarmé (1), n'est-ce pas là une invention dans le vrai goût de l'antiquité, non romaine, mais grecque; non byzantine, mais homérique? Or, il y en a un grand nombre de ce genre dans les trouvères.

Si l'on demande quel rang ils occupent dans l'art, à moins d'être ébloui par le fanatisme commun aux érudits, on ne peut les mettre au rang des poètes des âges savans et cultivés. Leur place est celle des rapsodes avant Homère, ou des peintres toscans avant Giotto et Orcagna. Quelques-uns d'eux avouent franchement que leur art est surtout un métier, et l'auteur des *Quatre fils Aymon* termine en demandant *or et argent assez*

Pour donner aux fillettes et maint bon compagnon.
Car c'est tout ce qu'il aime; que vous célerait-on?

Il est certain que les trouvères résumaient des chroniques fabuleuses auxquelles ils ajoutaient de leur chef peu de circonstances vraiment nouvelles. Les personnages et les types principaux qui doivent remplir la scène épique ont été créés ou plutôt évoqués par eux. Les temps qui suivront accepteront tous ces types et n'y en ajouteront pas un seul. Mais l'art n'a point encore réellement varié ces figures. Sous leurs casques, tous les chevaliers sont semblables; et la poésie, sans nuances, sans expression individuelle, tient encore comme Clorinde sa visière baissée. Le nain parle comme le géant, le seigneur comme le serf; formes à moitié ébauchées, qui ne peuvent se soulever de l'abîme, chaos balbutiant d'où doit sortir le monde de Dante, d'Arioste, de Boccace, de Spenser, de Caldéron, de Shakspeare. Au milieu de cette création à demi née, vrai pandemonium de l'épopée, où toutes les larves s'agitent, c'est à peine si le caractère de chaque trouvère peut être distingué. Plusieurs générations continuent l'une après l'autre le même poème, et la différence des hommes et des temps ne devient pas plus sensible. Œuvres sans auteurs, elles appar-

(1) Voilà un sujet de tableau tout trouvé. Il me semble fait pour tenter un grand peintre.

tiennent à tous, comme l'architecture anonyme des cathédrales, qui semble avoir été bâtie sans architecte.

Quoi qu'il en soit, ces poèmes n'ont pas toujours été enfouis comme aujourd'hui dans des manuscrits muets. Nous ne possédons plus que la lettre morte de ces rapsodies qui tenaient beaucoup du caractère de l'improvisation. Elles ont été en partie chantées, et les contemporains n'étaient point frappés comme nous le sommes du dénuement de l'expression, qu'une foule de circonstances servaient à relever. Si l'on veut même se faire une juste idée de l'effet que ces poèmes pouvaient produire, il faut se représenter le concours solennel des fêtes qui les environnaient.

Pendant six mois d'hiver, le château féodal était resté enveloppé de nuages. Point de tournois, point de guerre; peu d'étrangers et de pèlerins; de longs jours monotones, de tristes et interminables soirées mal remplies par le jeu d'échec. Enfin, le printemps avait commencé; la chatelaine avait cueilli la première violette dans le verger. Avec les hirondelles on attendait le retour du troubadour ou du trouvère. Par un beau jour du mois de mai, ce dernier envoyait ses chanteurs et ses jongleurs réciter ses anciens romans aux bourgeois et au menu peuple dans l'intérieur des petites villes. Pour lui, il suivait la rampe escarpée qui menait au château. Sans demeurée, dès le soir de son arrivée, les barons, les écuyers, les demoiselles se réunissaient dans la grand'salle pavée pour entendre le poème qu'il venait d'achever pendant l'hiver. Le trouvère, au milieu de l'assemblée, ne lisait pas; il récitait. Mais quand son récit s'élevait, il chantait par intervalles, en s'accompagnant de la harpe ou de la viole. Son début était plein de fierté et de naïveté. C'était en même temps un tableau de l'assemblée.

Seigneurs, or, faites paix, chevaliers et barons,
Et rois et ducs, et comtes et princes de renoms,
Et prélats et bourgeois, gens de religions,
Dames et damoiselles, et petits enfançons.

Souvent il avait composé son poème par l'ordre exprès du seigneur qui lui avait prêté la chronique dans laquelle était contenue la tradition de son sujet. Souvent les ancêtres de son hôte y figuraient. D'ailleurs, les lieux voisins, les petites villes, les bourgs,

les moustiers, les monastères y étaient désignés par leurs noms. Celui de France n'était jamais prononcé sans être accompagné d'un titre d'honneur : c'était la *douce*, ou la *plaisante*, ou la *louée*, ou l'*honorée*. Il parlait à ses auditeurs de ce qu'ils aimaient et connaissaient le mieux, de joûtes et de batailles. Les qualités qu'il donnait à ses héros étaient peu variées, mais singulièrement énergiques et frappantes. A la *fière pensée*, hardi *comme lion*, à guise *d'homme fier*, à guise *de sanglier* (1), ces expressions et d'autres semblables, revenaient souvent dans ses descriptions. Il racontait ainsi les grands faits d'Olivier, qui, navré à mort, se relève de son lit pour défier le géant, chef des Sarrasins ; ou les larmes du cheval Bayard, que les écuyers ont saigné pour boire son sang, pendant que la famine est au château de Renaud ; ou la prise de Barbastre, ou la bataille d'Alichamp, ou l'arrivée de la fille de l'émir dans la prison des chevaliers, ou la plainte de Charlemagne, en entendant le cor de son neveu Roland. Au milieu des traditions qui se mêlent, il était souvent impuissant à régler ce désordre. Il se contentait alors de répéter à la bruyante assemblée : Oyez, seigneurs ! Et cette formule féodale suppléait à presque toute autre combinaison d'art. C'était le contraire de ce que l'on a vu dans des époques de décadence. Les idées du poète étaient fécondes ; ses sujets innombrables ; sa langue seule était pauvre et pliait sous le faix. Du moins elle ne détonnait jamais, et c'est une question de savoir si cette rudesse inculte ne valait pas bien souvent l'affectation de l'élégance moderne. L'accent et le rhythme, auxquels la foule est surtout sensible, se marquaient par des procédés qui nous semblent aujourd'hui barbares, mais qui étaient alors tout puissans. En frappant vingt fois, quarante fois, soixante fois de suite et sans relâche la même rime, le vers finissait par graver la mesure dans l'oreille endurcie des vieux barons; il retentissait ainsi, dans ces assemblées guerrières, comme l'épée sur l'écu dans un tournois. A la voix du chanteur, chaque objet rendait un écho sonore. Le château crénelé, le vent qui soufflait dans les salles, les aubades des guettes sur les tourelles, le bruit des chaînes des ponts-levis, tout cela faisait en quelque sorte partie de son poème. Ce qu'il ne disait pas, les choses et les souve-

(1) Dante dit : *A guisa di leone*.

nirs des auditeurs le disaient à sa place. Quand l'automne approchait, le trouvère était au bout de son récit; il partait enrichi des présens de son hôte. C'étaient des vêtemens précieux, de belles armes, des chevaux bien enharnachés. Quelquefois il était fait chevalier, s'il ne l'était déjà. Souvent il emportait avec lui l'amour de la chatelaine; puis, lui absent, le manoir avait perdu sa voix; tout retombait, jusqu'à la saison nouvelle, dans le silence et la monotonie accoutumée.

La carrière fabuleuse des héros du cycle carlovingien se terminait en général dans le couvent, en sorte que cette épopée finissait comme avait commencé celle d'Arthus, c'est-à-dire par la légende. Charlemagne est canonisé. Le géant des Sarrasins, Fierabras se convertit et monte au ciel. Au déclin de leur vie, Guillaume d'Orange, Renaud de Montauban, Oger le Danois, se font moines de l'ordre de Saint-Benoît. C'était aussi la fin ordinaire des trouvères. Quand l'haleine venait à leur manquer, trompés par leur gloire éphémère, harassés et contrits, ils se réfugiaient dans le cloître. Tout sortait de l'église; mais aussi tout y rentrait. Le poète y suivait son héros.

III.

C'est une grande question de savoir quelle fut la première origine de ces poèmes. Assurément, les traditions ont flotté longtemps dans les esprits, avant de prendre la forme qu'elles ont revêtue au XII[e] siècle. Dans ce chaos, il y a des parties celtiques, bretonnes, provençales, frankes, bysantines, arabes, païennes, chrétiennes, musulmanes. De là, avec d'égales raisons, on peut lui attribuer des commencemens très différens, et chacun peut, ici, à son gré, vanter son clocher. L'épopée au moyen-âge est aussi complexe que l'architecture même. Tous les peuples ont travaillé au plan de la cathédrale; tous ont coopéré par quelque point à l'invention de l'épopée catholique et féodale; à l'égard de la forme, il était naturel qu'elle fût d'abord imposée par les poètes les plus précoces, les plus industrieux dans le mécanisme de l'art, surtout les plus voisins des traditions de l'antiquité. Le témoignage des Meistersaenger (1) et le savant travail de M. Fauriel ne permet-

(1) « De Provence en terre tudesque nous sont venues les vraies traditions. » Parzival,

tent guère de douter que les Provençaux n'aient été les créateurs du mécanisme épique. Si d'ailleurs on compare les poèmes de la langue d'oc et ceux de la langue d'oil, on s'aperçoit bientôt que les épithètes et les comparaisons convenues, les fins de vers fréquemment employées, les refrains, les habitudes et idiotismes particuliers aux trouvères ont été littéralement transportés d'un dialecte dans l'autre. Le rhythme une fois trouvé et reconnu, le branle fut donné ; de toutes parts, les épopées locales se formèrent comme d'elles-mêmes. Le verbe avait été prononcé, le chaos s'organisa. Il arriva pour la poésie ce qui arriva pour l'architecture. Quand l'ogive se fut élevée en un point, elle se trouva par miracle couvrir toute l'Europe occidentale. Ainsi des épopées. Le nord ne traduisit pas le midi, ni le midi le nord ; mais le problème de l'art une fois résolu par le rhythme et l'accent musical de la Provence, la langue du moyen-âge fut miraculeusement déliée. Le poème qui, depuis long-temps, se préparait au fond des cœur, éclata de toutes parts, et presque à la fois, en des langues différentes.

Non seulement les provinces du nord rivalisèrent avec celles du midi ; mais tous les peuples de l'Europe occidentale, les Allemands, les Anglais, les Danois, les Italiens, les Espagnols, peu à peu ébranlés par cette cadence, se mirent à la suivre et à la répéter en chœur. Chacun d'eux plia sa langue au mode de la France, et redit à son tour les aventures du Graal et celles du fils de Pépin. En ce temps-là, les nations jouaient avec les mêmes songes. Une même foi, un même amour, les rassemblaient encore. La France, qui devait plus tard les entraîner dans la vie politique, les entraînait alors dans la région des fables, et cette unité de la poésie annonçait l'unité de la civilisation moderne.

pag. 388. — Ces expressions d'Eschembach (1215) ont long-temps paru trancher la question, car elles semblaient indiquer que l'auteur avait puisé son sujet dans un poème provençal ; mais il n'en est rien. Dans un passage cité l'année dernière par M. Lachmann, Eschembach affirme positivement que l'ouvrage de Guyot le Provençal, où il a puisé le sien, était écrit en français :

Kyôt ist ein Provenzâl ;
. . . .
Swaz er *en franzoys* dâ von gesprach.
(Parzival, pag. 202.)

Et, en effet, presque tous les mots étrangers dont se sert le poète allemand appartiennent au dialecte du nord. Cette observation importante, et qu'il est facile de vérifier, a été faite d'abord par M. Lachmann, dans sa belle édition du Parceval, préface, pag. 25.

De nos jours, la critique allemande a la première donné l'exemple de publier des textes complets de ces différentes versions. Elle a fourni par là une base à l'étude des littératures comparées du moyen-âge. Seulement, on s'étonne qu'elle ait mêlé si fréquemment à ces questions des origines les passions de réaction d'un autre âge. Trop souvent on pourrait résumer comme il suit ses remarques sur la poésie d'Arthus et de Charlemagne : Tout ce qui, dans l'épopée chevaleresque au moyen-âge, est grandeur, pureté, chasteté, sainteté, est l'*élément* allemand. Tout ce qui, dans la même épopée, est immoralité, ennui, monotonie, corruption, insipidité, est l'*élément* français. Pourquoi faire ainsi remonter au maillot les rancunes des peuples vieillis?

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que les poètes français, dans le cycle guerroyant de Charlemagne, n'ont été surpassés de leur temps par aucun de leurs imitateurs. Dans le cycle d'Arthus, ils ont, de l'aveu des Meistersaenger, construit toute la fable; ils ont inventé tous les évènemens. Mais sur le fond des imaginations provençales et normandes, les Allemands ont jeté une végétation efflorescente, à la manière des ornemens gothiques sur l'ogive d'abord nue du XIIe siècle. Les Meistersaenger ont été, en quelque sorte, les imagiers et les foliaciers de ce genre de poésie. Ils en ont aussi, comme il a été dit ci-dessus, conservé le sens austère et religieux. D'ailleurs, moins agile, moins gracieuse, moins naïve que celle de Chrétien de Troie, la langue d'Eschembach, est, par compensation, plus étendue, plus élevée et plus grave. Les Meistersaenger ont prêté à la poésie française un panthéisme enfantin qui ne se retrouve jamais dans les originaux. Cette sympathie vague des fleurs, des ruisseaux, des chênes touffus avec les héros provençaux et bretons, appartient entièrement aux traducteurs. Je citerai de cela un seul exemple; mais il est frappant, et tiré du poème le plus populaire du moyen-âge.

Tristan et Yseult, après avoir bu le breuvage d'amour, se sont enfuis au fond des bois. A peine arrivés dans ces solitudes, le Tristan français est obsédé par les difficultés de la vie matérielle. Pour protéger la vie d'Yseult, il déploie une excessive activité. Il ne quitte pas son arc; les aboiemens de son lévrier retentissent à côté de lui dans la forêt. Avec ses flèches empennées, il poursuit les daims, les cerfs, les chamois. Il rapporte à la reine sa proie

saignante. Il la prépare de ses mains, à la manière d'Achille; et ce genre de vie finit par devenir si difficile à supporter, qu'il le quitte à la première occasion.

Bien différent est le Tristan de Gottfried de Strasbourg. Ses deux amans ne boivent ni ne mangent. Si vous demandez comment ils se nourrissaient, dit le vieux poète d'Alsace, c'est moi qui vous le dirai: au fond des forêts et sous la ramée, ils trouvaient un meilleur breuvage que sur la table d'Arthus; c'était la douce confiance, l'amour (1) embaumé; ils avaient pour serviteur l'ombre et le soleil, le vert tilleul, la rivière et la source, l'herbe, la feuille et le bourgeon. Pour messagers, ils avaient aussi le petit et pur rossignol, l'alouette et la linote, et les gais oiselets des bois. Mainte douce langue pour eux *chantait* et *déchantait* (2). L'arbre, le pré verdoyant et la fleur sous l'herbe, et la douce rosée, leur souriaient quand ils passaient : que leur fallait-il davantage ?

Les différences des deux peuples ne sont-elles pas déjà toutes marquées dans cet exemple? Ce Tristan, chasseur industrieux, si vite rassasié de son idéal solitaire, si empressé à retourner parmi les paladins au milieu des tournois, n'est-ce pas le génie de la France elle-même, si promptement lassée des forêts enchantées du moyen-âge, si avide de la vie active des temps modernes? Au contraire, ce Tristan perdu dans sa propre fantaisie, qui, au lieu de son arc, emporte sa harpe dans les bois, qui vit éternellement d'un invisible souffle, qui passe les heures et les jours à s'enivrer du breuvage de ses propres désirs, pour qui la blonde Yseult remplace tous les paladins de la chevalerie et tous les bruits du siècle, ce Tristan, on pourrait dire ce Werther de la chevalerie, contemplatif, oisif, n'est-ce pas l'Allemagne telle qu'elle devait nous apparaître plus tard? Et n'est-il pas sensible que de ces deux poésies, la première, en grandissant, ira aboutir au sensualisme de Voltaire, et la seconde au panthéisme de Goëthe? Si l'on pouvait comparer les versions italiennes, danoises, anglaises, espagnoles, on arrive-

(1) Diu gebalsamite minne. Gottf. v. Strasb., pag. 230.

(2) Ces mots français, ainsi qu'un grand nombre d'autres (même des vers français tout entiers) sont dans le texte de Gottfried. Je remarque qu'on ne les retrouve pas dans le passage correspondant du poème français. Gottfried aurait donc eu sous les yeux un autre poème que celui dont il nous reste des fragmens, et que l'on attribue à Chrétien de Troie.



rait à des résultats analogues. Les instincts et les tempéramens des peuples se trahiraient ainsi dès leur berceau.

Maintenant, je suppose qu'après le long travail des trouvères, la France, au foyer de toutes les traditions épiques, eût produit un homme capable de les résumer dans un monument durable. Je ne crois pas qu'en aucun temps, poète eût trouvé sa tâche plus avancée. D'une main hardie, il se serait emparé des ébauches que le siècle produisait partout en Europe. Souvent, à ces ébauches, il ne fallait qu'un trait de plus pour sortir de la barbarie et s'élever aux formes d'un art indestructible; l'Homère féodal eût absorbé ainsi le génie épars des rapsodes de la féodalité. Dans la lutte de Mahomet et du Christ était naturellement contenue l'unité de son sujet. A ce fondement il eût rattaché les épisodes innombrables qui s'en étaient séparés, et auxquels il ne manquait rien que la main du maître pour s'ordonner entre eux. Cet Arioste sérieux, que j'imagine ici, eût mêlé dans une même action le cycle d'Arthus et le cycle de Charlemagne, c'est-à-dire l'église et la féodalité, le nord et le midi. En même temps que la monarchie réunissait les provinces, il eût absorbé tous les fiefs de poésie dans un poème-roi; et sous cette forme, l'épopée eût été l'image et la réalisation anticipée de la société française. N'oubliez pas que la langue propre à ce monument était plus qu'à demi achevée. Le rhythme avait été créé par l'instinct des troubadours et par l'imitation des chants mauresques. Quant au caractère de la stance épique, il semblait indiqué et préparé par les tirades où dominait dans la rime continue un son fondamental. Que fallait-il à ces vers du poème de Roncevaux, d'une partie de Guillaume, de Gérard de Vienne, de Garin le Loherain, de Renaud de Montauban, de Fierabras, pour se dépouiller de leur enveloppe grossière? Ils contenaient tous les rudimens d'une langue héroïque. Quoi de plus? Les ébauches étaient préparées; tous les fils étaient tendus. Pourquoi l'artiste a-t-il manqué à l'œuvre? Faute d'un homme, le travail des générations est demeuré stérile. Nous voyons aujourd'hui les membres épars du poème; mais le poème, qui le verra jamais? Ni demain ni plus tard, la vie ne reviendra à ces généreux trouvères, Adenez le Roy, Girardin d'Amiens, Huon de Villeneuve, Jehan de Flagy, ni à tant d'autres dont je voudrais savoir les noms pour les redire. Un insondable oubli pèse sur eux tous également, et pourtant ils

furent poëtes. Plus d'un noble cœur, en les entendant, a battu sous la cuirasse; plus d'un homme de fer a pleuré sous sa visière. Eux-mêmes, que de fois n'ont-ils pas été troublés et exaltés par l'écho de leur voix! Ouvriers de génie, ils sont morts secrètement, sans souci, confians dans le maître qui devait couronner après eux leurs travaux commencés; et le maître n'est pas venu, et plus vains que les fables qu'ils ont chantées, personne n'a achevé leur œuvre, ni ne se souvient de leur œuvre; et aujourd'hui tant d'efforts, tant de saintes inventions des peuples, tant de vaillantes images, tant d'héroïques traditions, bien faites pour encourager et enhardir à tout jamais le cœur des hommes, resteront évanouies, parce qu'il a manqué une bouche pour les répéter et leur prêter le secours souvent profane de l'art. La Babel du moyen-âge a été élevée jusqu'à effleurer le ciel; mais avant de le toucher, elle a croulé en cendres, et ceux qui en montrent les restes doivent s'apprêter à être raillés par une postérité incrédule.

Le fatalisme historique, je le sais bien, démontrera magistralement que si cette œuvre a manqué, ç'a été pour le plus grand bien des générations suivantes et de la nôtre, en particulier; que c'eût été un immense malheur pour la France de posséder un poème dantesque, lequel eût imposé à sa langue le sceau du moyen-âge, et l'eût inféodée comme l'italienne à l'imagination et à la poésie. Nous conviendrons, tant qu'on voudra, que la France a couru cet énorme danger; et même en secret, les portes closes, nous regretterons de n'avoir pas à endurer cette infortune.

Au reste, ces rapsodies n'ayant pas été recueillies quand le génie des temps le permettait, elles durent promptement se transformer et disparaître. Les poëtes du moyen-âge croyaient sincèrement avoir exprimé tout ce qu'ils voyaient ou sentaient dans leurs cœurs. Les hommes auxquels ils s'adressaient le croyaient avec eux. Mais le jour où les salles des châteaux se dépeuplèrent, où le concours d'objets qui donnait à ces fêtes de poésie une puissance éphémère vint à changer, ce jour-là, il ne resta qu'une ébauche monotone et muette, à la place de l'épopée qu'avaient entendue ou cru entendre les hommes d'un autre siècle. A mesure que la société féodale déclina, ses poèmes, déchus des vers à la prose, disparurent comme elle. La France ne devait avoir ni sa charte des barons comme l'Angleterre, ni sa *Comédie divine* comme l'Italie.

Appelée à ruiner le passé, il semble qu'elle ne devait laisser en arrière aucun établissement durable.

Le tiers-état qui surgissait ne pouvait guère nourrir un amour profond pour ces épopées dans lesquelles il ne jouait que le rôle du serf. Ce n'était pas pour lui qu'elles avaient été composées. Il n'y trouvait que le tableau de son abaissement. Outre cela, il s'était fait sa propre poésie dans l'apologue et la grande composition *du Renard;* poésie corvéable et mainmortable qui n'ose pas s'exprimer par une bouche humaine; quand elle sera affranchie, c'est à elle que La Fontaine se rattachera.

Quelques lambeaux de l'épopée sérieuse survécurent par hasard. Au plus haut du paradis, Dante rencontre Roland dans l'étoile de Mars, Guillaume dans l'étoile de Jupiter. Le grossier Obéron du XIIe siècle reparaît dans une *Nuit d'Été* de Shakspeare; Fierabras dans un des mystères de Caldéron; Charlemagne dans Boiardo, Pulci, Arioste, Cervantes; voilà les miettes tombées de la table d'Homère.

Il y avait, au reste, dans le sublime du XIIIe siècle, un côté ridicule qui devait finir par être découvert. Pour que les esprits n'en eussent pas été frappés plus tôt, il fallait même qu'ils fussent aussi sincèrement préoccupés qu'ils l'étaient en effet. Ces anachronismes qui supprimaient le temps, cette géographie héroïque qui supprimait l'espace, ne pouvaient pas toujours durer. L'ignorance céleste sur laquelle tout reposait devait cesser un jour, et alors le rire allait remplacer les éternelles larmes des amans de Cornouailles. O rire plus amer que les pleurs! renaissance plus triste que le tombeau! quand le calice du Graal se remplit du vin de Toscane et que les lèvres ascétiques y burent l'oubli de l'antique espérance, la menace comme les promesses, la foi des vivans comme la foi des morts, tout avait été déçu. Ni le monde n'avait fini à l'heure publiée par le *Dies iræ*, ni les morts trop attendus n'étaient ressuscités, ni Arthus ne s'était réveillé dans la forêt de Bretagne. Sur le tombeau de Tristan et d'Yseult, le lierre et la rose s'étaient flétris l'un l'autre. Au sommet du *Mont Sauvage*, le fantôme de l'idéal avait disparu avant d'avoir été atteint par la chevalerie. Qui pourrait dénombrer les désenchantemens de l'homme à la fin du moyen-âge? et que sont les nôtres à côté de ceux-là? Le XVe siècle et le XVIe s'en vengèrent par un rire hé-

roïque. C'est du milieu des démocraties d'Italie que sortit la première satire du grand poème de la féodalité. Pulci est du pays de Savonarole et de Machiavel. Après lui, Arioste et Cervantes se partagèrent la double épopée de la chevalerie. Dans ce dernier moment, la division primitive des deux cycles fut encore maintenue, et la raillerie consommée avec une étiquette royale. Roland Furieux resta le neveu de Charlemagne et représenta tout le cycle évanoui des Carlovingiens. Quant à Don Quichotte, poursuivant à travers monts et vaux son idéal inaccessible, qui ne reconnaîtrait le dernier né de la famille des paladins d'Arthus et du Saint-Graal? Je voudrais que quelqu'un racontât les piperies qu'il a fallu au monde pour tomber peu à peu de Parceval-le-Gallois à Gargantua et à Grandgousier, et de Béatrix de Portinari à Dulcinée du Toboso.

Par degrés, la poésie féodale tomba dans un si grand oubli, qu'autant eût valu qu'elle n'eût pas existé. Depuis Malherbe, tout data de la Renaissance. Contre les analogies manifestes de l'histoire, il demeura décidé que, par une exception sans exemple, la poésie en France était née en l'an 1510 environ, de l'épigramme et du sonnet, dans le cabaret des écoliers de Paris. Tout son passé chevaleresque lui fut retranché. Villon et Marot furent les vénérables aïeux, à barbe blanche, qui présidèrent à ce berceau et le tachèrent de lie. Avec moins de préoccupation, il eût été possible de s'apercevoir que le madrigal, le sonnet, la ballade affectée, l'épître, le triolet, et les autres formes artificielles de ce temps-là, annonçaient la décadence d'un art ancien, aussi bien que les essais d'un art nouveau. Par delà les poètes des Valois auraient apparu les poètes de Philippe-Auguste.

En effet, si quelque chose doit être conclu de tout ce qui précède, c'est que la poésie en France n'a pas eu de moindres origines que dans le reste de la société chrétienne. Elle n'est pas de plus chétive lignée que l'italienne, l'espagnole, l'allemande, l'anglaise. Elle est née dans le berceau commun à tous, dans l'église. Avec la féodalité, elle a grandi hors des villes, dans les châteaux, parmi les chants des troubadours et les pompes des fêtes provinciales. Au XIIIe siècle, elle est parvenue avec la constitution du moyen-âge, à une sorte de maturité. Après cela, elle a, comme une littérature formée, parcouru les longues phases

du sophisme et de la décadence; le roman ergoteur de la Rose appartient à ce déclin. Les fabliaux du XVIe siècle sont les épisodes détachés du grand poème du XIIIe. Villon, Marot, Saint-Gelais, ces prétendus ancêtres, ont perdu déjà la grande trace du passé. De l'épopée, ils sont descendus au madrigal; de la simplicité débonnaire des romans de chevalerie, à la mignardise du rondeau. Ingénieux et subtils dans le mécanisme des vers, ce qui leur manque, c'est la pensée. Toutefois, jusque sous la Ligue et Louis XIII, un reste du vieux génie héroïque se perpétue emphatiquement dans les Amadis. En ce moment, le fantôme des traditions disparaît, avec la féodalité, sous Richelieu.

En un mot, la poésie française a eu deux époques principales, l'une toute féodale, au temps des croisades, l'autre toute royale, au siècle de Louis XIV. L'intervalle qui les sépare comprend la dissolution de la première et l'avénement de la seconde. De plus, ces deux époques n'ont entre elles presque aucun rapport de continuité, l'une n'étant point renfermée dans l'autre, ni produite par l'autre; et ce divorce d'avec la tradition est ce qui donne à la poésie en France un caractère particulier et presque unique en Europe.

Faut-il regretter que le siècle de Louis XIV ait en partie rejeté le passé national, et qu'il se soit plié aux formes de l'antiquité, au lieu de continuer l'œuvre ébauchée du moyen-âge? Cette question, qui est au fond celle de la société française, en renferme mille autres. Elle se résout par cette unique considération, que le retour à la tradition était impossible; il n'y avait plus aucune convenance entre la naïveté des traditions ecclésiastiques et chevaleresques, et le scepticisme pieux auquel on touchait alors. Si la France eût tenté de recommencer son passé et de remonter à son âge d'innocence, elle n'eût pu y réussir que par un mensonge social. Arthus et Louis XIV étaient mal faits l'un pour l'autre; le moyen-âge avait manqué sa tâche; ce n'était pas à la monarchie à refaire l'œuvre de la féodalité.

Que serait-ce, au contraire, si de cet oubli de la tradition était née en partie la puissance sociale du siècle de Louis XIV, et si c'était là le point par où le génie de ce siècle s'accorde le mieux avec le génie permanent de la France moderne? Or, c'est ce qu'on ne saurait nier. Dans le reste de l'Europe, la tradition des formes

du moyen-âge a persisté dans les lettres comme dans la société politique. Dès les croisades, on aurait pu prédire les développemens successifs de la poésie italienne, espagnole, allemande, anglaise. Le spectacle des Mystères contenait déjà l'ébauche du drame de Caldéron, de Shakspeare, de Goëthe. Dans les épopées religieuses et chevaleresques se trouvent les premières origines de Dante, d'Arioste, de Spenser; Pétrarque et Camoëns ont des rapports avec les troubadours; Raphaël en a avec Fiesole, avec Masaccio. Il n'en est point ainsi du siècle de Louis XIV. Sans passé, né de lui-même, il s'est levé à l'improviste, dans la famille des siècles, comme la coupole demi-chrétienne, demi-païenne, de Saint-Pierre, parmi les cathédrales du moyen-âge. Des formes que l'humanité a produites, orientales, grecques, romaines, féodales, il a choisi librement celles dont il lui a plu de se rapprocher. Il s'est donné les aïeux qu'il a voulus; et ordonnant, reniant, brisant, renouant ainsi à son gré le lien des générations, le siècle de Louis XIV est devenu le premier acte des révolutions dans lesquelles la France devait engager le monde. Appelée à abolir le moyen-âge dans les lois et dans les mœurs, la France a commencé par l'abolir dans la poésie. Sa littérature a été, comme ses institutions civiles, un acte de choix et de libre arbitre, non de nécessité et de tradition; et il n'est pas prouvé que l'*Art poétique* de Boileau n'ait été, dans un temps, ce que la déclaration des droits de la Constituante a été dans un autre.

Par là s'expliquent la défiance, l'antipathie instinctive de la France pour les formes et pour les habitudes des littératures étrangères. Il est clair que, continuant l'œuvre des traditions abolies, ces littératures sont en contradiction perpétuelle avec le génie de la France et le principe de son action. Aussi, aura-t-on beau faire; Dante, Caldéron, Shakspeare, apparaîtront long-temps encore parmi nous comme les fantômes d'un passé ennemi.

D'une autre part, j'ai souvent entendu remarquer avec étonnement que les ennemis les plus ardens du régime politique de Louis XIV sont restés les plus fidèles partisans des établissemens et des principes littéraires de cette époque. C'est au milieu des réactions les plus violentes contre le passé que cette royauté de l'art a jeté les racines les plus profondes au cœur de la nation. Le XVII[e] siècle a triomphé même en 89 et en 93. Pourquoi cela? Pré-

cisément parce que les formes de cet art, n'ayant pas de fondemens profonds dans l'histoire féodale, se prêtent à tous les changemens, et peuvent survivre à tous les naufrages. Émancipées du servage du moyen-âge, ces formes s'appliquent à la France nouvelle plus qu'à la France ancienne; et il est dans la nature des choses, que plus ce pays s'affranchira des souvenirs et des liens de son passé, plus cette poésie lui ressemblera; en sorte que les changemens de mœurs, de lois, de régimes, qui vieilliront tout le reste, ne feront que la rajeunir.

Voilà pourquoi il est bien inutile de s'inquiéter sérieusement de la gloire du siècle de Louis XIV. Ce siècle, éternellement triomphant, est le génie même de la France; il lui apparait chaque nuit sous sa tente. Et pourtant le monde aujourd'hui est plein d'hommes au langage funèbre, qui vont partout prophétisant sa ruine, s'ils ne lui portent secours. Ne les arrêtez pas; ne leur parlez pas; ils se hâtent, et peut-être arriveront-ils trop tard. En effet, ils ont pris sous leur très noble, très haute et très puissante protection, ce siècle défaillant. Ces chevaliers de la gloire se sont faits les défenseurs des faibles et des affligés, à savoir, de Bossuet, de Pascal, de Corneille, de Racine, de Molière, de Voltaire et de plusieurs autres orphelins de cette famille. Ils se travaillent incessamment pour la cause de ces opprimés; ils ne boivent, ni ne mangent, ni ne sommeillent; ils en mourront. Ne pourraient-ils pas, en conscience, et sans danger pour leurs pupilles, se permettre quelque repos, et au besoin, de dormir sur leur lance?

Si, comme quelques personnes le pensent, le moyen-âge a été le paradis des croyances populaires et de la poésie instinctive, le siècle de Louis XIV est celui qui nous en sépare irrévocablement. La France a goûté vers ce temps-là le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. Elle ne peut retourner en arrière dans son âge d'innocence. Austère, inexorable, l'époque de Louis XIV est comme l'ange à l'épée flamboyante, qui ferme sur nous les portes de cet Eden mystique. Toutes les fois que les peuples commencent à défaillir, et tournent avec regret la tête vers ce paradis perdu, le grand siècle se soulève de lui-même, et rend le retour impossible. Nul de nous ne rentrera dans l'Eden de la poésie et de la foi des ancêtres. Les portes ciselées par les archanges ont été closes avec fracas. En vain mille efforts se déchaineront contre elles :

la barrière élevée subsistera ; le genre humain n'aura point de transfuges.

Epopée des jours passés, trouvères, chevalerie, amours enchantés, légendes, charmes commencés, larves, images ébauchées, poésie qui aurait pu être, qui n'a été qu'à demi, flottez, errez dans les limbes des vides souvenirs. Vainement vous redemandez à naître : il est trop tard; un monde nous sépare de vous. Spectres des temps évanouis, que deviendriez-vous parmi nous? Vous nous feriez mourir, et nous ne vous ferions pas vivre une heure.

De la comparaison de la littérature française à ces deux époques, au moyen-âge et sous Louis XIV, résulte une autre conséquence plus triste, à mon avis; c'est que rien n'est faux comme la maxime de nos temps, qui veut que les époques les plus religieuses soient aussi les plus propres au développement des arts. Ah! si la croyance faisait les ouvrages durables, quelle poésie eût été plus accomplie que celle des trouvères? Née dans des siècles de sainteté, de quelle hauteur ne dominerait-elle pas tous les âges modernes! Mais il n'en est point ainsi, et plus je réfléchis au principe ci-dessus énoncé, plus je m'aperçois qu'il découle d'une méconnaissance égale de la religion et de l'art.

Ne vous aveuglez pas sur la valeur de l'art, et, retombant dans la vieille erreur, n'allez pas prendre l'idole pour la divinité. Examinez, étudiez, comparez tous les monumens achevés du génie humain; partout vous trouverez en eux un sentiment de critique qui exclut l'ingénuité de la foi. A proprement parler, l'art lui-même ne commence à exister qu'à la condition de se séparer du culte et de la liturgie, c'est-à-dire d'établir une église dans l'église, un Dieu nouveau au sein du Dieu antique. Le prêtre crée les symboles; l'artiste les détruit. L'Orient sacerdotal a fait les dieux; la Grèce impie a fait les statues. Quand je lis les poètes du temps de Périclès, je pense aux impiétés naissantes dans l'école de Socrate. Le siècle d'Auguste commence; mais déjà les augures ne peuvent se regarder sans rire. Au moyen-âge, l'époque des troubadours est celle des hérésies des Albigeois et des Vaudois. Qu'est-ce que la prétendue orthodoxie de Dante, si ce n'est un perpétuel blasphème contre la papauté? Quoi de plus? Le siècle de Léon X est le siècle de Luther. Aux époques religieuses par excellence

4.

appartiennent les sphinx de Thèbes, saint Jérôme, Tertullien, saint Hilaire, les hymnes et les proses ecclésiastiques, les trouvères, les mystères, les crucifix de Cimabuë. Aux époques où naît le scepticisme appartiennent les marbres du Parthénon, l'Antinoüs, Michel-Ange, Raphaël, Arioste, Shakespeare, Milton, Cervantes, Pascal, Molière, Racine, La Fontaine, Voltaire. De quel côté sont les croyans? de quel côté sont les artistes?

Ne confondez donc plus la religion et l'art, si vous ne voulez les détruire l'un et l'autre et l'un par l'autre. On demande aujourd'hui à l'artiste d'être prêtre, c'est-à-dire de n'être ni prêtre ni artiste. Quant au poète, il ne lui est plus permis de rimer un couplet sans affirmer quelle est sa foi en matière d'ontologie, ce qu'il affirme touchant l'origine de la terre et du soleil, de la mer et des étoiles, du travail et du salaire, d'Ormuzd et d'Ahriman. Profondeur fausse et décevante, mère de frivolité et d'impiété réelle.

De là aussi il est résulté que notre époque, en qualité d'hérétique, a été mise à l'interdit, et comme telle livrée au bras séculier. Ce siècle a trouvé, parmi nous, un nombre infini de prédicateurs, qui, la corde au cou, le cilice aux reins, et portant d'avance le deuil de leur propre génie, vont prêchant la fin du monde, à savoir : de la jeunesse qui les quitte, de la beauté qu'ils ont perdue, de l'amour qui les fuit, de l'espérance qui les abuse. Et de cette somme effroyable de sermons, mandemens, homélies, il est resté démontré : premièrement, que rien n'est plus chétif que la vue du monde ébranlé, par trois fois en moins de trente ans, jusqu'en ses fondemens, par la révolution française; tant d'assemblées fameuses, de grands courages, d'échafauds bravés, de révoltes vaincues et ranimées; tant de rois en exil et mourans sans tombeaux; tant de batailles rangées sur terre et sur mer; aux deux bouts de la chaîne, l'Amérique et la Grèce affranchies; un empire détruit en une nuit, et partout la paix plus inquiète que la guerre; deuxièmement, que rien n'est plus anti-poétique ni plus indigne de l'examen d'un galant homme que l'époque qui a réuni, dans un même chœur diabolique, Goëthe, Byron, Klopstock, Alfieri, André Chénier, Schiller, Châteaubriand, Wieland, Mme de Staël, Herder, Lamartine, Uhland, Manzoni, Walter Scott, Coleridge, Hugo, Wordsworth, Tieck, Jean Paul, La Mennais, Béranger, le tout couronné par le roi des nains, Napoléon!

ED. QUINET.

NANTES.

I.

Nantes à trois époques. — La cour du roi Baco. — La Chezine. — L'entrepôt. — Le château. — La cathédrale et le tombeau de François II. — La chapelle de la Miséricorde.

Vers le premier siècle de l'ère chrétienne, on voyait, à quelques lieues au-dessus de l'embouchure de la Loire, une réunion confuse de villages couverts de chaume et à moitié cachés parmi les saules. D'étroits chemins, bordés de bouleaux, unissaient entre eux ces différens hameaux. Les vertes prairies s'étendaient par derrière, et l'on voyait tourbillonner au-dessus les oies sauvages qui venaient s'abattre le long des rives. Tout était champêtre et tranquille : seulement, parfois, le soir, à la marée montante, on apercevait dans la brume des barques noires glissant sur les eaux comme des serpens marins, et qui, suivant un des bras du fleuve, s'y perdaient parmi les feuillées. Alors, du côté où elles avaient disparu, on entendait s'élever des cris de mort ; on voyait étinceler des flammes ; puis les barques reparaissaient emportées par le jusant, et passaient, rapides comme des flèches, toutes chargées de dépouilles sanglantes, de femmes garottées et d'enfans en pleurs.

Cette grande bourgade sans défense était Nantes, alors exposée aux attaques des corsaires de toutes nations, qui remontaient la Loire pour piller la ville, brûler les maisons et emmener les habitans en esclavage.

Plus tard, vers le XIIIe siècle, les saules, les bouleaux, les prairies avaient disparu, et, à la place des hameaux, s'étendaient des quartiers populeux. Nantes avait grandi : un long rempart de pierre l'enveloppait comme une armure, les archers veillaient sur ses tours crénelées, les pendus chargeaient ses fourches de justice : cette ville était devenue le plus brillant joyau de la couronne de Bretagne, et rien ne manquait plus à la cité du moyen-âge, pas même la peste, qui enlevait tous les cinq ans un tiers de la population.

Telle qu'elle existe de nos jours, Nantes ne rappelle que fort peu le passé. Il ne faut plus y chercher ni la capitale des Namnètes, ni la ville féodale; les cabanes primitives y ont été renversées depuis long-temps, et la pioche est au pied des dernières maisons gothiques. Où le fleuve baignait des prairies, il ne trouve plus que des canaux de pierre; où serpentaient les vertes oseraies s'élèvent des frontons sculptés et d'opulentes façades; où glissaient les navires de pirates, flottent de paisibles bateaux laveurs. Nantes n'a rien gardé de l'air de ses anciens jours. C'est une ville de ponts, de péristyles, de palais et de colonnes; une cité d'Italie perdue dans les vallées de la Bretagne; Venise, sauf le soleil et les gondoliers.

Et cependant, sous ce replâtrage moderne, que de belles empreintes du passé! que de touchantes chroniques dans les vieux noms tracés encore à tous les carrefours de cette jeune ville? Allez sous les arbres de la Fosse, le long de cette belle lagune où flottent les grands navires dont la cale entr'ouverte exhale les arômes de l'Inde, et interrogez les souvenirs qui vous environnent. Là bas, sur ce rocher de l'Ermitage, est *la cour de Baco*, monarque miraculeux qui fonda sa royauté sur la générosité et le dévouement!... Aussi n'a-t-il point laissé de dynastie! — Interrogez un vieux matelot du port, il vous dira son histoire.

Baco était un pauvre et joyeux enfant, qui partit de Nantes à douze ans, n'emportant même pas la bénédiction d'une mère, car il

était orphelin. Il entreprenait le tour du monde avec deux chemises de laine nouées dans un mouchoir bleu!... humble trousseau du mousse, au fond duquel, pourtant, il avait trouvé place pour l'espérance. Elle ne le trompa point. Vingt ans après, Baco revint des Indes orientales riche à millions. Il se fit construire une demeure somptueuse sur le coteau de l'Ermitage, au lieu même où il était né, et bâtit à l'entour un village pour les familles de vieux marins. Ce champ d'asile, qu'il ouvrit à près de deux cents malheureux, qui reçurent de lui l'abri et la nourriture, prit le nom de *cour de Baco,* paisible cour composée de vieillards et d'enfans, au milieu desquels le roi de la colline venait causer chaque soir et chanter les airs du pays. Bientôt la réputation de l'heureux royaume se répandit au loin; on accourut de toutes parts pour réclamer de Baco le titre de sujet, mais il ne restait plus de place sur son coteau fortuné. — Alors ceux dont il avait été forcé de repousser les prières, ne voulant point perdre de vue cet Eden à la porte duquel ils avaient frappé trop tard, et où ils espéraient entrer un jour, s'établirent sur une hauteur voisine et y fondèrent un village, espèce de purgatoire auquel ils donnèrent le nom plaintif de *Misèri*. La *cour du roi Baco* a disparu depuis longtemps, et son souvenir même commence à s'effacer; mais la sombre colline est toujours debout, avec son triste nom et son peuple de malheureux qui espèrent....

C'est aussi à quelques pas de la Fosse que se trouve la Chezine, ce Simoïs nantais, qui, s'il en faut croire la tradition, reçut autrefois les flottes de César, et qu'aujourd'hui trois écoliers videraient avec leurs chapeaux.

Il y a environ dix ans que l'on trouva dans le lit du ruisseau historique les débris d'une figurine que les antiquaires reconnurent sur-le-champ, pour être de *cuivre latin*. Ils l'examinèrent avec soin et décidèrent, après de longs et savans débats, que c'était une *tête d'Hercule triomphant*. Le mémoire dans lequel cette découverte était constatée allait être publié, lorsque l'on retrouva, dans une des maisons que baigne la Chezine, les restes de la figurine précieuse : *l'Hercule triomphant* était une tête de chenet!

Vis-à-vis du lieu où la Chezine disparaît pour aller se perdre dans la Loire, on aperçoit les vastes édifices de l'entrepôt où Carrier emmagasina, en 93, la marchandise vivante sur laquelle le

bourreau devait prélever son droit. Pendant plusieurs mois, mille victimes passèrent chaque jour de cette prison au fond de la Loire et dans la carrière de Gigant, où le comité révolutionnaire entretenait trois cents fossoyeurs! Mais Carrier avait beau tuer des deux mains, les cachots regorgeaient toujours, car la Vendée entière s'y précipitait comme une mer débordée. Lorsqu'en 94 on ouvrit l'entrepôt, on y trouva par centaines des malheureux étouffés ou morts de faim, des femmes qui avaient succombé dans les douleurs de l'enfantement, et que les rats avaient dévorées, des squelettes d'enfans encore cramponnés au sein de squelettes qui avaient été leurs mères! Au rapport des médecins, les malades qui sortirent de ce sépulcre *sentaient le cadavre!* A l'hospice, un seul lit en recevait jusqu'à cinquante dans le même jour; ils ne faisaient qu'y passer et y mourir.

Maintenant, les bâtimens de l'entrepôt ont été blanchis à neuf, et rien n'y rappelle plus le charnier de 93. Les bourgeois de Nantes ont construit à l'entour un quartier composé d'élégans hôtels qu'ombragent des acacias et que tapissent des clématites!.... — Espèce d'à-propos symbolique qui semble rappeler que tout le sang versé par nos pères a servi à engraisser le sol où moissonne maintenant la bourgeoisie.

En remontant le cours de la Loire, vous rencontrerez le Bouffai, vieille forteresse transformée en palais de justice. Il ne reste de l'édifice primitif qu'une tour décharnée où l'on a eu l'idée bizarre de placer en plein vent la principale horloge de la ville, qui, de cette manière, fonctionne moins comme horloge que comme baromètre. Un peu plus haut se trouve l'ancien château devant lequel Henri IV s'arrêta en s'écriant : — *Ventre-saint-gris! les ducs de Bretagne n'étaient pas de petits compagnons!*

Après la réunion à la France, le château de Nantes servit fréquemment de prison d'état. Un soir de l'année 1654, et pendant que les gardiens regardaient un moine jacobin se noyer dans la Loire, un petit prêtre miope et presque bossu se laissa glisser le long d'une corde, du haut de la tour la plus élevée, monta sur un cheval qui l'attendait à Richebourg, et s'enfuit à Rome à franc étrier. C'était le cardinal de Retz, ce Catilina à l'eau rose, qui dépensa tant d'esprit en bruyantes sottises, tant d'imagination en complots avortés; sa captivité durait depuis cinq mois.

La cathédrale de Nantes, vaste quoique inachevée, est lourde, blafarde et sans caractère. Il faut cependant visiter le mausolée élevé à François II, duc de Bretagne, et à sa femme, Marguerite de Foix. Ce monument, envoyé à Nantes par leur fille Anne de Bretagne, alors reine de France, est un des plus riches, sinon des plus élégans qu'ait produits la renaissance. François II et Marguerite, revêtus du manteau ducal, sont couchés sur le tombeau : leurs têtes reposent sur des coussins que soutiennent des anges, leurs pieds sur un lévrier et sur un lion tenant les écussons de Bretagne et de Foix. Aux quatre coins du monument, des statues de grandeur naturelle représentent les quatre vertus cardinales; sous les traits de *la Justice*, il est facile de reconnaître Anne de Bretagne elle-même. On aperçoit tout autour du mausolée, dans des niches de marbre rouge, les douze apôtres, Charlemagne et saint Louis, saint François et sainte Marguerite; plus bas se trouvent seize figurines reproduisant les différentes attitudes de la méditation ou de la douleur. Ce mausolée, ouvrage d'un sculpteur breton, Michel Columb, qui n'a point laissé d'autre œuvre connue, produit un bel effet par son ensemble. Plusieurs parties sont dépourvues de correction, le lion et les anges manquent surtout de dessin; mais les quatre grandes statues, les douze apôtres et les seize figurines accusent autant de puissance de conception que de hardiesse pratique. Il y a dans le monument entier une sorte d'opulence virile, et l'élégance même des détails semble tenir plutôt à la force qu'à la grace.

Les cercueils de plomb contenant les restes de François II et de Marguerite de Foix avaient été déposés dans ce mausolée; on les en arracha pendant la terreur, et on les fondit pour en faire des balles! Une boîte d'or, dans laquelle était renfermé le cœur d'Anne de Bretagne, fut alors trouvée entre les deux bières. On y lisait ces vers à demi effacés :

En ce petit vaisseau de fin or pur et munde,
Repose un plus grand cueur que oncque dame eut au munde.
Anne fut le nom d'elle, en France deux fois royne,
Duchesse des Bretons, royale et souveraine.
Ce cueur fut si très hault, que de la terre aux cieulx,
Sa vertu libéralle accroissoit mieulx et mieulx,

Mais dieux en a reprins sa portion meilleure,
Et ceste part terrestre en grand deuil nous demeure.

(IXe janvier M. Ve. XIII.)

Cette boite précieuse, échappée par hasard au vandalisme de la révolution, n'a été depuis l'objet d'aucun soin. En 1824, nous l'avons vue entre les mains du concierge de l'hôtel-de-ville, qui la conservait dans une vieille commode, avec les bijoux de chrisocale de sa femme.

On a détruit, en 1823, la chapelle de la Miséricorde, située dans la paroisse de Saint-Similien, et qui fut fondée au sixième siècle en mémoire de l'un de ces combats si fréquemment racontés par les légendaires. Dans une forêt qui couvrait le coteau où se trouve actuellement la place de Viarme, vivait un dragon, tenant du taureau et du serpent, qui dévorait à l'entour gentilshommes et manans, habitans et pèlerins. Trois seigneurs de Nantes se décidèrent à l'aller attaquer dans son repaire, après s'être munis de scapulaires et de bonnes cuirasses. Quand ils arrivèrent au bois, la bête, sortant de sa caverne aussi furieuse qu'une lionne qui défendrait son lionceau, s'élança vers eux en sifflant; ce qu'entendant, un des seigneurs sentit son cœur faillir et sa foi en la protection divine qui s'en allait. Il voulut donc tourner bride, mais trop tard. Le monstre était arrivé sur lui, et d'une morsure avait fait quatre morceaux de l'homme et du cheval. Cependant les deux autres seigneurs, sans pâlir devant un pareil spectacle, offrirent leur vie en holocauste au vrai Dieu et à leurs frères; puis, tenant d'une main leurs scapulaires, de l'autre leur épée, ils poussèrent au dragon, qui, sans faire aucune résistance, se jeta à leurs pieds et se laissa tranquillement tuer par eux. On transporta processionnellement à Nantes, au grand ébahissement et à la grande terreur de tous, le squelette du monstre, dont la mâchoire inférieure fut détachée et déposée dans le trésor de la cathédrale. Elle s'y trouvait encore en 1773. La chapelle de la Miséricorde fut élevée en commémoration, au lieu même où la bête avait été égorgée. Lors de sa destruction, on voyait sur les vitraux des peintures relatives à la légende que nous venons de rapporter. D'un côté était le dragon mort, un homme déchiré et un évêque, de l'autre trois cavaliers armés, au-dessous desquels on lisait ces rimes :

Un roi dessus un blanc cheval,
Tire l'arc pour faire mal;
Un autre sur un cheval roux,
Tire l'épée tout en courroux;
L'autre sur un cheval noir,
Vit la mort et l'infernal manoir.

II.

Caractère nantais. — Traite des noirs. — Industrie. — Arts.

Je ne sais si la remarque en a déjà été faite, mais les villes économes sont précisément celles qui offrent au premier coup d'œil les apparences du luxe. C'est toujours là que l'on trouve de grands monumens, des places somptueuses, d'opulentes demeures; la Hollande et la Suisse, si renommées pour leur parcimonie, ne le sont pas moins pour le comfort des habitations, pour la multiplicité et le luxe soigné des édifices publics. Aussi, à part quelques exceptions dont l'histoire nous indique la cause, la richesse visible d'une cité est-elle une preuve d'ordre et d'économie chez ses habitans. Les villes à habitudes mobiles, aventureuses et dépensières, ont toujours quelque chose de l'air débraillé qui révèle le dissipateur.

Nantes est une démonstration frappante de cette vérité. Au dehors, comme nous l'avons déjà dit, ce n'est que péristyles et colonnades, mais au dedans règne une simplicité qui a rendu l'économie nantaise proverbiale. Du reste, ce goût pour l'épargne est peut-être le trait le plus saillant du caractère breton; c'est une des expressions de la dure sobriété et de la prévoyance excessive de cette race plus ferme que hardie, plus apte aux joies intellectuelles qu'à celles des sens. Cette tendance à la thésaurisation dégénère même souvent, dans les affaires, en une avarice minutieuse qui n'est pas sans ridicule. Nous avons eu entre les mains un compte de liquidation de société montant à plusieurs centaines de mille francs, et sur lequel un des associés avait porté deux chandelles brûlées pendant une conférence avec son co-intéressé!

On conçoit combien de telles habitudes doivent nuire à l'extension des affaires. Aussi, on ne peut le nier, si grace à la circonspection des négocians nantais, leur place est une des plus sûres de

l'Europe, il n'en est point, en revanche, où les opérations soient plus restreintes, les combinaisons nouvelles plus mal reçues. On a beaucoup ri de la confiance de ces capitalistes anglais qui achetèrent d'un Italien déguisé en cacique, des mines d'or dans l'Amérique du Sud, et qui y envoyèrent, à grands frais, une expédition qui ne put jamais découvrir les mines achetées. Les négocians de Nantes tomberaient facilement dans l'excès contraire; offrez de leur vendre le Champ-de-Mars pour mille écus, et ils demanderont vingt-quatre heures pour y réfléchir!

C'est surtout cette couardise financière qui a déterminé la diminution progressive de leur commerce. A la ruine des colonies, la hardiesse et l'imagination leur ont manqué pour remplacer les relations qui s'anéantissaient, par d'autres relations plus fructueuses. En comparant leur inactivité actuelle à l'habileté dont ils firent preuve au moyen-âge, on aurait lieu de s'étonner si l'on ne savait qu'alors ce fut à des étrangers, et principalement à des Génois, que l'on dut cette impulsion qui continua à se faire sentir jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

L'abolition de la traite des noirs a surtout nui à l'importance commerciale de Nantes, qui s'était de bonne heure accoutumée à ce trafic, et qui y trouvait une source de richesses. On a tout dit sur cette question que les négrophiles ont réussi à rendre ridicule, ce qui semblait impossible; mais bien que nous ne soyons nullement partisans des ventes *de bois d'ébène*, et que nous ayons frémi en visitant ces navires revenus de la traite et *sentant encore la chair fraîche*, en notre qualité de romancier, nous ne pouvons nous empêcher de regretter ces vieux commerçans négriers dont nous avons entendu raconter tant de curieuses choses.

Nous avons eu pourtant le bonheur d'en connaître deux qui vivent encore peut-être, et qui ont continué jusqu'au dernier instant un commerce auquel ils devaient leur fortune. Tous deux étaient des hommes pleins d'honneur, pères tendres, maris aimables, citoyens dévoués. Le plus vieux, catholique fervent, soutenait de bonne foi que la traite était une action méritoire devant Dieu, puisque par ce moyen les nègres étaient arrachés à l'idolâtrie. Ses noirs devenaient en effet chrétiens dès leur embarquement, et le capitaine avait ordre de leur conférer le baptême pendant que le contre-maître leur passait les menottes. Quant à l'autre, plus

jeune et plus au courant des idées du jour, c'était au contraire un esprit-fort, abonné au *Courrier Français*, et votant aux élections avec l'extrême gauche : celui-là faisait la traite par philantropie, et pour que les habitans de la côte de Coromandel pussent jouir des bienfaits de la civilisation. Je n'oublierai jamais la première et la seule visite que je lui fis. C'était le soir; je le trouvai avec sa femme et ses enfans dans un vieux salon décoré d'une douzaine de portraits au pastel qui représentaient tous les membres de la famille à l'âge de dix ans, et portant chacun à la main un nid, une poire ou une orange. Le brave homme avait sur ses genoux deux petites filles charmantes qui jouaient avec ses breloques; mais il paraissait soucieux. Au moment où j'entrai, il racontait à sa femme comment son dernier navire négrier, poursuivi par une corvette anglaise, avait été forcé de jeter sa cargaison par-dessus le bord pour ne pas être pris en contravention. On n'avait sauvé que deux petits noirs qui s'étaient cachés pendant qu'on noyait leurs mères. La jeune femme écoutait ces détails en faisant danser son dernier né dans ses bras. Quand son mari eut fini :

— Je t'en prie, renonce à ce commerce, mon ami, lui dit-elle d'une voix suppliante et douce.

Je m'étais levé pour m'en aller ; je m'arrêtai :

— A la bonne heure, m'écriai-je, vous êtes mère, vous, et vous avez compris !

— Sans doute, reprit-elle tranquillement, s'il continuait, nos enfans seraient ruinés !

Au reste, ces caractères ne se retrouvent plus dans la génération actuelle : le type du négrier comme celui du vieux commerçant a disparu avec la traite et le commerce. En effet, les navires qui couvraient autrefois l'embouchure de la Loire deviennent moins nombreux chaque jour; le Hâvre et Bordeaux s'agrandissent de plus en plus aux dépens de Nantes. Depuis quelques années pourtant, celle-ci semble vouloir sortir de sa torpeur. Déchue de son importance maritime, elle cherche à se constituer en ville industrielle; mais les résultats obtenus jusqu'à présent à cet égard ne peuvent être regardés tout au plus que comme des espérances, et l'établissement des zones de douanes retardera encore ses progrès en la mettant dans une classe exceptionnelle et défavorable pour le prix des houilles. Cependant, par sa position à l'extré-

mité du plus beau bassin et à l'embouchure du plus grand fleuve de la France, Nantes semble destinée à jouer tous les rôles qu'elle voudra tenter. De toutes nos grandes cités industrielles ou commerçantes, une seule, Lyon, pourrait l'emporter sur elle par le voisinage de Saint-Étienne. Mais que sont les meilleurs instrumens de succès sans l'adresse qui sait les mettre en œuvre, sans l'audace inventive qui les perfectionne? Croirait-on, par exemple, que la fabrication du coton, aussi ancienne à Nantes qu'en Alsace et en Normandie, n'y a pris aucun développement, tandis qu'elle rapporte des millions à ces deux provinces (1)?

Mais si l'industrie est encore peu cultivée à Nantes, en revanche les arts le sont prodigieusement. Une société s'est même formée sous leur invocation, et l'on s'y occupe avec ardeur de musique et de peinture. On ne saurait trop encourager cette tendance, puisqu'elle est l'indication d'un progès; mais elle est encore trop nouvelle pour n'avoir pas son côté plaisant. En attendant que cette mode d'art se soit transformée en un goût réel, ce qui arrivera sans doute, grace à l'influence de quelques talens vrais et inspirateurs, les comptoirs se transforment en ateliers, et les arrière-boutiques en salles de concert. Il y a maintenant autant de pianos à Nantes qu'il peut y avoir de guitares à Madrid. On en entend de tous côtés; on en aperçoit partout. Le professeur de piano marche de pair avec le maître d'écriture et le catéchisme. Nous ne savons si cette mélomanie rendra quelque jour la population musicienne; mais à coup sûr, elle rendra long-temps la ville inhabitable pour les oreilles délicates.

(1) L'esprit peu entreprenant des commerçans nantais est une des causes de la lenteur des progrès industriels, mais n'est point la seule. Il faut citer, parmi les plus puissantes, la difficulté de naviguer en Loire. Sous Louis XIV, les navires de trois cents tonneaux, qu'il faut maintenant décharger à Paimbœuf, montaient jusqu'à Nantes. En outre, l'étiage du fleuve jusqu'à Orléans est si variable, que les relations sont continuellement retardées ou interrompues. Si les travaux nécessaires pour la navigation de la Loire étaient exécutés, les frais de port se trouveraient considérablement réduits à Nantes, et cette ville aurait pour les arrivages et les armemens de grands avantages sur le Hâvre, où l'on ne parvient qu'en courant beaucoup de dangers. Les travaux indispensables à effectuer sur la Loire ne coûteraient que 20,000,000.

Le commerce de Nantes n'est aujourd'hui que le vingt-huitième du commerce de toute la France. En 1790, le commerce extérieur de cette ville était de cinquante-huit mille tonneaux plus considérable que de nos jours.

III.

Le Sanitat. — L'Hospice de Saint-Jacques. — Les vieillards, les enfans et les aliénés.

Il y a quelques années qu'il existait à Nantes un bouge infect auquel, par anti-phrase sans doute, on avait donné le nom de *sanitat*. C'était une ancienne maladrerie construite au moyen-âge pour parquer les pestiférés et à laquelle le badigeon moderne n'avait rien ôté de sa physionomie primitive. Aussi, lorsque l'on approchait du vieil édifice, dont la masse sombre se trouvait perdue au milieu de venelles fétides, s'attendait-on, à chaque instant, à voir sortir du porche étroit et écrasé quelque malade portant, selon l'ordonnance de 1500, la souquenille de toile à croix jaune, la clochette de cuivre et la baguette blanche. Ce repaire immonde, qui tenait à la fois de la morgue et de la prison, était tout simplement l'hospice civil de Nantes! C'était l'asile ouvert par une ville de cent mille ames aux trois plus touchantes misères de la terre, la vieillesse, l'enfance et la folie!

Il y a seulement quelques années que l'on s'aperçut de la nécessité de remplacer ce honteux hospice. Un homme habile qui avait parcouru presque toute l'Europe pour en examiner les établissemens publics, M. de Tollenare, communiqua ses notes à deux architectes qui se mirent à l'œuvre, et le nouveau Sanitat sortit de terre. Mais quel fut l'étonnement de tous, quand au lieu d'une de ces casernes de mendians auxquelles nous sommes accoutumés, on vit s'élever un palais! Jusqu'alors on n'avait compris un hospice que triste, pauvre, rapiécé, et portant gravé sur sa façade comme un écusson de gueuserie qui rappelait les haillons de ses hôtes. Jugez quel spectacle inattendu, quand le nouvel édifice se dressa sur la colline avec des parcs verts, des galeries sonores, des peristyles aériens! Le riche venait regarder avec stupeur et se sentait jaloux de la demeure du mendiant. On se demandait à quoi bon tant de dispendieux prodiges? Ce luxe ne formait-il pas un contre-sens avec la destination même du bâtiment? Ne serait-ce point, quoi qu'on fît, un asile ouvert aux maladies sociales les plus inguérissables et les plus cuisantes? Dès-lors, à quoi bon tant

mité du plus beau bassin et à l'embouchure du plus grand fleuve de la France, Nantes semble destinée à jouer tous les rôles qu'elle voudra tenter. De toutes nos grandes cités industrielles ou commerçantes, une seule, Lyon, pourrait l'emporter sur elle par le voisinage de Saint-Étienne. Mais que sont les meilleurs instrumens de succès sans l'adresse qui sait les mettre en œuvre, sans l'audace inventive qui les perfectionne? Croirait-on, par exemple, que la fabrication du coton, aussi ancienne à Nantes qu'en Alsace et en Normandie, n'y a pris aucun développement, tandis qu'elle rapporte des millions à ces deux provinces (1)?

Mais si l'industrie est encore peu cultivée à Nantes, en revanche les arts le sont prodigieusement. Une société s'est même formée sous leur invocation, et l'on s'y occupe avec ardeur de musique et de peinture. On ne saurait trop encourager cette tendance, puisqu'elle est l'indication d'un progès; mais elle est encore trop nouvelle pour n'avoir pas son côté plaisant. En attendant que cette mode d'art se soit transformée en un goût réel, ce qui arrivera sans doute, grace à l'influence de quelques talens vrais et inspirateurs, les comptoirs se transforment en ateliers, et les arrière-boutiques en salles de concert. Il y a maintenant autant de pianos à Nantes qu'il peut y avoir de guitares à Madrid. On en entend de tous côtés; on en aperçoit partout. Le professeur de piano marche de pair avec le maître d'écriture et le catéchisme. Nous ne savons si cette mélomanie rendra quelque jour la population musicienne; mais à coup sûr, elle rendra long-temps la ville inhabitable pour les oreilles délicates.

(1) L'esprit peu entreprenant des commerçans nantais est une des causes de la lenteur des progrès industriels, mais n'est point la seule. Il faut citer, parmi les plus puissantes, la difficulté de naviguer en Loire. Sous Louis XIV, les navires de trois cents tonneaux, qu'il faut maintenant décharger à Paimbœuf, montaient jusqu'à Nantes. En outre, l'étiage du fleuve jusqu'à Orléans est si variable, que les relations sont continuellement retardées ou interrompues. Si les travaux nécessaires pour la navigation de la Loire étaient exécutés, les frais de port se trouveraient considérablement réduits à Nantes, et cette ville aurait pour les arrivages et les armemens de grands avantages sur le Hâvre, où l'on ne parvient qu'en courant beaucoup de dangers. Les travaux indispensables à effectuer sur la Loire ne coûteraient que 20,000,000.

Le commerce de Nantes n'est aujourd'hui que le vingt-huitième du commerce de toute la France. En 1790, le commerce extérieur de cette ville était de cinquante-huit mille tonneaux plus considérable que de nos jours.

III.

Le Sanitat. — L'Hospice de Saint-Jacques. — Les vieillards, les enfans et les aliénés.

Il y a quelques années qu'il existait à Nantes un bouge infect auquel, par anti-phrase sans doute, on avait donné le nom de *sanitat*. C'était une ancienne maladrerie construite au moyen-âge pour parquer les pestiférés et à laquelle le badigeon moderne n'avait rien ôté de sa physionomie primitive. Aussi, lorsque l'on approchait du vieil édifice, dont la masse sombre se trouvait perdue au milieu de venelles fétides, s'attendait-on, à chaque instant, à voir sortir du porche étroit et écrasé quelque malade portant, selon l'ordonnance de 1500, la souquenille de toile à croix jaune, la clochette de cuivre et la baguette blanche. Ce repaire immonde, qui tenait à la fois de la morgue et de la prison, était tout simplement l'hospice civil de Nantes! C'était l'asile ouvert par une ville de cent mille ames aux trois plus touchantes misères de la terre, la vieillesse, l'enfance et la folie!

Il y a seulement quelques années que l'on s'aperçut de la nécessité de remplacer ce honteux hospice. Un homme habile qui avait parcouru presque toute l'Europe pour en examiner les établissemens publics, M. de Tollenare, communiqua ses notes à deux architectes qui se mirent à l'œuvre, et le nouveau Sanitat sortit de terre. Mais quel fut l'étonnement de tous, quand au lieu d'une de ces casernes de mendians auxquelles nous sommes accoutumés, on vit s'élever un palais! Jusqu'alors on n'avait compris un hospice que triste, pauvre, rapiécé, et portant gravé sur sa façade comme un écusson de gueuserie qui rappelait les haillons de ses hôtes. Jugez quel spectacle inattendu, quand le nouvel édifice se dressa sur la colline avec des parcs verts, des galeries sonores, des peristyles aériens! Le riche venait regarder avec stupeur et se sentait jaloux de la demeure du mendiant. On se demandait à quoi bon tant de dispendieux prodiges? Ce luxe ne formait-il pas un contre-sens avec la destination même du bâtiment? Ne serait-ce point, quoi qu'on fît, un asile ouvert aux maladies sociales les plus inguérissables et les plus cuisantes? Dès-lors, à quoi bon tant

de colonnes et tant de portiques? N'était-ce pas bâtir un palais à propos d'un égout?

Ainsi disait la foule; mais les architectes n'écoutaient pas, car ils avaient conscience de leur œuvre. Ils avaient compris que dans cette existence d'hospice où l'instinct de la famille et du chez soi ne peut trouver satisfaction, et où la vie est réduite à une commensalité de régiment, il fallait suppléer par quelque chose à l'effacement de l'individualité et de l'esprit de possession. Si là le pauvre n'avait plus à lui sa chambre étroite qu'il pût arranger à sa manière, son lit de paille où il lui fût permis de dormir selon sa fantaisie, sa table boîteuse sur laquelle il eût la liberté de manger à son heure, il fallait au moins le dédommager de ces pertes d'indépendance par le spectacle de sa nouvelle demeure, par l'espèce d'orgueil ingénu qu'il pouvait éprouver à l'habiter, par le bien-être mystérieux que jette en nous l'aspect de tout ce qui est noble, riche et grand; il fallait qu'il s'astreignît à un ordre et à une propreté uniformes, par cela seul que ce qui l'entourait était trop beau pour se passer d'ordre et de propreté. Et, qui ne sait l'action des objets qui frappent habituellement nos yeux sur notre vie intérieure? N'est-ce rien, croyez-vous, pour les joyeux et pauvres lazaroni que de dormir sous des colonnades de marbre devant le golfe enchanté de Naples? Il y a dans la poésie des formes quelque chose qui caresse l'ame par l'intermédiaire du regard et lui inspire plus de sérénité. Le monde extérieur est une sorte de moule dont nos pensées prennent l'empreinte à force de s'y heurter.

Tout à cette pensée, les architectes continuaient le nouvel hospice d'après le plan qu'ils avaient conçu. Bientôt il apparut dans son entier, tout brodé de frontons, tout dentelé de galeries, et dominant la rive ombreuse de Saint-Sébastien. Le colosse était debout, mais ce n'était point assez, il restait à lui donner la vie. Tous les arrangemens intérieurs étaient à faire. Autant il avait fallu de spontanéité pour trouver l'ensemble, autant il était besoin maintenant de minutieuse prévoyance pour exécuter les détails. Il fallait devenir femme par l'attention et la finesse, afin de ne rien laisser échapper, en conservant toutefois la force virile de la conception première. En un mot, le plan de ce grand poème de pierre achevé, il restait à l'écrire, et ce n'était pas chose facile, car il y avait là trois peuples distincts, trois natures opposées aux-

quelles on devait satisfaire : des vieillards, des enfans et des insensés !

Cette nouvelle difficulté n'effraya point les architectes : aux vieillards, ils donnèrent les salles chaudes et abritées, les cours sablées, les galeries dorées par le soleil de midi ; aux enfans, les chambres aérées, le préau libre et les petits jardins garnis de buis ; aux aliénés, les dortoirs joyeux, la verdure, les fleurs et la Loire à l'horizon. Puis, comme toutes ces natures étaient délicates, impressionnables, faciles à la tristesse ou au dégoût, ils éloignèrent du regard ce qui pouvait réveiller une sensation pénible ou exciter une répugnance ; ils reléguèrent dans la partie souterraine tout ce qui rappelait l'hospice, et cette fabrication alimentaire des vastes établissemens qui, faite sur une trop grande échelle, prend toujours un aspect repoussant. Ainsi rien ne fut présenté aux hôtes du nouveau *Sanitat* que sous la forme la plus attrayante, et le matériel grossier de la vie resta voilé pour eux.

Enfin le jour d'ouvrir aux pauvres leur nouvelle demeure arriva. On y transporta d'abord les enfans, orphelins tachés du péché originel de la misère ou de la bâtardise, puis les malheureux qui, après avoir usé leurs corps à la peine pendant quarante ans, viennent humblement demander à la société quelques années de vie en aumône. Au premier moment, ce fut pour tous une surprise muette ; bientôt à la surprise succéda la curiosité, à la curiosité la joie. Ils parcouraient les cours et les portiques, admirant tout, touchant à tout, rians et enivrés comme des gens qui ont fait une fortune inattendue. Puis, après le premier éblouissement, ce fut à qui prendrait le plus vite possession de la nouvelle demeure. Chacun cherchait sa place ; les vieillards prenaient leurs habitudes, marquaient leurs bancs de repos, choisissaient leur rayon de soleil ; les enfans, émerveillés de voir des oiseaux passer sur leurs têtes, chantaient en se roulant sur l'herbe ou poursuivaient quelques papillons égarés au milieu des blanches colonnades.

Mais il restait à voir la scène la plus étrange : les aliénés n'étaient point encore arrivés.

Le nouveau médecin, M. Bouchet, alla les chercher en *omnibus* à l'ancien hospice. On les retira des loges, où la plupart étaient murés à demeure et exposés à toutes les intempéries des saisons.

On vit alors sortir, de ces cages de pierre, des espèces de fantômes hâves, fétides, dont les yeux clignotans ne pouvaient soutenir l'éclat de la lumière, et dont les membres nus étaient hideux à voir. On eut d'abord quelque peine à les faire quitter leurs tanières. Habitués depuis vingt ans à ne voir les hommes que pour en souffrir, la plupart entrèrent en fureur à l'approche du médecin et résistèrent. Mais à peine l'air et le jour les eurent-ils frappés, qu'ils semblèrent s'affaisser sous une sensation inattendue, et une sorte de molle torpeur s'empara de tout leur être. Ils arrivèrent ainsi à l'hospice Saint-Jacques. Là, par un instinct d'habitude, ils cherchèrent des yeux les loges qui leur étaient destinées; mais les portes s'ouvrirent, et ils virent s'étendre devant eux de longues salles sans grilles dans lesquelles jouait le soleil. Des deux côtés étaient rangés, dans un ordre qui flattait le regard, d'élégans lits de fer gracieusement enveloppés de leurs garnitures blanches; le parquet ciré brillait comme un miroir, et devant les lits s'étendaient des tapis moelleux. Par un mouvement spontané, tous s'arrêtèrent sur le seuil. Ce ne pouvait être là leur demeure; il n'y avait ni barreaux, ni litière, ni anneaux scellées dans la pierre. Il fallut que le médecin lui-même vînt leur attester que ces salles leur étaient réellement destinées. Alors ce fut un spectacle inouï. Ces hommes, qui depuis si long-temps avaient cessé de vivre comme les autres hommes, se trouvèrent mal à l'aise dans leur aisance subite. Ils avaient oublié l'usage de la plupart des objets; ils les regardaient avec une curiosité hébêtée, cherchant à se rappeler des souvenirs confus, des habitudes perdues. Quelques-uns se couchaient sous les lits, trouvant à cet étroit espace une sorte de ressemblance avec leurs loges; d'autres, déjà gagnés par l'instinct d'imitation, regardaient leur saleté avec honte et cherchaient les moyens de se mettre plus en harmonie avec ce qui les entourait.

Ce sentiment, dont M. Bouchet favorisa le développement, devint bientôt assez puissant pour faire reprendre à la plupart les allures extérieures des gens sensés. Nous pûmes en acquérir la certitude lorsqu'au mois de janvier 1836 nous visitâmes l'établissement de Saint-Jacques. Quoique les fous n'y fussent établis que depuis six mois, les résultats obtenus par le nouveau genre de vie auquel on les avait soumis étaient déjà extraordinaires. Ce fut

pour nous un singulier tableau que ces trois cents aliénés jouissant d'une pleine liberté et paisiblement occupés à différens travaux, sans autres surveillans que quelques infirmiers. Nous parcourûmes avec le médecin un jardin anglais qu'ils avaient tracé sous la direction d'un ancien élève de l'École polytechnique, atteint lui-même d'aliénation. Au moment de notre visite, ce jardin s'achevait. M. Bouchet nous fit remarquer combien le sentiment de propriété était vif chez ces hommes. Chacun d'eux avait sa brouette dont il ne se séparait jamais, et qu'il refusait d'échanger contre une autre, comme il est d'usage dans les travaux de terrassement. Nous passâmes ensuite dans l'atelier fermé où les infirmes travaillent à l'abri. J'avoue qu'au moment où la porte se referma derrière nous, et où je me trouvai au milieu de ces cinquante vieillards aux mouvemens fiévreux, aux lèvres murmurantes et aux yeux égarés, j'éprouvai une sorte de malaise. Nous étions seuls, et tous ces hommes étaient armés d'instrumens qui, dans leurs mains, pouvaient devenir des armes terribles. Involontairement mes yeux se retournèrent vers le seuil et vers le portier qui tenait encore ses clés à la main. Le médecin suivit mon regard.

— Ce portier lui-même est fou, me dit-il en souriant.

Je tressaillis.

— Et vous vous confiez à lui!

— Entièrement. Ma confiance même est ma garantie. Depuis qu'il a les clés en son pouvoir, leur garde est devenue pour lui comme une folie nouvelle; il ne s'occupe plus d'autre chose; ces fonctions lui ont donné de l'importance à ses propres yeux; il s'estime et se considère.

— Et les autres?

— Par la même raison, les autres le respectent. Depuis qu'il est portier, c'est pour eux un supérieur; ils le saluent et ne le tutoient plus, tant l'idée a encore de pouvoir sur ces têtes désorganisées.

Nous nous rendîmes de l'atelier dans la salle des femmes; nous les trouvâmes occupées à coudre et à broder. Toutes se levèrent à notre entrée et nous rendirent notre salut avec une politesse élégante et timide. J'avais peine à me persuader que je fusse au milieu d'insensées, et j'éprouvais l'embarras d'un étranger indirectement présenté dans un salon où il ne connaît personne. Quand nous sortîmes :

— Et ce sont là tous vos fous? demandai-je.

— Tous.

— Vous n'en renfermez aucun?

— Nous n'avons même pas de loges.

— Et comment êtes-vous parvenu à leur inspirer cette tranquillité, ce sentiment d'ordre et de propreté que nous avons admiré partout.

— Par l'imitation, l'amour-propre et le bien-être. A part quelques crises que l'on peut le plus souvent prévenir, mes fous sont tranquilles. A la vérité, je ne néglige rien pour les arracher à leur préoccupation habituelle. Je ne les laisse point vivre de leur existence propre, je les force à une existence factice qui leur vient de moi; je suis leur centre, leur cerveau. Ces hommes sont mes fibres, il n'y a ici que moi qui pense, qui vive. Je ne leur permets pas de s'arrêter à une idée qui pourrait flatter leur manie; il faut qu'ils dorment ou qu'ils travaillent. Je les prends au lit dès que le premier rayon de soleil leur ouvre les yeux, et je ne les rends au dortoir que les yeux déjà clos par la fatigue. Pendant quelque temps le dimanche m'a gêné; je ne savais que faire de leur esprit ce jour-là. J'ai voulu les forcer à continuer leurs travaux, mais ils ont résisté : l'habitude du repos était un pli d'enfance; il eût fallu faire violence, sinon à des croyances, du moins à des coutumes; c'eût été les irriter par la contradiction, et par conséquent manquer mon but : j'ai cédé. Seulement je tâche d'employer ce jour à des amusemens qui les occupent autant que le travail même. C'est le dimanche qu'on leur paie, en fruits ou en tabac, l'ouvrage exécuté pendant la semaine. Chacun est rétribué selon ses œuvres, et je maintiens ainsi l'ardeur du travail par des primes d'encouragement accordées à la gourmandise. Quant aux fous accoutumés à une vie élégante, et que je ne pourrais soumettre à des travaux manuels sans transformer à leurs yeux l'hospice en un bagne, ils ont la musique, la lecture, la gymnastique et la promenade. J'écarte tout ce qui pourrait rappeler la captivité à ces imaginations délicates et faciles à effaroucher. Leurs portes ferment solidement, mais sans en avoir l'air, et j'ai évité jusqu'à l'apparence de la serrure. Les grilles placées devant leur foyer pour leur interdire le contact du feu semblent être là comme ornemens. Toutes ces terres que vous voyez encore arides seront

couvertes de fleurs, d'arbustes. On a remarqué que les fous les plus furieux, qui démolissent les murs et tordent les barreaux de fer, respectaient la plus fragile fleur. Dans la folie, on est toujours homme ; on ne hait que ce qui est fort, on ne brise que ce qui résiste.

En quittant Saint-Jacques, je jetai un dernier coup d'œil sur l'immense hospice; mais ses façades somptueuses ne me frappèrent plus : quelque beau que fût le corps, maintenant je connaissais l'ame, et l'ame était plus belle. Il me sembla que je venais de voir l'ébauche d'une de ces grandes retraites que les sociétés sauront fonder un jour, prytanées ou phalanstères érigés sous l'inspiration d'une civilisation plus morale et d'une association plus intime.

IV.

Essais philantropiques à Nantes. — Société maternelle. — Salles d'asile. — Société industrielle. — Abandon des idées politiques.

Nantes est peut-être, depuis 1830, la ville de France où le système municipal a le mieux réussi; on peut, à cet égard, la citer comme une ville modèle. L'autorité nouvelle, qui avait trouvé la commune obérée par les infructueuses prodigalités de la restauration, a su non-seulement faire face à ces embarras, mais elle a réalisé d'immenses améliorations. Tout cela s'est accompli sans proclamations, sans faste, avec cette modestie silencieuse des hommes qui font le bien pour le bien, non pour le bruit.

En prenant possession du pouvoir, les nouveaux administrateurs s'étaient seulement annoncés comme des hommes pratiques, et l'on avait craint d'abord qu'ils ne montrassent une tendance purement utilitaire; les faits ont prouvé bientôt que l'on s'était trompé, et que la commune, après avoir été une espèce de surintendance de l'ancien régime, ne serait point transformée en comptoir de marchands. Ainsi, en même temps qu'ils fondaient l'hospice de Saint-Jacques, les salles d'asile, un collége industriel et un musée commercial, ils augmentaient les collections de tableaux, favorisaient des expositions locales, établissaient un nouveau théâtre, et accueillaient la proposition qui leur était faite de créer un musée breton, consacré aux objets d'art et aux antiquités de la province.

Hâtons-nous d'ajouter, pour être vrai, que les efforts de l'administration ont été puissamment secondés par quelques hommes d'intelligence et d'action, qui, depuis six ans, ont fait de la cause du progrès leur propre cause, et que l'on est sûr de trouver partout où il y a quelque chose d'utile et de généreux à accomplir. C'est surtout à ces vaillans pionniers de l'avenir, qui, la plupart, ont traversé le saint-simonisme à marches forcées et sans s'y arrêter, que Nantes doit les essais philantropiques tentés depuis quelque temps. Grace à eux, de nouvelles institutions ont pris racine à côté des anciennes qu'ils ont ravivées, et une sorte de lien s'est formé entre les établissemens nés de la charité chrétienne, et ceux fondés sous l'inspiration sociale. On doit donc à leurs efforts cette espèce d'organisation, encore confuse et composée d'élémens divers aujourd'hui, qui se dessine à Nantes. A travers le constitutionalisme égoïste de la grande ville, on y entrevoit déjà je ne sais quelle association élémentaire, quelque chose d'analogue à l'antique *commune*, cette admirable union inventée par nos ancêtres, et que resserraient les deux liens les plus forts de la terre : la religion et la liberté.

En effet, les institutions de bienfaisance sont tellement combinées à Nantes, que l'une continue l'autre et la complète. Aussitôt qu'une femme du peuple se trouve enceinte, elle se présente à la *société de la charité maternelle*, composée de dames riches et jeunes pour la plupart. Celles-ci l'interrogent pour connaître ses besoins; le trousseau de l'enfant est préparé d'avance, le médecin averti. Dès que le nouveau-né a vu le jour, la *Société maternelle* envoie une de ses associées pour s'assurer que rien ne manque à la malade; la grande dame vient visiter la pauvre accouchée, et toutes deux s'entendent, car toutes deux sont femmes; toutes deux ont passé par les mêmes souffrances, et la communauté des infirmités amène bien vite l'égalité. Une fois la mère rétablie, afin que le besoin ne la force pas à négliger ses devoirs de nourrice, la *Société* lui paie le temps qu'elle consacre à son enfant. Celui-ci grandit ainsi, entouré de soins, jusqu'à ce qu'il ait atteint trois ans. Alors la mère le conduit aux salles d'asile où il trouve à la fois du bien-être, d'utiles exemples et une première instruction.

Nous connaissions déjà les salles d'asile de plusieurs villes, lorsque nous visitâmes celles de Nantes en 1836; mais ce que nous

avions vu jusqu'alors ne nous avait donné aucune idée de ce que nous allions voir. Dès l'entrée, nous fûmes frappés par l'air de calme affectueux qui régnait partout; on eût dit l'intérieur d'une famille heureuse. On devinait facilement qu'une tendre et spirituelle prévoyance avait présidé à cet ordre, et qu'il y avait là des yeux et des cœurs de mère qui veillaient. Nous suivîmes les exercices entremêlés d'histoires morales et de conversations instructives ; nous examinâmes les différens travaux des enfans, qui tous étaient occupés selon leur âge : les plus petits parfilaient. L'heure de la récréation arriva bientôt (car les leçons sont répétées, mais courtes chaque fois), et tous s'élancèrent dans le préau. Des jouets, appartenant à la salle d'asile, furent distribués aux enfans dont les familles étaient trop pauvres pour en acheter. Nous vîmes alors combien l'heureuse influence d'une éducation plus intelligente se faisait déjà sentir. Ces enfans, la plupart couverts de haillons, étaient bienveillans et polis l'un pour l'autre. Presque tous avaient déjà dépouillé cette brutalité hargneuse que donnent les grossiers amusemens de carrefour. Ils n'avaient plus rien du caractère taquin et malfaisant qui constitue le gamin; chez eux, les instincts vagabonds de la rue avaient fait place aux habitudes d'ordre et d'association. Nous pûmes juger, avant de nous retirer, combien ce progrès moral était déjà avancé. Une dame attachée au bureau de bienfaisance, et bien connue de tous les enfans pour ses libéralités, arriva au moment du goûter. Après avoir causé avec plusieurs de ses petits protégés, elle les réunit tous en cercle, et faisant approcher une femme qui portait un grand panier de fruits :

— Mes enfans, dit-elle, je veux vous faire un présent; choisissez de ces fruits à partager entre vous, ou de deux habillemens neufs pour les plus pauvres de vos camarades.

Tous les enfans élevèrent à la fois leurs petites mains et leur pain sec :

— Deux habillemens neufs, madame, deux habillemens neufs! crièrent-ils....

— C'est bien, mes enfans.

Et la dame fit emporter les fruits. Pas un regard ne se détourna pour les voir s'en aller. J'aurais volontiers embrassé ces petits Brutus chrétiens, qui venaient d'offrir leur gourmandise en holocauste à leur charité.

Comme nous l'avons dit, les écoles primaires reçoivent le fils de l'ouvrier au sortir des salles d'asile, et complètent son instruction. Mais beaucoup de parens, trop pauvres pour se passer du travail de leurs enfans, ne peuvent profiter de ces écoles. Pour ceux-là, la *Société industrielle* a établi des cours dans lesquels les écoliers reçoivent une rétribution, et trouvent ainsi à l'étude le même avantage immédiat et matériel qu'ils trouveraient à une occupation manuelle. Les élèves de la *Société industrielle* sont, en outre, placés en apprentissage, et une partie de la rétribution qui leur est accordée est déposée à la caisse d'épargne, de sorte que, vers dix-huit ans, ils se trouvent avoir une instruction suffisante, un état et un capital qui leur permet de s'établir. Ceux qui font preuve d'une aptitude spéciale et d'un goût prononcé pour l'étude, passent des écoles primaires au *Collége industriel*, où l'enseignement des connaissances pratiques est poussé fort loin, et de là, s'il est nécessaire, au Collége royal, qui embrasse tous les cours de lettres et de sciences.

Ainsi, depuis sa naissance jusqu'à sa virilité, une main secourable soutient l'enfant du peuple et le dirige. Surveillé dans son berceau par la *Société maternelle*, celle-ci le livre ensuite aux conductrices des salles d'asile, qui le préparent aux écoles élémentaires, d'où il passe soit aux ateliers d'apprentissage, soit au *Collége industriel*. Et toute cette route, il la fait gratuitement et sous la protection de *la commune*. Il arrive à l'âge d'homme avec une main et une intelligence exercées, propre au travail s'il l'aime, capable d'être heureux s'il le mérite. Alors la vie est devant lui comme devant tous; la société lui a donné ce qu'il avait droit d'en réclamer: un instrument pour vivre. Il n'a plus qu'à demander à Dieu la santé, seule dot du travailleur. Encore a-t-il le moyen d'échapper à la misère qui suit les maladies de l'ouvrier. Une faible somme versée par lui chaque semaine le fait membre d'une association qui s'engage à soigner celui qui souffre, et à faire vivre sa famille tant que dure son mal ou sa convalescence.

Certes, il y aurait peu de choses à dire contre une pareille organisation, si elle était complète; mais malheureusement il n'en est point ainsi. Beaucoup de quartiers manquent de salle d'asile, les écoles sont insuffisantes, et la *Société industrielle* ne peut entretenir que peu d'élèves. Tout est encore à l'état d'essai, et il y a plus

de tendance au bien que de bien accompli. Cependant cette tendance déjà est un fait grave. La *commune* associée n'est point constituée, mais son germe existe, et grandira s'il plaît à Dieu et aux ministères (1).

Après avoir fait une large part à l'éloge, il faut faire la part de la critique. Ces efforts pour les améliorations positives, continués depuis cinq années, n'ont pas été sans inconvéniens. Uniquement préoccupées de ces changemens matériels, beaucoup d'imaginations actives ont mis en oubli tout le reste. On a pris en dédain la *politique*, c'est-à-dire les idées générales, comme si ce n'était pas après tout dans les idées générales que se trouvait nos étoiles polaires et les points de rappel pour l'avenir. Du mépris pour les intrigues de certains hommes, on est passé au mépris des partis, ou, en d'autres termes, des opinions (car un parti n'est-il pas une opinion représentée?) et, une fois arrivé là, on a fait nécessairement bon marché de ses anciennes convictions. Il faut donc l'avouer, beaucoup des hommes dévoués auxquels Nantes doit les progrès que nous avons signalés, n'ont plus de sympathies ni de répugnances politiques; ils se rallient au pouvoir, par cela seul qu'il est le pouvoir, et qu'avec son appui ils accompliront plus facilement leurs généreux projets. Cette erreur, qui est évidemment née du saint-simonisme et que nous avons vu soutenir dernièrement par des gens habiles, qui, pour être chefs quelque part, voulurent proclamer un parti sans cocarde, appelé *parti social;* cette erreur, à l'égard de laquelle nous pouvons être sévère, parce que nous l'avons partagée, est non-seulement fâcheuse pour le présent, mais menaçante pour l'avenir. Abandonner ainsi les opinions au profit de la pratique, n'est-ce point en définitive vendre le principe pour le fait, et proclamer la supériorité de la matière sur l'idée? Peu importent au peuple, dites-vous, les discussions sur les droits et les devoirs; ce qu'il lui faut, c'est du bien-être.... Autant

(1) La *Société industrielle* de Nantes, fondée a l'imitation de celle de Mulhouse, dans un but de perfectionnement, n'a jamais pu prendre le caractère scientifique et utilitaire de celle-ci. En l'établissant, M. Camille Mellinet lui a imprimé ses tendances, et l'a marquée, comme à son insu, au sceau de son cœur généreux. Cette admirable création a déjà produit beaucoup de bien, et en produira davantage, lorsque le pouvoir, en l'autorisant, lui aura conféré le privilége d'acquérir, de recevoir et de posséder. Mais, le croira-t-on? malgré des sollicitations réitérées, on n'a pu obtenir, jusqu'à présent, du gouvernement, la reconnaissance de cette institution.

vaudrait dire : Peu importe au jardinier le mode de culture de l'arbre; ce qu'il lui faut, ce sont les fruits. Parce que la métaphysique sociale a été transformée par quelques avocats en un mysticisme argutieux, vous ne voulez plus reconnaître de valeur aux généralités! Pensez-vous donc que les questions de peuple se résolvent seulement par les détails, et que leur bonheur dépende, comme celui des ménages, d'une marmite à vapeur ou d'une cheminée économique? Est-ce en sacrifiant les principes aux perfectionnemens partiels, que nos pères nous ont acquis l'héritage dont nous jouissons aujourd'hui? Et à votre avis, l'assemblée constituante eût-elle été plus grande, plus utile, si elle eût demandé des améliorations matérielles, qu'elle ne l'a été par sa *déclaration des droits de l'homme?*

Prenez garde, ô vous qui n'êtes que dévouement et pureté, prenez garde de faire plus de mal que vous ne pourrez jamais accomplir de bien. A votre insu, l'influence que vous exercez est corruptrice; vos actes, vos paroles, vos journaux, entretiennent et accroissent sans cesse autour de vous l'atonie de la foule. Vous avez saigné l'opinion publique aux quatre membres, parce que vous avez craint de la voir enragée, et maintenant voilà que vous l'avez hébêtée! Plus d'élans, plus de saintes indignations contre les apostasies, plus de chaudes passions pour les vertus solides; partout le doute qui ricane et hausse les épaules! L'esprit public, ce puissant lien, sans lequel il n'y a pas de nation, s'anéantit de plus en plus, et l'indifférence politique, qui, chez vous, est rachetée par le dévouement pratique, a tourné chez le plus grand nombre au profit de l'égoïsme. Ah! il est temps de sortir de cette impassibilité contre nature. Parce que vous avez détourné les yeux de l'arène, croyez-vous donc que l'on ne s'y batte plus? Venez applaudir à ceux qui vainquent ou à ceux qui tombent; choisissez un drapeau, et ne vous mettez pas à l'écart de la bataille. C'est quand les honnêtes gens dégoûtés se retirent chez eux et ferment leur porte, que les fous, aidés des fripons, campent dans les rues, et s'emparent de la cité. Toutes les tyrannies, celle des rois comme celle de la canaille, ont eu pour premières complices l'indifférence ou la résignation des hommes de cœur.

ÉMILE SOUVESTRE.

Académie Française.

RÉCEPTION DE M. GUIZOT.

La réception de M. Guizot à l'Académie française n'a pas été moins singulière que son élection ; lorsqu'il s'est présenté aux suffrages de la troisième classe, tous les hommes littéraires qui s'étaient mis sur les rangs ont renoncé à leur candidature ; lorsqu'il a prononcé devant la troisième classe son discours de remerciement, les hommes littéraires, bon gré mal gré, ont abandonné les places qui leur appartenaient légitimement dans l'enceinte de l'Institut. Le conseil des ministres, le corps diplomatique, le conseil d'état, les pairs et les députés, ont envahi tous les bancs, et c'est à peine s'il a été permis à quelques journalistes persévérans de pénétrer au milieu de l'auditoire. L'Académie, dans cette occasion, n'a pas fait preuve de goût, mais elle a reconnu implicitement que M. Guizot n'a rien à démêler avec la littérature, et sur ce point nous sommes parfaitement de son avis.

En effet, quels ont été jusqu'ici les travaux de M. Guizot ? Ces travaux, nous le savons, et nous le proclamons plus haut que personne, sont d'une grande importance ; mais il faut une complaisance bien rare pour y découvrir un mérite littéraire. Les *Essais*

sur l'Histoire de France, qui ont commencé la réputation de M. Guizot, appartiennent exclusivement au domaine de l'érudition. Dans ce livre, composé d'une suite de mémoires, plusieurs questions obscures et difficiles sont discutées sérieusement et résolues avec une précision scientifique; les origines de plusieurs faits, enregistrés par l'histoire à l'heure la plus éclatante de leur développement, sont poursuivies et découvertes avec une sagacité remarquable. Assurément ce livre ne pouvait être produit par une intelligence vulgaire; mais dans cette suite de mémoires, d'ailleurs très estimables et très utiles, l'art ne se montre nulle part. Les faits sont remis à leur place, l'évolution historique des droits que la philosophie déclare éternels, mais qui n'apparaissent que successivement dans le monde réel, est décrite avec une patience et une clarté très dignes d'éloges; mais il n'y a point dans l'expression de ces idées la moindre trace de composition. C'est tout simplement une masse de matériaux dont la connaissance est désormais indispensable à tous ceux qui étudient notre histoire. Mais M. Guizot n'a pas songé à revêtir les élémens qu'il avait recueillis d'une forme littéraire : avec cet unique volume il pouvait se présenter hardiment à l'Académie des inscriptions; son ambition ne devait pas frapper aux portes de l'Académie française.

L'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, encore inachevée aujourd'hui, mais assez avancée cependant pour être jugée sans légèreté, est-elle plus littéraire que les *Essais sur l'Histoire de France?* Nous ne le pensons pas, et voici pourquoi : dans ce livre, consacré au récit d'une période à jamais mémorable, les faits occupent très peu de place, et l'exposition des idées, suscitées par les faits, que nous entrevoyons tout au plus, envahit la plus grande partie de l'espace. A proprement parler, cette histoire n'est pas une histoire; c'est plutôt un commentaire politique sur les faits dont l'auteur pouvait s'occuper historiquement, c'est-à-dire pour les raconter et pour les interpréter en les racontant, mais dont il aime mieux parler à son aise en les supposant connus d'avance. Sans doute il serait possible d'apporter dans ce commentaire politique des qualités vraiment littéraires; sans doute il serait possible d'encadrer l'histoire dans la logique, et d'imposer au développement des idées le baptême d'un fait sans se résoudre pourtant à raconter le fait qui nommerait l'idée. Montesquieu, dans *l'Esprit*



des Lois, a montré qu'il y a place pour les plus grandes beautés du style dans la philosophie politique aussi bien que dans le tableau des passions. Mais M. Guizot, après avoir mis la logique à la place de l'histoire, a oublié de mettre dans la logique le style qui aurait pu donner à l'exposition de ses idées de l'intérêt et de la vie. Je sais que cet avis n'est pas celui des amis de l'auteur; je sais que plusieurs esprits éminens ont vu dans le second volume de ce livre, qui va jusqu'à la mort de Charles Ier, une théorie complète des révolutions, et qu'ils ont même recommandé ce volume comme une recette excellente et infaillible à l'usage des peuples mécontens et décidés à revendiquer leurs droits. Mais nous sommes loin de partager cet enthousiasme, et tout en reconnaissant l'élévation naturelle et constante des idées développées dans l'histoire de la révolution anglaise, nous sommes forcés de blâmer chez l'auteur une prétention à la généralité qui ne trouve pas toujours à se satisfaire légitimement, c'est-à-dire qui transforme souvent l'expression d'un fait unique pour faire passer ce fait dans le monde des idées, au lieu de résumer dans une idée vraiment générale une série de faits analogues. Ainsi ce livre, qui, dans sa forme, n'est pas littéraire, n'est pas construit d'après une méthode légitime; le style est diffus en même temps que les motifs de l'enseignement, c'est-à-dire les faits, sont triés avec avarice, et ne justifient pas les idées qui leur servent d'enveloppe.

Ces défauts se retrouvent, et avec plus de saillie encore, dans *l'Histoire de la Civilisation européenne* et dans *l'Histoire de la Civilisation française*. La méthode est la même, les résultats devaient être pareils. Mais l'enseignement oral favorisait singulièrement le goût de M. Guizot pour la diffusion, et le professeur a dépassé l'historien dans son dédain pour les formes du style et pour la légitimité des idées générales. Certes, nous ne penserons jamais à nier ni même à contester le mérite de ces deux livres, dont le second, encore inachevé, s'arrête au commencement du XIVe siècle; mais nous déclarons sincèrement que ces deux histoires nous paraissent dépourvues à la fois des qualités historiques et des qualités littéraires. Non-seulement les faits n'y sont pas racontés, mais les idées substituées aux faits ne sont pas l'interprétation réelle de tous les faits omis. Plusieurs de ces leçons révèlent un remarquable talent d'analyse; mais ce talent ne s'applique pas avec le

même empressement à tous les élémens d'une époque donnée, ou plutôt il prend plaisir à circonscrire le champ de ses études, en déterminant *a priori* les élémens qu'il se propose d'étudier. L'esprit de l'auteur, entraîné par une ambition singulière, se suppose toujours préexistant aux évènemens qu'il interprète ; avant de les décomposer en tant que faits accomplis, il les décompose en tant que faits possibles, et, de cette manière, il arrive naturellement à supprimer plusieurs élémens de la réalité. Entre l'histoire, telle que la conçoit M. Guizot, et l'histoire telle qu'elle se manifeste par les évènemens, il y a la même différence qu'entre la mécanique rationelle et la mécanique appliquée à un genre déterminé de corps. Mais les formules de la mécanique rationelle permettent de résoudre tous les problèmes de la mécanique appliquée, tandis que l'histoire *a priori* de M. Guizot est souvent muette pour l'explication de l'histoire *a posteriori*, c'est-à-dire de la véritable histoire. L'étude de ses leçons sur l'histoire de la civilisation n'est pas une étude sans profit; loin de là. Mais il ne faut y chercher ni l'histoire proprement dite, ni surtout le style. Car le professeur, comme s'il voulait dissimuler l'absence des faits en multipliant les formes de sa pensée, puise à pleines mains dans le vocabulaire, et semble craindre de n'être jamais assez clair. Mais chez lui la multitude des formes ne sert pas à l'élucidation des idées; la lumière dont il les environne est une lumière abondante, mais diffuse, qui dévore ou plutôt qui abolit les contours, et qui engloutit toutes les vérités particulières dans une vérité générale, indéterminée, insaisissable. Assurément, l'histoire de la civilisation ne devait pas ouvrir à l'auteur les portes de l'Académie française.

Si la troisième classe de l'Institut veut demeurer fidèle à sa mission, si elle veut vivre par elle-même et ne pas accepter une vie d'emprunt, elle n'a évidemment qu'un seul parti à prendre, c'est de se recruter parmi les hommes littéraires, c'est-à-dire parmi les écrivains qui ont fait de la langue une étude sérieuse, et qui, à l'aide de la parole, ont accompli des œuvres élégantes ou sévères. L'histoire et la philosophie se prêtent aussi bien que la poésie à toutes les graces de la langue; mais l'histoire et la philosophie proprement dites sont représentées à l'Académie des Inscriptions et à l'Académie des Sciences morales. C'est donc parmi les romanciers et les poètes lyriques ou dramatiques, en un mot parmi

les hommes d'imagination que l'Académie française est naturellement appelée à se recruter. Non-seulement cette préférence est naturelle, mais encore elle est utile au progrès de la langue. Car, malgré la parité incontestable qui existe sous le rapport des ressources littéraires entre l'histoire, la philosophie et la poésie, cependant on conçoit sans peine que les poètes s'occupent du renouvellement, de la richesse ou de la pureté des formes avec une prédilection plus constante que les historiens ou les philosophes. Car les poètes ont en vue l'expression de la beauté, tandis que les historiens se proposent la réalité, et les philosophes la vérité. Or, quoique la réalité et la vérité puissent légitimement prétendre à se montrer sous une forme élégante et belle, cette ambition ne leur est pas indispensable, tandis que l'imagination, résolue à l'expression de la beauté, compte l'étude de la forme parmi ses devoirs les plus impérieux. Si ces idées sont vraies, et nous les tenons pour telles, il nous semble que la conduite de l'Académie est toute tracée. Si la troisième classe de l'Institut veut bien jeter les yeux autour d'elle, si elle veut bien s'enquérir des poèmes et des romans qui se publient, elle n'aura pas de peine à rencontrer un écrivain capable de satisfaire à toutes les conditions que nous venons d'énoncer. Je ne dis pas qu'elle trouvera des Homère et des Pindare par douzaines; mais elle mettra facilement la main sur des hommes égaux aux meilleurs de ses membres, et supérieurs au plus grand nombre. Et s'il arrivait que les hommes vraiment dignes d'entrer à l'Académie française fussent retenus par une injuste défiance, le devoir de l'Académie serait d'encourager, de provoquer leur candidature, et de la rendre nécessaire en la montrant infaillible. Il est possible que les traditions combattent le conseil que je donne. Mais dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, la raison me semble supérieure aux traditions, et doit l'emporter sur elles.

Que si par malheur les poètes manquaient, l'Académie française, pour se compléter, serait légitimement admise à choisir un historien, un philosophe, un naturaliste, un géomètre. Mais avant de l'appeler à elle, elle aurait à examiner autre chose que la valeur historique, philosophique, physiologique ou mathématique du candidat. Elle devrait s'assurer que l'historien ou le philosophe, le naturaliste ou le géomètre, a montré dans l'expression des vérités



spéciales qu'il poursuit des qualités vraiment littéraires, qu'il a trouvé pour le récit des faits ou l'exposition des idées pures, pour la description des phénomènes organiques ou la déduction des propriétés de la grandeur, des ressources de langage inconnues avant lui, ou du moins égales à celles des hommes les plus habiles qui ont traité les mêmes matières. L'admission au sein de l'Académie française d'un savant qui posséderait, avec la science, le talent d'un grand écrivain, pourrait alors s'appeler un acte de sagesse; car la langue de la science peut rendre à la langue poétique d'importans services. Elle peut, et selon nous c'est un grand bonheur, faire à la rhétorique, c'est-à-dire à l'art de bien dire, pris en lui-même et indépendant de la pensée, une guerre implacable, et débarrasser l'imagination d'un luxe inutile. Mais les grands écrivains voués à l'expression d'un ordre spécial de vérités ne sont pas nombreux; l'Académie le sait aussi bien que nous. Il y a parmi les savans, comme dans la foule, un préjugé profondément enraciné, qui dispense la science du style, et qui va même jusqu'à proclamer le danger du style dans la science. Ce préjugé repose sur la notion inexacte et incomplète du style pris en soi. Évidemment le style de l'ode ou du roman ne convient ni à la physiologie, ni à la géométrie. Mais il est raisonnable de chercher, il est possible de trouver un beau style pour l'expression des vérités physiologiques ou géométriques. S'il y a des géomètres et des naturalistes qui déclament au lieu de démontrer, c'est un malheur dont le style n'est pas responsable, et ce malheur n'arriverait pas si tous les géomètres et tous les naturalistes avaient, pour le style, un respect véritable. Quant à la science prise en elle-même, sous quelque nom qu'elle se présente, nous ne la croyons pas appelée à l'Académie française, fût-elle précédée d'une gloire européenne; car l'Académie des sciences doit servir à quelque chose.

Mais à nos yeux, le plus impardonnable de tous les choix que puisse se permettre l'Académie française, c'est un choix politique; sans doute l'éloquence serait une excuse, mais cette excuse serait-elle valable dans la bouche d'une académie qui a préféré M. Viennet à Benjamin Constant? Y a-t-il une comparaison possible entre le talent oratoire de M. Berryer et celui de M. Guizot? Assurément non. Entre M. Berryer et M. Guizot, il y a toute la différence qui

sépare la véritable éloquence de la déclamation hautaine et diffuse. M. Guizot, lors même qu'il a raison, ne peut réussir à émouvoir ; M. Berryer, lors même qu'il défend la plus mauvaise cause, trouve moyen de produire une impression profonde. Pourquoi? C'est que M. Berryer a toutes les qualités d'un grand orateur, tandis que M. Guizot prend la tribune pour une chaire, et perd son temps à expliquer, avec des circonlocutions dédaigneuses, ce qu'il devrait affirmer avec l'accent de la conviction. M. Berryer se sait, mais ne s'avoue pas supérieur à son auditoire, et traite avec lui sur le pied d'une parfaite égalité. M. Guizot, en parlant à la chambre comme aux bancs d'une école, se condamne à la verbosité, aux redites perpétuelles, et n'atteint pas l'éloquence. Pourquoi donc l'Académie française a-t-elle choisi M. Guizot? N'est-ce pas parce que M. Guizot semble depuis six ans aux esprits paresseux, c'est-à-dire au plus grand nombre, un ministre inévitable? Il est si simple et si commode d'accepter une croyance toute faite, que la foule, et l'Académie qui suit la foule, ajoutent volontiers foi à l'excellence politique de M. Guizot, par cette seule raison que M. Guizot proclame à tout propos son excellence politique. M. Guizot est si sûr de lui-même, que ni la foule ni l'Académie n'osent douter de lui. Mais quand il serait vrai, et nous ne le croyons pas, que M. Guizot fût un ministre inévitable; quand la royauté, en le perdant, serait livrée sans retour à la démocratie et réduite au plus complet effacement; quand les libertés publiques, privées de ce modérateur impérieux, courraient le danger d'une ruine irréparable; quand la cour et la nation ne pourraient se passer de lui, la nécessité politique de M. Guizot ne saurait transformer son enseignement verbeux en véritable éloquence. Quand il serait le premier homme de la France, il lui resterait encore, pour entrer à l'Académie française, à devenir grand orateur ou grand écrivain. Or, à nos yeux, M. Guizot n'est qu'un esprit éminent, mais il n'est ni orateur ni écrivain; il ne possède pas même les élémens de l'éloquence ou du style.

M. Guizot avait à peindre et à juger la philosophie du XVIII[e] siècle. Assurément, pour un orateur qui eût bien voulu prendre le temps d'étudier un pareil sujet, ou qui eût été depuis long-temps préparé à le traiter, c'eût été une belle occasion d'élargir et de renouveler les formes du discours académique. Il eût été digne d'un

historien, qui a toujours cherché dans le tableau des faits accomplis quelque chose de supérieur aux faits pris en eux-mêmes, de comprendre et d'expliquer sérieusement, dans une assemblée littéraire, la mission et le rôle de la philosophie française au XVIIIe siècle; mais pour comprendre et pour expliquer le véritable caractère, la véritable puissance de la philosophie française, il fallait se résoudre à sortir des généralités purement oratoires, et malheureusement M. Guizot, en réduisant sa tâche aux proportions du plaisir phraséologique, en se proposant comme terme suprême l'harmonie et le nombre des périodes, n'a montré qu'inexpérience et gaucherie. Il n'a pas dit un mot qui révélât chez lui la notion précise de la philosophie française au siècle dernier, pas un mot qui indiquât la connaissance des origines de cette philosophie, l'intelligence du mouvement que la France continuait mais n'avait pas commencé; il a parlé pendant trois quarts d'heure, et si nous exceptons quelques phrases de respect filial, bien promptement démenties, il n'a pas développé une pensée qui s'élevât au-dessus des lieux communs de collége. Il n'y a pas de rhéteur de province qui n'eût aligné en une matinée les idées vulgaires présentées par M. Guizot; car toutes ces idées, ramenées à leur simple expression, ne vont pas au-delà du pamphlet de La Harpe, et se bornent à voir dans la philosophie française du siècle dernier le germe de la révolution qui a renversé la monarchie. Certes, pour découvrir, pour exposer un pareil *truism*, il n'est pas nécessaire d'avoir consacré vingt ans de sa vie à l'étude de l'histoire moderne, d'avoir contrôlé dans le maniement des affaires publiques les enseignemens de la réflexion; il suffit de feuilleter les volumes distribués aux pensionnats de Saint-Denis et de Saint-Germain. Est-il concevable qu'un historien, un homme d'état, confonde la science philosophique et les salons philosophiques du XVIIIe siècle? Est-il concevable que M. Guizot, qui partout et à tout propos se donne pour un homme grave, embrasse dans le même blâme, dans la même pitié, je devrais dire dans la même colère, la démonstration, la déduction désintéressée des vérités poursuivies par la science, et les espérances tumultueuses conçues d'après cette démonstration, mais à coup sûr profondément distinctes de la science prise en elle-même? Que ces espérances fussent filles de la philosophie, personne ne voudra le nier; mais un homme qui, par ses études et

ses fonctions, occupe le rang de M. Guizot, un homme qui se vante de diriger non-seulement les affaires, mais l'intelligence du pays, se devait à lui-même d'expliquer nettement les relations de la science et de la volonté française au XVIII[e] siècle. Car, il faut bien l'avouer, et la chose est toute naturelle, la plupart des salons qui avaient accepté l'apostolat philosophique prenaient peu de souci des origines même de la science, et voyaient dans l'égalité des conditions une question beaucoup plus importante que les lois de l'intelligence humaine. Les salons appliquaient mais ne continuaient pas la philosophie; ils obéissaient aux philosophes, mais ils n'étaient pas la philosophie elle-même. Or, il nous semble que pour montrer clairement les liens qui unissaient les salons à la science, il eût été raisonnable de définir nettement le caractère de la science philosophique à la fin du dernier siècle; étant donné deux termes dont l'un commande au second, la pensée prise en soi et la société vivante, il y a au moins de la puérilité à parler de l'obéissance du second terme sans avoir décomposé, c'est-à-dire expliqué, le premier. C'est pourtant ce qu'a fait M. Guizot : il a rhabillé pour l'usage de l'Académie toutes les phrases qui traînent sur les bancs des écoles, et qui semblaient depuis long-temps hors de service; il a répété, sur l'imprévoyance et l'étourderie de nos pères, toutes les récriminations que chacun sait par cœur, et qui, dans la bouche du récipiendaire, n'avaient pas même le mérite de l'élégance; car M. Guizot, en abandonnant le terrain de la pensée pour celui de la parole, n'avait pas prévu les dangers qui l'attendaient. Plus d'une fois, dans son discours, il lui est arrivé de broncher devant une épithète, et de chanceler devant un synonyme. Résolu à dire le moins possible, il n'a pas toujours dit ce qu'il voulait, ou du moins ce qu'il aurait dû dire dans les limites oratoires de son sujet.

Arrivé à la révolution française, il a semblé reprendre haleine et respirer plus librement. Débarrassé de la science, dont il avait parlé avec une brièveté presque énigmatique, il est rentré sur un sol qui lui est familier, sur le sol de la déclamation politique. Il a fait sonner bien haut son admiration pour l'assemblée constituante; mais son admiration se démentait elle-même par son emphase, et n'avait guère plus de valeur que les formules dévouées d'une lettre. Il était facile d'entrevoir, sous ce respect officiel pour

les lumières et les espérances de la constituante, le dédain et presque le mépris. L'assemblée législative a été traitée avec moins d'égards, avec une sévérité presque paternelle. La convention ne pouvait trouver grace devant la sagesse clairvoyante de M. Guizot; aussi est-ce sans étonnement que nous avons vu l'orateur confondre dans la même colère et dans la même flétrissure l'énergie sincère et la fureur hypocrite, et transformer la défense héroïque du territoire en égarement et en folie. Pour ceux qui connaissent le caractère et la pensée de M. Guizot, il n'y a là rien de surprenant. Dans son amour égoïste pour les idées qu'il professe, il est naturellement injuste. Comme il ne lui est pas possible d'encadrer dans ses théories politiques la conduite active de la convention, il est amené à déclarer fou ce qu'il n'aurait pas fait, à traiter avec un dédain superbe les colères qu'il ne partage pas, l'entraînement qu'il eût combattu, qu'il n'eût pas compris; il condamne, au nom d'une logique toute personnelle, les évènemens accomplis hors du cercle de ces idées. Tout cela s'explique de soi-même et n'a pas besoin de réfutation.

Le directoire, le consulat, l'empire et la restauration, occupent, dans le discours de M. Guizot, une place moins importante que les trois premières périodes de la révolution française. Les jugemens portés par l'orateur sur tous ces momens de notre histoire n'ont rien d'original ni de nouveau, et sont exprimés en termes si vagues, qu'il est vraiment difficile de savoir si l'académicien approuve ou condamne l'homme d'état, si les théories politiques de M. Guizot s'accordent ou ne s'accordent pas avec ses périodes oratoires. Les débauches de la nouvelle régence, l'ambition et l'aveuglement du nouveau César, l'entêtement et l'ignorance des Bourbons, qui ne voulaient pas se souvenir des Stuarts, sont entrés depuis long-temps dans le domaine de la rhétorique inoffensive, et ne peuvent ni blesser ni réjouir les partis.

Au milieu de ces déclamations insignifiantes, comment découvrir l'opinion philosophique de M. Guizot sur M. de Tracy? Comment déduire de cette colère oratoire contre la révolution française la pensée du récipiendaire sur les travaux de son prédécesseur? Est-il même raisonnable de chercher cette pensée? Est-il probable que M. Guizot ait songé un seul instant à se former une idée précise de ces travaux? Pour notre part, nous ne le croyons



pas, et voici pourquoi : les livres de M. de Tracy appartiennent exclusivement à la science philosophique. Or, M. Guizot, en parlant du XVIIIe siècle, n'a jamais franchi la limite des généralités académiques, et n'a pas dit un mot qui intéressât directement la science. Il était donc naturel qu'il traitât M. de Tracy comme il avait traité le XVIIIe siècle, c'est-à-dire qu'il le suivît sur les bancs de la constituante, du sénat et de la pairie, sans essayer de définir et de caractériser ses travaux philosophiques. S'il eût entrepris d'analyser les élémens d'idéologie de M. de Tracy, il y aurait eu contradiction évidente entre cette analyse et celle du XVIIIe siècle. Je vais plus loin : la philosophie de M. de Tracy, séparée de la philosophie du XVIIIe siècle, n'eût pas été intelligible, ou du moins n'eût été comprise que des hommes spéciaux, et eût fait tache dans le discours du récipiendaire. M. Guizot, après avoir escamoté la première partie de son sujet, ne pouvait donc se dispenser d'escamoter la seconde. Il a circonscrit le thème de son éloge dans les étroites limites de la biographie ; il nous a montré M. de Tracy débutant, comme Descartes, dans la carrière des armes avant d'aborder l'étude de la philosophie ; il nous a parlé du château de ses aïeux ; il nous a récité jusqu'à la devise inscrite au front de ce château ; mais après avoir épuisé la biographie extérieure, la vie sociale de M. de Tracy, il n'a pas entamé la biographie intellectuelle, la biographie du philosophe. Il nous l'a donné pour un admirateur de Rousseau, de Montesquieu et de Voltaire ; mais ce renseignement, réduit à sa juste valeur, ne signifie absolument rien ; car aucun de ces trois grands noms n'appartient à la philosophie proprement dite. Cette lacune était facile à prévoir, mais il est utile de la signaler.

Cependant malgré la généralité académique de ses périodes, M. Guizot a trouvé moyen de semer, chemin faisant, plusieurs erreurs assez singulières. Ainsi, par exemple, il accuse la philosophie du XVIIIe siècle d'avoir mis en doute l'existence de Dieu, l'existence même de l'homme, et il ne balance pas à expliquer ces doutes affligeans par la tendance constante de cette philosophie, c'est-à-dire par le sensualisme. Or, si M. Guizot eût pris la peine de consulter, sur ces deux questions, quelqu'un des élèves de l'École normale, à laquelle tout récemment il se proposait pour exemple et pour encouragement, il aurait appris que cette double

affirmation était une double bévue. Car s'il est vrai que Hume et Berkeley, en partant de la doctrine de Locke, sont arrivés, l'un à douter des relations légitimes de cause et l'effet, l'autre à nier l'existence de la matière, il est également vrai que la philosophie française du XVIIIe siècle n'a souscrit ni au doute de Hume, ni à la négation de Berkeley. Quant à l'existence de Dieu, s'il est arrivé à quelques philosophes sensualistes de la France de la nier, cette négation, dans leur bouche, n'a jamais eu le caractère scientifique et impérieux de la négation exprimée sur le même sujet par la philosophie critique de l'Allemagne, par Emmanuel Kant. Or, assurément, Emmanuel Kant n'a rien de commun avec l'école sensualiste de la France. Et pourtant personne n'a jamais nié Dieu avec plus d'assurance que le professeur de Kœnigsberg. Si plus tard dans sa Raison pratique, il a proclamé le Dieu qu'il avait nié dans sa Raison pure, il ne faut pas oublier que son affirmation, dans le système de la philosophie critique, est loin d'avoir la même autorité que sa négation. La pensée de Kant a bien assez d'importance pour que M. Guizot en tienne compte, et pour qu'il n'impute pas au seul sensualisme une opinion partagée par la philosophie critique de l'Allemagne. Dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, le savoir n'eût pas été un mérite bien recommandable; mais le bon sens conseillait à M. Guizot de ne pas discuter une question qu'il ignore.

Si nous insistons sur ces deux bévues, ce n'est pas que nous comptions le savoir encyclopédique parmi les devoirs du ministre de l'instruction publique. Mais il nous semble que M. Guizot, placé comme il est, n'a pas la même excuse qu'un homme du monde ; car il n'est pas même forcé d'ouvrir un livre pour s'éclairer sur une question, quelle qu'elle soit. Il a autour de lui, sous sa juridiction, des livres vivans, et qui répondent à toute heure. Ce qu'il ne sait pas, d'autres le savent pour lui. Toutes les parties de la science humaine sont à sa disposition, et s'il lui plaît d'interpeller un astronome, un philosophe, il est sûr de ne pas l'interpeller en vain. Il est donc coupable lorsqu'il parle sur une question comme pourrait le faire le premier étourdi. M. Guizot, que nous sachions, n'a pas l'habitude d'agir légèrement; c'est pourquoi nous ne pouvons imputer au hasard les bévues de son discours. Il se présente une explication plus naturelle que nous adoptons. M. Guizot doit





à sa réputation d'historien la place qu'il occupe au conseil; il est tout simple qu'il estime l'histoire comme une science souveraine, et qu'il traite avec dédain les sciences qui ne sont pas l'histoire, qu'il attribue aux questions qui ne sont pas historiques, dans le sens politique du mot, une valeur indigne de son intelligence. Il a tort sans doute, mais ce tort est facile à concevoir. Or, la langue de l'histoire n'est pas celle de la philosophie; les paroles qui suffisent à exprimer les faits ne suffisent pas toujours à exprimer les idées; et, comme la langue de toutes les sciences joue un rôle important dans l'exposition, aussi bien que dans la recherche de la vérité, ignorer la langue d'une science est à peu près la même chose qu'ignorer cette science elle-même, et M. Guizot ignore la langue de la philosophie. S'il eût connu la langue propre aux idées dont il parlait, il se fût aperçu bien vite qu'il ne connaissait pas ces idées; plus clairvoyant, il eût été plus modeste. A-t-il compté sur l'ignorance de son auditoire? Nous ne lui ferons pas l'injure de le penser, car il sait que les études philosophiques, sans avoir la même popularité que les études chimiques ou physiologiques, ne sont cependant pas abandonnées. Non, il s'est trompé en toute sécurité, parce qu'il connaît l'admiration de la foule pour les hommes revêtus du pouvoir. Or, l'admiration dispense de l'attention.

Mais le véritable but, le véritable sujet du discours de M. Guizot, c'est l'éloge du XIXe siècle; la biographie de M. de Tracy racontée avec une complaisance apparente, et le jugement porté par l'orateur sur la révolution française, ne sont, à proprement parler, que les prémisses d'un hardi syllogisme, facile à découvrir, il est vrai, dès que le discours du récipiendaire est soumis à l'analyse, mais cependant assez habilement masqué pour ne pas blesser l'orgueil de l'auditoire. M. Guizot, en louant avec une indulgence assez tiède le philosophe qu'il est appelé à remplacer, en insistant avec une modération perfide sur les fautes, peut-être inévitables, du XVIIIe siècle, ne voulait que préparer le panégyrique de son temps, et arriver à l'apothéose de la raison. Cette conclusion n'a rien d'imprévu ni de singulier dans la bouche de M. Guizot; car c'est le résumé fidèle de toutes les harangues prononcées par le récipiendaire depuis six ans dans une autre enceinte. A la tribune de la chambre, comme devant le pupitre de l'Académie,

M. Guizot ne développe pas volontiers un autre thême que l'apothéose de la raison. Reste à savoir si le XIX[e] siècle, si la France contemporaine acceptera l'éloge que lui décerne M. Guizot; reste à savoir si la génération à laquelle nous appartenons voudra bien ne voir, dans la génération qui nous a précédés, qu'une foule enthousiaste, imprévoyante, exagérée dans ses vœux comme dans ses espérances, entêtée dans l'impossible, incapable de fonder des institutions durables. Il est au moins permis de discuter cette opinion, et dès que cette opinion est discutée, il n'est plus nécessaire d'attribuer à notre temps la raison suprême, la souveraine clairvoyance. Si sages que nous soyons, nous ne sommes plus obligés de nous placer au rang des dieux. Si serein et si pur que soit le jour au milieu duquel nous apparaît l'avenir, nous pouvons nous abstenir de nous adorer; la modestie n'a plus rien de messéant ni de pusillanime; la conscience de notre mérite ne nous prescrit pas d'entonner un cantique en l'honneur de nous-mêmes; tout en admirant dans un saint respect la splendeur de nos vertus, nous ne sommes pas forcés de fermer les yeux pour n'être pas éblouis. Mais une pareille modestie ne ferait pas le compte de M. Guizot; car il ne faut pas s'y tromper, le récipiendaire, en louant le XIX[e] siècle, en remerciant la génération présente de toutes les bonnes actions qu'elle a faites, de toutes les choses excellentes qu'elle a voulues, goûtait le plaisir divin de se complimenter lui-même, de se féliciter dans le passé d'hier, de se glorifier dans l'avenir de demain. S'il consent à proclamer le triomphe de la raison, c'est à la condition que la raison se résume en lui; s'il sait bon gré à notre temps de ne pas persévérer dans toutes les espérances du siècle dernier, c'est qu'il personnifie en lui-même l'impartialité, la pénétration; c'est qu'il est l'expression absolue de la sagesse; c'est que chacune de ses paroles contient un enseignement; c'est que toutes les pensées qui s'échappent de ses lèvres devraient être recueillies comme la manne céleste. Notre siècle vaut mieux que le siècle passé, parce que M. Guizot est de notre siècle, ou du moins parce que le siècle passé n'a pu profiter des avis de M. Guizot. Si la constituante et la convention avaient pu consulter le récipiendaire, nous n'aurions à déplorer ni les théories impraticables, ni l'impitoyable énergie du siècle dernier; si le consulat et l'empire avaient pu interroger M. Guizot sur l'in-

justice du pouvoir absolu et le néant de la gloire, la France n'aurait pas subi une double invasion; si la restauration eût pris pour guide l'historien des Stuarts et lui eût demandé quelles sont les vraies limites de la liberté politique, quels sont les droits du peuple et de la royauté, le trône des Bourbons serait encore debout; c'est-à-dire que le XIXe siècle n'est vraiment sage, vraiment éclairé, vraiment raisonnable, que depuis l'avénement de M. Guizot au ministère. Si cette théorie est exacte, toutes les fois que M. Guizot rentre dans la vie privée, il entame par sa retraite la sagesse de notre temps. Si nous voulons persévérer dans la raison et mériter les éloges que nous a décernés le récipiendaire, il faut lui souhaiter un portefeuille viager, il faut lui assurer, par tous les moyens qui sont à notre disposition, la perpétuelle présidence du conseil. C'est là, je crois, le sens intime du discours prononcé par M. Guizot, et nous croyons rendre service, non-seulement à l'Académie, mais aux chambres, mais à la presse, mais à la nation tout entière, en expliquant ce que nous avons entendu, en révélant la vérité cachée sous la pompe de l'éloquence; et c'est avec plaisir que nous accomplissons cet impérieux devoir.

Si nous pouvions douter un seul instant du sens que nous attribuons aux paroles de M. Guizot, une phrase de son discours suffirait pour nous ramener à notre conviction première, pour nous y confirmer. Cette phrase merveilleuse, irrésistible, n'est autre chose que l'éloge de l'ambition. M. Guizot, dans sa paternelle bienveillance, nous dit : Défiez-vous de l'ambition; mais il ajoute : N'y renoncez jamais! comme s'il voulait, par ces simples paroles, nous rassurer sur l'avenir de la France, et nous promettre qu'il fera tout pour ne pas abandonner le pouvoir. Oui, M. Guizot a raison, l'ambition est une belle et grande chose, une noble passion, une passion nécessaire; c'est, pour les hommes d'état, un devoir, une vertu. Mais il faut bien s'entendre sur le caractère de l'ambition vraie. Or, l'ambition vraie n'est pas l'amour obstiné du pouvoir, c'est le désir et le courage d'accomplir une volonté conçue dès long-temps, discutée par la conscience, dans la solitude et le recueillement, dont la sagesse évidente prescrit l'accomplissement. L'ambition, ainsi définie, et nous ne croyons pas possible de la définir autrement, est-elle bien l'ambition de M. Guizot? les allées et les venues de cet homme d'état, depuis six ans, indi-

quent-elles chez lui cette volonté persévérante et sûre d'elle-même qui, selon nous, constitue la véritable ambition? les alliances parlementaires de M. Guizot satisfont-elles à cette condition d'immutabilité sans laquelle il n'y a qu'une ambition artificielle, nominale, et digne tout au plus de l'estime des enfans? Il n'y a aucune témérité à se prononcer pour la négative. Savoir ce qui convient aux besoins du pays, connaître sur quelles bases peut se fonder la prospérité présente, à quel prix peut se préparer la prospérité de l'avenir, et poursuivre sans relâche l'application des vérités devenues évidentes pour l'intelligence, c'est là, certainement, une destinée digne d'envie: l'ambition ainsi comprise ne mérite pas la défiance conseillée par M. Guizot. Mais l'ambition qui ne voit dans le maniement des affaires du pays que le plaisir de commander, de concentrer sur soi l'attention publique, d'occuper chaque jour, de ses paroles et de ses projets, les conversations de la France entière, l'occasion de se proclamer à tout propos supérieur à son auditoire, de se donner comme l'unique dépositaire de la vérité, l'ambition, réduite à ces proportions mesquines, mérite non-seulement la défiance, mais encore le dédain; car cette ambition n'est qu'un nom pompeux sous lequel se cache l'orgueil. Nous laissons à M. Guizot le soin de se juger.

M. Philippe de Ségur, en répondant au récipiendaire, semble avoir essayé de décourager tous les panégyristes. Il a passé en revue les principaux ouvrages de M. Guizot; et nous devons avouer qu'il a trouvé pour le louer des formes qui, à défaut de nouveauté, ont au moins le mérite de l'emphase. Toutefois, si M. Guizot pèse les complimens au lieu de les compter, il n'a pas dû être satisfait; car M. de Ségur, en parlant des travaux historiques du nouvel académicien, les a caractérisés assez confusément; il a compris dans la même série de phrases admiratives l'*Histoire de la Civilisation européenne* et l'*Histoire de la Civilisation française*, comme s'il se fût agi d'une histoire unique; il a exalté cette histoire comme un monument impérissable, comme l'accomplissement d'une immense volonté, comme la réalisation d'une idée trop grande pour être mise en œuvre par un seul homme, et pourtant menée à bonne fin par M. Guizot; il a remercié son héros de n'avoir pas désespéré, d'avoir repris et continué sa tâche sans s'effrayer des obstacles semés sur sa route. Or, M. Guizot a bonne

mémoire, et se souvient très bien qu'il n'a pas achevé l'*Histoire de la Civilisation française*, et qu'il lui reste beaucoup à faire avant de pouvoir s'appliquer l'*exegi monumentum* dont le gratifie si libéralement M. de Ségur. En écoutant le directeur de l'Académie, le récipiendaire a dû naturellement se poser un dilemme assez embarrassant : « Ou M. de Ségur n'a pas lu mes livres, et c'est de sa part une négligence offensante, ou il les a lus et ne s'en souvient pas; et cet oubli prive de toute valeur l'admiration qu'il exprime pour moi. » Ce n'est pas nous qui résoudrons le dilemme. Nous admettrons volontiers que l'*Histoire de la Civilisation européenne* suppose des lectures nombreuses ; mais nous croyons que la vie moyenne d'un homme suffit à l'achèvement d'un pareil ouvrage; car cette histoire n'est, à proprement parler, que le programme d'un livre. Plus d'une fois, en écoutant son panégyriste, M. Guizot a dû se demander si les paroles prononcées par M. de Ségur n'étaient pas une cruelle raillerie; car il lui était bien difficile de prendre au sérieux l'emphase de l'orateur. Pour avoir esquissé le sommaire d'une histoire, pour avoir commencé deux ouvrages importans, le récipiendaire n'est pas obligé de se placer à côté de Tacite; et, s'il fallait en croire M. de Ségur, Tacite, auprès de M. Guizot, ne serait qu'un écolier. Dans la pieuse ferveur de son admiration, le directeur de l'Académie n'a pas même osé nommer Tacite ou Thucydide; il n'a pas trouvé dans le passé un terme de comparaison pour louer dignement son héros. Il s'est résolu tout simplement à le proclamer excellent et inimitable.

Cependant, il s'est demandé si son amitié publiquement avouée pour le récipiendaire le dispensait de rappeler les mérites de M. de Tracy, et par ce détour ingénieux il est revenu à la philosophie française du XVIIIe siècle. Il a paru d'abord vouloir justifier le prédécesseur de M. Guizot et séparer la science de l'action. Mais ce n'était de sa part qu'une vaine promesse, car il s'est bientôt hâté d'avouer son impuissance à lutter avec le récipiendaire ; il s'est déclaré incapable de parler du XVIIIe siècle après M. Guizot, et il a courageusement ajouté : Vous avez épuisé le sujet, et ce serait folie de ma part de vouloir le traiter à mon tour. Il a présenté sur l'ensemble des facultés humaines et sur la spiritualité de l'ame quelques réflexions qui sont et demeurent pour nous parfaitement inintelligibles. Nous dirons la même chose de la diffé-

rence établie par M. de Ségur entre l'influence d'un siècle sur un homme, et d'un homme sur son siècle. Nous déclarons ingénuement qu'il nous a été impossible de pénétrer la pensée de l'orateur. Jamais la philosophie, dont M. de Ségur voulait entretenir son auditoire, n'a parlé dans aucun temps, dans aucun pays, une langue aussi confuse, n'a bégayé des mots aussi indistincts.

Mais si l'orateur, profondément convaincu de son insuffisance, renonçait à juger la philosophie française, il ne renonçait pas à briser l'encensoir sur le visage du récipiendaire. Passant de l'excellence historique à l'excellence politique, il a fait de M. Guizot un nouveau Moïse, ou plutôt un nouveau Jehovah. Il a comparé les passions factieuses de notre temps aux flots de la mer Rouge et il a condamné l'historien homme d'état à entendre de ses oreilles ces paroles mémorables et toutes bibliques : « Vous leur avez dit d'une voix toute puissante : vous n'irez pas plus loin. » Certes, l'ambition humaine, si avide qu'elle soit, ne peut souhaiter un éloge plus splendide; le génie politique n'a jamais été célébré dans un psaume plus humble et plus fervent. Après avoir entendu le panégyrique prononcé par M. de Ségur, la France, si elle ne veut pas mériter le reproche d'ingratitude, doit élever un temple à M. Guizot.

GUSTAVE PLANCHE.

STATISTIQUE PARLEMENTAIRE.

SESSION DE 1837.

Une nouvelle session vient de s'ouvrir, et de graves questions attendent les députés dès leur entrée à la chambre. Pendant leur absence, le ministère a été changé, la politique extérieure a fléchi devant un système de pacifique inertie. Pendant leur absence, la révolution d'Espagne, la réforme en Angleterre, ont pris un caractère plus difficile, plus imposant; et notre colonie d'Alger a élevé la voix, une voix de deuil et d'anxiété. En face de la session qui commence, nous ne répéterons point ce que l'on dit chaque année en pareille circonstance, que les affaires se compliquent, que les embarras redoublent. Nous croyons, au contraire, une chose : c'est que la question gouvernementale s'éclaircit chaque jour davantage, c'est que des hommes effrayés d'abord, et peut-être à juste titre, de tout ce qui se passait parmi nous, en reviennent, maintenant qu'ils sont rassurés, à des idées plus larges, à des combinaisons plus hardies. C'est que, l'orage étant passé, il importe d'étendre nos regards autour de nous, afin de savoir si, tout étant paisible ici, tout est honorable plus loin; si la France ayant conquis dans l'enceinte de ses frontières la sécurité dont elle avait besoin pour ses intérêts matériels, a soutenu au dehors la dignité qu'elle doit avoir, l'ascendant qu'elle doit prendre. La grande question du moment est là, et voilà ce qui pose l'un en face de l'autre deux hommes forts et intelligens, qui ont quelque temps marché de concert, qui ont soutenu ensemble les jours de lutte, et qui se sont divisés après le succès, l'un restant sous le poids des mêmes préoccupations, tournant invariablement dans le même cercle; l'autre, revenant à ses instincts na-

tionaux, quelque temps suspendus, et demandant à franchir les limites que les circonstances lui prescrivaient, à passer d'une victoire à une autre victoire, de la conquête du repos intérieur à celle de la dignité extérieure, de la France pacifiée à la France ennoblie.

En posant ainsi ces deux hommes vis-à-vis l'un de l'autre, nous n'avons sans doute pas besoin de dire que nous ne cherchons point à faire une question de personnes. Nous constatons deux faits; nous établissons deux principes. Mais ces deux principes ont un représentant, un nom; et les désigner par leur nom, c'est le moyen de les rendre plus nets, plus saisissables.

Cette question si importante, si éminemment nationale, sera discutée dans la session actuelle; sera-t-elle résolue d'une manière assez définitive pour qu'il ne soit plus besoin d'y revenir, et que nous n'ayons désormais qu'à marcher en avant?

Dans un tel état de choses, il est essentiel d'étudier la composition de la chambre, d'apprendre à la connaître, non point dans de vagues généralités, mais dans ses nuances, dans l'idée dominante qui anime chacun de ses partis, dans les ressorts souvent mystérieux qui les font mouvoir. En nous livrant à cette étude, nous expliquerons peut-être beaucoup de fluctuations encore indécises du passé, nous pourrons peut-être établir quelques prévisions sur l'avenir. C'est dans cet espoir que nous avons travaillé à faire cette statistique de la chambre. Nous y sommes arrivés par des recherches sérieuses, et nous la donnons au public avec confiance. Nous avons devant nous les chiffres et les noms. Nous écrivons en face d'une addition exacte, commentée par de longues observations.

Les deux partis de la chambre, celui du ministère, celui de l'opposition, se divisent en plusieurs fractions, qui doivent être examinées successivement. Nous commencerons par le ministère.

Hâtons-nous d'abord de rassurer ceux qui s'effraient d'entendre sans cesse parler du parti doctrinaire: il n'est pas aussi nombreux qu'on le croit. Plusieurs membres s'y rattachent, il est vrai, par certain côté; mais de purs, de vrais doctrinaires, d'hommes avoués par le chef et prônés par la secte, nous avons beau faire, nous n'en trouvons que 13.

Le premier de tous, on le sait, c'est M. Guizot. Après lui viennent:

MM. Duchâtel, Duvergier de Hauranne, Dumont, d'Haubersaert, Guizard, Janvier, Jaubert, Piscatory, Rémusat, Renouard, Saint-Marc Girardin, Vitet, tous en général fort peu orateurs, mais habiles et dévoués; c'est aussi chose connue.

M. Duchâtel a joué, depuis quelques années, un rôle marquant dans la doctrine, un rôle sanctionné par l'exercice du pouvoir, et l'on sait quelle valeur ce parti attache au pouvoir. Cependant nous le soupçonnons d'a-

voir encore au fond du cœur certaine opinion frisant de près l'hérésie. Par son éducation, par ses souvenirs, M. Duchâtel appartient aux traditions de l'empire. Plusieurs fois ce souvenir du passé s'est réveillé en lui; plusieurs fois les hommes qui le connaissent et qui l'observent, ont surpris dans ses actes, dans ses paroles, je ne sais quel mouvement d'impatience, comme s'il eût voulu secouer la chaîne dorée qui le lie à la doctrine, et reprendre son essor par une autre voie. D'ailleurs, M. Duchâtel, à qui sa jeunesse, ses connaissances spéciales assuraient une position, doit comprendre aujourd'hui qu'il s'est trop hâté de demander un vote à la chambre, un portefeuille à la fortune. Mais nous ne le croyons pas tellement engagé dans le parti auquel il appartient aujourd'hui, qu'il ne puisse s'en affranchir peu à peu, et se préparer en dehors de la doctrine un avenir plus durable.

M. de Rémusat, sur lequel M. Guizot a fondé de grandes espérances, est un homme d'une intelligence fine et déliée, d'un esprit séduisant et éclairé. Homme du monde plutôt qu'homme politique, c'est par la conversation qu'il a commencé à se faire remarquer, c'est par le salon qu'il est arrivé au sous-secrétariat. Ceux qui l'ont vu le plus souvent et de plus près, savent qu'il est habile à saisir une idée, à étendre à la fois son point de vue sur plusieurs questions. Mais il manque à cette souplesse d'esprit, dont M. de Rémusat est doué, plus de précision, plus de fixité. On l'a nommé sous-secrétaire d'état, et beaucoup de personnes se sont demandé à quel titre. Doit-il être le surveillant, le tuteur du ministre, peut-être même le ministre réel? Non, nous attribuons sa nomination à une autre cause. M. Gasparin n'est nullement orateur; M. de Rémusat a quelquefois laissé espérer qu'il le serait. Nous le croyons destiné à représenter le ministère de l'intérieur à la tribune, à devenir l'organe de ce département. Le temps nous apprendra si cette parole, animée dans le salon, ne fléchira point devant une grande assemblée.

Dans cet empire doctrinaire, où chacun a pris ainsi sa part, M. Saint-Marc Girardin s'est réservé la politique extérieure. Comme il sait l'allemand, et qu'il lit sans trop de difficultés la *Gazette d'Augsbourg* dans l'original, c'est à lui qu'on confie tout ce qui a rapport aux états du Nord, à partir de l'Elbe jusqu'à la Neva inclusivement; et maintenant qu'il a parcouru les bords du Danube, il prendra encore dans son apanage toute la Hongrie. Si le choléra ne l'arrête pas l'année prochaine, nous sommes sûrs de le voir conquérir l'Orient. Du reste, il n'a pas toujours suivi de la manière la plus exemplaire le mot d'ordre de M. Guizot. Il a parfois montré certains airs d'indépendance qui lui allaient assez bien. Dans plusieurs circonstances, il a manifesté, sur les questions de politique extérieure, des idées hardies qui contrastaient singulièrement avec celles du chef de la doctrine. Quelquefois aussi il a porté dans son cours une tendance de li-

béralisme assez prononcée. A le voir alors lancer au milieu de son auditoire certaines paroles téméraires, on eût dit qu'il cherchait à compenser par ces petites audaces la réserve ministérielle qu'il gardait en d'autres occasions. Mais il pourrait se tenir plus à l'écart, ou se rapprocher davantage de l'opposition, sans qu'on fût en droit de l'accuser d'ingratitude; car, s'il doit beaucoup à la doctrine, il ne lui doit pas tout. Il s'est fait une position politique par lui-même, par les journaux où il a écrit. C'est lui qui est le bel esprit de la famille doctrinaire, c'est lui qui représente dans son cours de la Sorbonne, dans le *Journal des Débats*, la littérature de la doctrine, littérature spirituelle, bien contée, mais peu osée, et peu profonde.

Les deux prosélytes les plus ardens de M. Guizot sont MM. Duvergier de Hauranne et Jaubert, hommes de bonne foi dans leur opinion, indépendans par leur fortune, mais toujours prêts à prendre feu, à s'élancer audacieusement au-devant de chaque discussion, et trahissant quelquefois leur parti par une attaque imprudente ou une chaleur intempestive. M. Duvergier de Hauranne est plus tenace dans ses idées, plus étroit dans ses points de vue. M. Jaubert mérite bien aussi quelque peu le même reproche, mais sa parole a plus d'ascendant et plus de prise sur la chambre. M. Jaubert parle souvent; M. Duvergier de Hauranne ne prononce habituellement que deux grands discours, deux discours rêvés à la campagne, promenés en de longs loisirs sous les tilleuls, et auxquels cette promenade bucolique n'enlève rien de leur âpreté.

Il est à remarquer que ces douze doctrinaires n'ont point été ralliés successivement autour de M. Guizot par la conviction résultant d'un système politique mis en œuvre, par une expérience faite. Tous se sont trouvés ainsi réunis par des idées qui n'avaient encore reçu aucune application, par des liens de famille, ou des relations de salon. M. Guizot les connaissait et était lié avec eux tous en arrivant au ministère. Depuis qu'il a essayé de mettre en pratique ses théories, il n'a pas gagné un homme nouveau. Je me trompe, il en a gagné un : c'est M. Janvier. Plusieurs personnes accusent encore M. Janvier d'avoir trahi ses engagemens envers le parti légitimiste. Pour nous, nous croyons qu'il était depuis longtemps, peut-être sans se l'être jamais dit, doctrinaire par l'éducation, par la pensée, par la tendance habituelle de son esprit. Seulement, pour arriver à la doctrine, il a pris le chemin du bon La Fontaine, le chemin le plus long, le chemin des écoliers. Il a passé par la légitimité. Peut-être s'y est-il arrêté avec trop de complaisance; peut-être a-t-il trop prolongé l'erreur de ceux qui le nommèrent député pour soutenir la cause de Charles X. Mais aujourd'hui nous le croyons sincère dans ses manifestations. M. Guizot l'a conquis, et il doit y tenir, car c'est là sa seule conquête.

Après la phalange des doctrinaires purs, en voici venir une autre que nous désignerons sous le nom de *sous-doctrinaire*. Celle-ci est plus nombreuse, mais moins ardente, moins unie, moins forte que la première. Tandis que les vrais doctrinaires se sont fait en matière d'histoire, de philosophie, de gouvernement représentatif, des idées à eux, et des idées arrêtées, ceux-ci n'ont pas encore résolu tant de questions. Les uns en sont à faire leur apprentissage. D'autres achèvent paisiblement leur carrière dans le poste subalterne que la voix du maître leur a assigné, et recevront peut-être un jour le titre de doctrinaires émérites.

Les sous-doctrinaires sont au nombre de 21 :

MM. Anisson-Duperron, Boigues, Chastellier, Daunant, B. Delessert, Fr. Delessert, Nap. Duchâtel, Duchesne, de l'Espée, Jay, Lareveillère, Le Prévost, Lemercier, Magnoncourt, Molin, Muret de Bord, Pavée de Vandœuvre, Alph. Périer, Cam. Périer, J. Périer, Wustenberg.

Parmi ces 21 députés, il n'y a pas un homme vraiment remarquable par son talent. Mais plusieurs ont, par leur position, une assez grande influence dans leur département; plusieurs jouissent d'une fortune considérable, ce qui a toujours été pour la doctrine une excellente recommandation. Nous en pourrions citer trois ou quatre qui ont une réputation bien établie d'incapacité, pour ne pas dire de nullité politique et administrative. Mais ils possèdent une fortune de 80 à 100 mille livres de rente, et comment voulez-vous qu'on n'ait pas un profond respect pour un homme qui a 100 mille livres de rente?

Tous, comme les doctrinaires purs, ont été groupés autour du chef de file par des relations de cité ou de famille. L'un a été maire de la ville de Nîmes, et celui-là M. Guizot le revendique de droit. Un autre est le frère de M. Duchâtel qui est ministre, et il ne saurait en conscience manquer aux devoirs que lui impose la fraternité. Celui-ci a des obligations à l'un des treize grands doctrinaires; celui-là cède à d'anciens souvenirs d'affection; cet autre est doctrinaire par instinct et par tempérament. Tous obéissent ainsi à des considérations personnelles. Mais pas un d'eux n'a été converti par M. Guizot : ils étaient doctrinaires avant qu'il fût ministre; quelques-uns le seront vraisemblablement encore après.

Tel est au juste le nombre des doctrinaires : 34 députés en tout; pas un de plus, pas un de moins. Mais s'ils n'ont pas fait de conquête dans la chambre, ils ont su du moins se créer des organes dans la presse. Le *Journal des Débats* les défend avec habileté ; *la Paix* et *la Charte de* 1830 les prônent avec ardeur.

A ce faisceau doctrinaire se rallient plusieurs groupes qui n'appartiennent ni à M. Guizot ni à ses adeptes, mais au pouvoir. Nous pouvons les

caractériser ainsi : *Banc de la cour, ministériels quand même, grand banc ministériel, députés flottans, légitimistes ralliés.*

Dans le banc de la cour, il faut compter en première ligne les députés qui ont une place au château :

MM. Berthois, aide-de-camp du roi; Chastellux, chevalier d'honneur de Mme Adélaïde; Delort, Durosnel, de Laborde, La Rochefoucault, aides-de-camp du roi; Liadières, officier d'ordonnance du roi; Montesquiou, chevalier d'honneur de la reine; Vatout, bibliothécaire du roi.

Ces 9 députés sont royalistes, c'est leur mission; ministériels, c'est leur devoir. Ils remplissent à la chambre un rôle d'obéissance, et il est juste de dire qu'ils le remplissent bien. Leur vote n'est pas mis en discussion; leurs paroles, quand ils se hasardent à en prononcer quelques-unes, peuvent toujours être prévues. Tels la cour veut qu'ils soient, tels ils sont. Mais il faut qu'ils agissent avec mesure et prudence : on les sait admis aux confidences du château, et souvent un mot jeté à la hâte, un mouvement irréfléchi pourrait être, de leur part, une indiscrétion. Jusqu'à présent, ils ont rempli fidèlement cette condition de leur mandat; c'est une qualité de plus. Aucun d'eux, du reste, ne s'est distingué ni par son influence, ni par son talent. Il y a cependant parmi eux quatre littérateurs : M. Liadières, qui a versifié plusieurs tragédies; M. le général Delort, qui a traduit les Odes d'Horace; M. de Montesquiou, qui a fait, dit-on, d'agréables quatrains; et M. Vatout, qui a voulu justifier son titre de bibliothécaire du roi par la publication de deux romans. Mais leur littérature a été comme leur politique, tellement passive et discrète, qu'on n'en a pas entendu parler.

La seconde section du banc de la cour se compose de 7 membres :

MM. Cornudet, d'Estourmel, Jacqueminot, Las-Cases, de Marmier, Sapey, Sébastiani.

Ceux-ci n'exercent aucune fonction officielle au château, mais ils s'y rattachent par leurs goûts, par leurs relations. On dit que M. de Marmier, apprenant que Louis-Philippe avait demandé à le voir dès son entrée dans la Haute-Saône, s'écria comme Mme de Sévigné, après avoir dansé un menuet avec Louis XIV : « Quel grand roi ! » Depuis ce temps, M. de Marmier est resté fidèle au banc de la cour. Il en est de même de plusieurs de ses collègues : un éloge les a attirés, une faveur les a retenus. Ils étaient déjà ministériels par conviction, ils sont devenus courtisans par circonstance. Il y a dans cette seconde section des hommes qui jouissent d'une certaine influence, soit par leur caractère, soit par leur position. Ils ne sont guère moins dévoués que ceux de la première; mais il leur est permis d'agir avec plus de hardiesse.

Les *ministériels quand même* sont au nombre de 30; on compte parmi eux :

MM. Chassiron, Gouvernel, Harlé père, Harlé fils, Hatmann, J. Lefebvre, Martineau, Nogaret, Odier, Paturle, Petiot-Groffier, Pétot, Thabaud-Linetière, Vandeuil, Warein, etc., etc.

Leur titre n'est point usurpé : on les a vus voter successivement avec tous les ministères, avec le ministère Périer comme avec le ministère Laffitte. L'un d'eux, M. Harlé, remonte, par ses votes, jusqu'au ministère Villèle. Il y a parmi eux des hommes indépendans qui ne sollicitent rien et n'attendent rien. Leur voix n'a pas été achetée : ils la donnent volontairement, par habitude, par besoin, surtout par frayeur. Ce sont d'honnêtes et gros contribuables que la plus légère discussion épouvante, que la moindre apparence d'émeute bouleverse. Ils aiment le repos, l'ordre, le silence, leur petite place à la chambre, leur fauteuil chez eux. Ils trouvent que vouloir toujours analyser la conduite des ministres est chose fort inutile, que vouloir les arrêter dans leurs projets est chose éminemment dangereuse. Ils croiraient la monarchie ébranlée, s'il leur arrivait un jour, par malheur, de se séparer des représentans du pouvoir ; et l'état vacillerait à leurs yeux, si jamais leur main coupable laissait tomber une boule noire dans l'urne. Quelques-uns pensent qu'on pourrait fort bien régir les affaires constitutionnellement, sans discuter attendu que la discussion produit toujours un certain ébranlement dans l'équilibre des idées, ce qui est parfois fort désagréable. D'autres aimeraient assez qu'on gardât toujours les mêmes ministres, car ils ne seraient pas obligés de faire de nouvelles connaissances, de saluer de nouveaux visages. Mais, comme ils ont aussi certain côté de la philosophie de Candide, comme tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, dès qu'un nouveau ministère surgit, ils se hâtent de lui faire hommage de leur fidélité et de leurs boules blanches. Rien n'est changé dans leur manière d'être. Les ministres sont toujours là; seulement, celui-là s'appelait Dupont de l'Eure, et ce lui-ci Guizot. En voyant ces honorables députés se plier ainsi à tous les systèmes, on les a accusés de n'avoir point de conviction. On leur a fait injure : ils ont une conviction, et une très ferme, et une très grande; ils croient à la parole des ministres, à la sagesse des fonctionnaires, à l'infaillibilité du pouvoir, surtout à la nécessité d'une garantie absolue, pour dépenser paisiblement leurs 30 ou 40 mille livres de rente. Enfin, cette phalange de 30 hommes représente, au milieu de nos fluctuations continuelles, quelque chose d'immobile, d'immuable. Elle est ministérielle, c'est là son caractère; elle est liée corps et ame au ministère, elle lui appartient comme

une partie de sa dotation. Il en jouit tant qu'il garde le portefeuille. Dès qu'il abdique, il la remet à ses successeurs. C'est une valeur indélébile, un majorat inaliénable; aussi a-t-on nommé cette phalange *le nombril vivant des forces ministérielles.*

Une légère nuance distingue cette fraction de la chambre de celle que nous avons nommée le *grand banc ministériel*. C'est bien de part et d'autre la même confiance dans les votes, le même dévouement. Cependant il y a ici plus de sève, plus de vie, plus d'ardeur. Les premiers tâchent d'éluder le combat, ceux-ci l'acceptent. Les premiers voudraient pouvoir voter sans mot dire, conquérir le terrain sans bruit; ceux-ci ne sont pas fâchés de discourir à haute voix et de faire sonner leurs grelots. Du reste, il y a dans cette section, comme dans la précédente, des hommes qui agissent par peur et cèdent par entraînement; puis des fournisseurs, qui ne peuvent trahir le pouvoir, dont ils attendent chaque trimestre un mandat de paiement; puis des fonctionnaires qui obéissent à de petites ambitions, qui occupent d'abord de petites places, qui font leur chemin tout doucement sans lâcher pied, qui demandent chaque année une nouvelle faveur, et obtiennent sous chaque ministère un nouveau grade, si bien qu'à la fin, se trouvant satisfaits et casés, ils restent ministériels par habitude ou par reconnaissance, après l'avoir été par intérêt.

Cette partie de la chambre est l'une des plus nombreuses. Elle ne compte pas moins de 82 membres, et elle représente diverses spécialités. Son général de bataille est M. Bugeaud; son avocat, M. Martin du Nord; son homme d'état, M. Jollivet; son romancier, M. Kératry; son poète, M. Viennet; ses plans d'industrie sont chez M. Conté, et son hôtel de Rambouillet est chez M. Fulchiron, qui a tant de tragédies dans les cartons du Théâtre-Français.

De cette catégorie peureuse, routinière, nous aimons à passer à une autre section qui a toujours manifesté plus de force et d'intelligence. C'est celle des *députés flottans*. Là se trouvent encore des hommes que leur penchant entraîne vers le ministère; mais ils ne votent pas toujours systématiquement. Ils discutent parfois, ils examinent. Les uns sont des hommes de détail et d'administration qui aiment à étudier les nouvelles lois que l'on propose, à scruter les comptes qu'on leur présente. Ceux-là n'applaudissent pas éternellement à toutes les mesures du ministère. Ils n'apportent pas dans chaque circonstance une conviction d'avance toute faite. Ils demandent à voir, à entendre, et il leur faut, pour les faire agir, certaines garanties. Il y a parmi ces députés des esprits éclairés, des noms fort honorables, et des hommes à qui il ne manque qu'un peu plus de hardiesse pour prendre, dans un des partis plus avancés de la chambre, une place distinguée.

Il en est d'autres qui se laissent gouverner par leur position électorale. Ils ne demanderaient pas mieux que d'accorder la tendance du ministère avec l'opinion de leur département ; mais quelquefois ils ne peuvent y parvenir, et alors ils sont obligés de tourner l'écueil. Ils se lient au ministère par un vote bien prononcé, et se réconcilient avec leurs électeurs en lâchant de temps à autre une exclamation insurrectionnelle, une phrase qui touche presque à l'opposition. Ils passent leur matinée à recevoir des visites de province, à écrire dans leur petite ville des lettres pleines d'affection à tout le monde, et leur soirée à s'en aller de ministère en ministère. Ces pauvres députés sont bien à plaindre. Ils ont un rôle extrêmement pénible et embarrassé, d'autant plus qu'il y a toujours de par le monde de méchantes gens pour interpréter faussement toutes leurs démarches, et trahir leurs plus belles combinaisons. Leur vie est une vie d'angoisses perpétuelles. On ne déplace pas un percepteur dans leur localité, on ne suspend pas un maire de village de ses fonctions, sans qu'ils en soient responsables. Il n'y a pas dans tout Paris une sonnette plus fatiguée que la leur, et pas une porte plus assiégée par la sollicitation. S'ils réussissent à obtenir ce qu'ils demandent, c'est bien; leurs chances de réélection se fortifient. Mais s'ils échouent, bon Dieu! que de plaintes! que d'orages! Ils ont cependant les meilleures intentions. Qu'on les laisse seulement députés, c'est tout ce qu'ils demandent. Mais le plus triste résultat de tant d'efforts, c'est que souvent ils ne sont pas réélus. Les électeurs n'ont pas assez de confiance en eux, et le ministère ne les croit pas assez dévoués. Répudiés à la fois par les deux partis auxquels ils se sont tour à tour attachés, ils en sont réduits à remettre dans le tiroir leur médaille de député.

Enfin, il en est d'autres dans cette fraction qui sacrifient l'intérêt général à l'intérêt de localité. Ceux-là ne voient au monde que leur département et le coin de rue où ils sont nés. Ils arrivent quelquefois avec des velléités d'opposition; mais l'idée de satisfaire au vœu de leurs concitoyens les subjugue. Si on leur accorde un chemin vicinal, ils commencent à être ébranlés; si un tableau à leur église, ils vantent l'intelligence des ministres; si une fontaine dans leur ville natale, les voilà vaincus. Ils votent toute l'année fidèlement comme on leur a dit, et s'en retournent avec orgueil visiter leur chemin, contempler leur tableau, admirer leur fontaine. Je ne parle pas de ceux qui se laissent diriger par des motifs moins louables, et qui font de leur mandat de député une mission de népotisme. Ceux-là ont toujours été; ils seront de tout temps.

Cette section des députés flottans compte 50 membres. Dans les circonstances graves, plusieurs d'entre eux ont voté avec le ministère ; plusieurs que nous pourrions nommer commencent à tourner vers le centre gauche. Cependant, pour qu'on ne nous accuse pas de vouloir diminuer

les forces ministérielles, nous admettons que ces 50 voix appartiennent toutes au ministère.

Une autre fraction lui appartient encore, celle des légitimistes ralliés. Ils sont 25 en tout :

MM. Agier, Avril, Bastard, Bresson, Cambis d'Orsan, Crignon de Montigny, D'Amilly, Dandigné de la Blanchaye, de Drée, D'Hunolstein, Dudouyt, Duprat, D'Entraigues, D'Oberlin, Falguerolles, Malaret, Meynard, Montépin, La Pinsonnière, Portalis, Rouillé de Fontaine, Salvandy, Tavernier, Tilly, Vauguyon.

La plupart étaient députés sous la restauration, et quelques-uns avaient contracté une sorte d'engagement dans une de ces galantes nuances d'opposition comme on en faisait alors, s'avançant juste autant qu'il le fallait pour se donner un air d'émancipation et de libéralisme, et ne pas compromettre leur caractère de purs légitimistes. La révolution de 1830 vint les surprendre au milieu de ces innocens et honnêtes calculs de vanité humaine, et ils en furent tellement épouvantés, que, ne sachant plus à quel saint se vouer, ils se vouèrent à celui de la doctrine. Mais nulle mesure d'ordre n'a pu encore les guérir de leur terreur. Le nom de prolétaire leur semble un nom séditieux qu'il faudrait rayer de notre langue. Le mot de république leur donne une sueur froide. Dans leur état perpétuel d'anxiété, le pavillon doctrinaire lui-même est encore pour eux trop large et trop mal fermé; on y entend le bruit de la rue et le mouvement de la foule. Ce sont eux qui souvent entraînent les doctrinaires, car pour certaines natures d'esprit la peur est contagieuse. Un jour ces hommes absorberont la camarilla de M. Guizot; un jour les doctrinaires, auxquels ils ont d'abord demandé asile, viendront leur en demander un et se retrancheront avec eux dans le même système de défiance perpétuelle, dans la même frayeur.

Il n'y a dans cette fraction aucun orateur. Un seul d'entre eux, M. de Salvandy, s'est fait une réputation. Sous le règne de Charles X, M. de Salvandy avait entrepris de régenter la monarchie et de la censurer. Quand la légitimité quitta le trône, il se remit, par une sorte de sentiment chevaleresque, à la louer et à la défendre. On le vit alors fréquenter les salons du faubourg Saint-Germain et médire assez spirituellement des journées de juillet et de leurs conséquences. L'opposition aristocratique était pour lui comme une fleur à sa boutonnière, comme une belle boucle artistement faite dans sa chevelure noire, comme une épingle de diamant à son jabot. Depuis, il s'est rapproché du gouvernement, il a tendu la main aux doctrinaires. Il représente le parti des légitimistes ralliés à la tribune et dans le *Journal des Débats*. Ses articles de journaux, son éloquence parlementaire, trahissent toujours par quelque côté l'auteur de

Don Alonzo. Cependant il ne doute nullement de son influence, et à l'en croire lui et son petit nombre d'amis, on ne médite pas une combinaison ministérielle, sans qu'il soit appelé à en faire partie.

Nous avons examiné l'état des forces du ministère. Passons à l'opposition.

En premier lieu, voici, à l'extrême droite, la minorité légitimiste : elle compte 17 à 18 députés :

MM. Ailhaud de Brisis, Balzac, Bernardy, Berryer, Blin de Bourdon, Calemard Lafayette, Dugabé, Fitz-James, Gras-Préville, Grasset, Gardès, D'Hautpoul, Hennequin, Laboulie, Raybaud, Ranchin, Saintenac.

Il y a là des hommes de talent, et cette fraction s'appuie sur deux chefs distingués : M. le duc de Fitz-James et M. Berryer. M. de Fitz-James représente, avec une grace parfaite, les traditions aristocratiques. Son éloquence est noble, imposante; mais elle n'a pas une très grande action. En voyant le peu d'influence réelle que M. de Fitz-James a acquis jusqu'à présent, il nous semble qu'il doit regretter parfois d'avoir quitté, à la chambre des pairs, une position où il eût pu exercer un véritable ascendant, pour venir se mettre ici à la tête d'une faible fraction.

M. Berryer est l'un des orateurs les plus accomplis que nous ayons jamais eus. Il fera époque dans les annales de la chambre. A cette facilité d'élocution, à cette éloquence vive et brillante que nous lui connaissons, M. Berryer joint une aptitude rare à saisir d'un coup d'œil toutes les questions. Au moment où il va monter à la tribune, on lui remet des notes éparses, et ces notes se classent aussitôt dans son esprit. A mesure qu'il les reprend, il les développe, il les achève; il parle avec hardiesse sur ce thème improvisé, et sa parole est toujours digne et convenable; pas un mot de mauvais ton ne la dépare, et quand il blesse son adversaire, c'est avec des précautions chevaleresques et des armes courtoises. La chambre, séduite par cette éloquence, écoute M. Berryer avec une sorte de faveur, même quand il contredit le plus vivement l'opinion de la majorité. Mais nous croyons qu'il obtiendrait plus d'ascendant sur l'assemblée, s'il lui apparaissait seulement comme le défenseur du principe légitimiste, non point comme le fondé de pouvoir de la cour de Prague. Après lui, on peut encore nommer dans cette minorité deux ou trois députés qui, de temps à autre, obtiennent quelque influence. Mais, si nous ne nous trompons, le découragement s'est déjà glissé dans ce parti; plusieurs sont entraînés par une pente insensible vers le gouvernement de juillet, et grossiront un jour le nombre des légitimistes ralliés.

Non loin de ce banc de 18 députés, M. de Lamartine, qui représente

la droite modérée ou le parti social, entraîne après lui un bataillon de trois députés, MM. Cuny, Deshermeaux, Durosier. Sa parole, imprégnée de poésie, sa politique généreuse, mais parfois trop vague, n'a pu en réunir un plus grand nombre.

L'extrême gauche peut être divisée en trois sections. La première se compose de 14 députés :

MM. Arago, Bousquet, Bureau de Pusy, Chappuis-Montlaville, Ducluzeau, Dupont de l'Eure, Glais-Bizoin, George Lafayette, Grammont, Junyen, Laffitte, Larabit, Mathieu, Salverte.

La deuxième, de 4 :

MM. Audry de Puyraveau, Cordier, Cormenin, Garnier-Pagès.

L'extrême gauche compte des hommes de talent et des hommes respectables par leur caractère, par leur rigoureuse probité, par la bonne foi de leurs opinions; mais ils sont tristes, las, découragés : ils ne voient, presque toujours, que le mauvais côté des choses; ils ne cherchent que l'objection, et cependant ils ont, plus d'une fois, rendu des services réels; ils ont découvert plus d'une erreur politique, plus d'un abus; ils ont jeté, de temps à autre, de vives lumières sur différentes questions.

La première section a pour organes *le National;* la seconde, *le Bon Sens.* Celle-ci est plus ardente que la première. Souvent des passions violentes l'agitent, et elle ne dissimule point ses idées de renversement.

La troisième section se compose de M. Mauguin, qui a planté son drapeau au *Journal du Commerce.* Il forme à lui seul tout son parti. Il discute, il agit, il vote sans se rallier à personne, et sans rallier personne à lui. Il court d'une question à l'autre, du tableau de l'administration intérieure à la politique extérieure, trouvant partout des points de contradiction, et aiguisant avec habileté l'épigramme et l'argument. Mais si vous vous abandonnez à lui, vous ne savez où il vous mènera. Il est comme ces soldats hardis, mais indisciplinés, qui, dédaignant de combattre avec le corps auquel ils appartiennent, se jettent en avant et font feu de tous côtés. Il vit dans un état perpétuel d'excentricité où nul de ses collègues ne peut l'accompagner. Il a d'ailleurs une sorte de mission spéciale que personne ne peut partager avec lui. Il défend les intérêts coloniaux comme on ne les défend plus de nos jours. Ainsi le seul point décidé qu'il présente à la chambre, est celui où la chambre ne veut pas le suivre. C'est du reste un homme du monde aimable, un esprit adroit, un orateur distingué. Il saisit avec une finesse remarquable les côtés faibles d'une question. Il a plus d'une fois embarrassé ses adversaires par ses subtilités, et irrité les ministres par ses attaques. Casimir Périer était un de ceux qui supportaient le plus impatiemment cette manière de combattre si soudaine et si imprévue, et

M. Mauguin, après lui avoir lancé quelques-unes de ses flèches les plus acérées, achevait sa péroraison avec un phlegme désespérant.

Quelques personnes prétendent que M. Mauguin aura un jour un parti. C'est possible; mais jusqu'à présent, il ne nous paraît pas avoir eu grande envie de sortir de son isolement.

La gauche modérée compte 62 représentans. C'est un parti ferme et énergique, consciencieux et intelligent. Nous le croyons trop avancé encore dans l'opposition, trop peu pratique; mais il faut rendre hommage à ses talens, à son esprit de conviction.

Les principaux membres de cette section sont :

MM. Bacot, Bignon de l'Eure, Briqueville, Charamaule, Comte, Demarçay, Desjobert, Golbéry, Havin, Isambert, L'herbette, Luneau, Nicod, Sade, Tracy, etc., etc.

Leur chef est M. Odilon Barrot, l'un des cinq grands orateurs de la chambre. M. Odilon Barrot a sur plusieurs points des connaissances approfondies, et c'est un homme d'une grande noblesse de principes, d'une sévère probité. Il a toutes les vertus démocratiques, il en a les passions, mais tempérées par des mœurs douces et un caractère aimable. Comme orateur, il n'a ni la verve abondante de M. Thiers, ni les formes un peu recherchées de M. Berryer. Il est grave et solennel, et se plaît dans les démonstrations des grandes généralités et des principes libéraux. Dans la dernière session, M. Odilon Barrot, sans abdiquer aucun de ses principes, s'est tenu à l'écart et n'a pas pris la parole aussi souvent qu'il eût pu le faire. Si dans la session qui vient de s'ouvrir, il cède au vœu de ses amis, il jouera un grand rôle, car c'est un de ces hommes qui se fortifient sans cesse par l'étude. Il jouit d'une considération méritée, il a sur la chambre un ascendant réel, et il est soutenu par un parti capable de le bien seconder.

Nous arrivons maintenant à la section de la chambre la plus puissante, la plus nombreuse, à celle du centre gauche. Il y a là 119 députés. Les uns faisaient partie du centre gauche de la restauration. Ils ont suivi toute leur vie cette ligne d'opposition mesurée, de libéralisme progressif dans laquelle ils marchent encore aujourd'hui. Les autres sont des hommes désabusés de la doctrine, qui, après avoir agi de concert avec elle sous le poids des circonstances, pensent qu'il est temps de l'abandonner dans ses points de vue trop restreints, dans ses timides préoccupations, et de se rallier à des idées plus larges, mieux assorties à nos véritables intérêts. D'autres, enfin, sont des hommes nouveaux qui, arrivant à la chambre avec le sentiment de leur force et de leur devoir, ont craint de

se hasarder trop vite, et n'ont pris d'engagement qu'après avoir étudié et réfléchi.

Après les élections générales de 1834, ces hommes se trouvèrent entre deux partis. Deux idées extrêmes avaient jusque-là agité la chambre par de continuels tiraillemens : d'un côté, le principe de résistance outré des doctrinaires; de l'autre, les théories aventureuses de la gauche; là les regrets inutiles d'un ordre de choses qui ne doit plus revenir; ici des espérances trop hâtives, des désirs prématurés. Il restait entre ces deux opinions si opposées une place vide, une place large et élevée, où les vrais intérêts du pays, les idées de progrès et d'avenir, le sentiment de notre nationalité, devaient avoir leurs représentans. Ces nouveaux députés prirent cette place, et en s'affranchissant également des vagues frayeurs de la doctrine et des ardeurs démocratiques de l'extrême gauche, ils constituèrent le parti vraiment national, le parti destiné à défendre ce qu'il y a de plus durable et de plus vivace dans la pensée d'un grand peuple. Toute cette fraction du centre gauche se forma peu à peu. Elle absorba bientôt le tiers-parti de l'ancienne législature; elle rallia un grand nombre de députés de la gauche modérée et des autres côtés de la chambre. Et tous ceux qu'elle avait ainsi ralliés, elle les disciplina, elle les assujétit à une même pensée, à un même but. Elle fait chaque jour de nouvelles conquêtes; elle s'appuie au dehors sur la grande majorité du corps électoral et sur toute la jeunesse éclairée.

La plupart des députés du centre gauche se distinguent par leurs connaissances spéciales. Dans les cas difficiles, dans les questions les plus épineuses, ils ont fait preuve d'une haute intelligence. C'est dans ce parti qu'on trouve des hommes d'administration, comme MM. Baude, Calmon, Humann, Passy; des hommes laborieux et éclairés, comme MM. Hector d'Aunay, Ganneron, Etienne, Bérenger, Réalier-Dumas; des hommes illustrés par leur longue et honorable carrière, comme M. Royer-Collard; des hommes jeunes, forts, instruits, qui sont souvent appelés à faire partie des commissions, et qui s'y font remarquer par la netteté de leurs travaux, par la précision et l'étendue de leurs idées. Nous citerons parmi eux MM. Vivien, Félix Réal, Malleville, Ducos, M. Mathieu de la Redorte, qui joint à des études profondes, à un tact politique rare, une belle position dans le monde; M. le comte Roger, non moins distingué par la finesse et la vivacité de son esprit, et gendre du général Guilleminot; M. Dubois de la Loire-Inférieure, dont le rapport sur l'instruction publique a fait, on peut le dire, époque à la chambre. Enfin ce parti peut vanter aussi ses orateurs. Il a produit dernière ment M. Dufaure, et il avait déjà M. Sauzet, M. Teste et M. Dupin aîné, ce penseur spirituel, cet humoriste grave qui échappe à toutes les combinaisons minis-

térielles où on veut l'attirer, par une boutade, et se console de tous les accidens qui lui arrivent par un bon mot.

Il est un homme qui doit donner à cette portion de la chambre un nouveau relief : c'est M. Thiers. Par l'éclat de sa vie ministérielle, par le motif qui l'a porté à se démettre de ses fonctions, M. Thiers a attiré sur lui tous les regards. Chacun se demande quel rôle il jouera dans la session actuelle. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce sera certainement un rôle important. La position de M. Thiers à la chambre nous paraît bien déterminée. M. Thiers est appelé à se mettre à la tête du centre gauche. C'est là qu'il pourra combattre le système étroit des doctrinaires, et développer ses idées sur la politique extérieure; c'est là qu'il essaiera de rendre au principe de 1830, long-temps comprimé, le développement sage et continu qu'il doit avoir. Tous les hommes du centre gauche l'appuieront dans un tel effort avec fermeté, avec persévérance, et il remplira une belle et honorable mission, en prêtant l'appui de son nom, de ses facultés, de son éloquence, à un parti qui représente la vitalité et l'avenir du pays.

Résumons maintenant par des chiffres l'état réel des forces du ministère et celles de l'opposition. Si de ce tableau il résulte que le ministère a la majorité, c'est une majorité si faible, que le moindre souffle peut l'ébranler.

Ministère.

Phalange doctrinaire.	Doctrinaires purs. . .	13
	Sous-doctrinaires . .	21
Banc des légitimistes ralliés.		25
Banc de la cour.		16
Ministériels quand même.		30
Grand banc ministériel.		82
Députés douteux ou flottans.		50
Force numérique du ministère. . .		237

Opposition.

Extrême droite.	18

Parti social.	4
Extrême gauche.	19
Gauche modérée.	62
Centre gauche. . . . . . . , ...	119
	222

Ministère.	237
Oppositions.	222
Majorité du ministère.	14

En donnant, comme résultat de nos calculs, 14 voix de majorité au ministère, nous croyons voir déjà les dévoués du parti réclamer contre cette assertion et nous taxer d'inexactitude, car l'élection de MM. Jaubert et Piscatory a donné une nouvelle assurance aux doctrinaires, et les journaux ministériels ont proclamé à haute voix leur triomphe. Or, voici ce qu'il en est de cette élection. Le jour où elle s'est faite, il y avait 324 électeurs présens; la majorité absolue était, par conséquent, de 163 voix. Pour M. Jaubert, on en a compté 172, pour M. Piscatory 168. Ainsi, 9 voix de majorité dans le premier cas, et 5 dans le second. Voyez quelle effrayante majorité!

Il faut ajouter à cela qu'il manque encore à la chambre plus de 100 députés, que les deux tiers des absens appartiennent à l'opposition; que le déplorable évènement qui a menacé, il y a quatre jours, la vie du roi, a donné au ministère 30 voix.

Nous désirerions bien vivement que la chambre fût au complet, et, à vrai dire, nous n'osons guère l'espérer. Dans les circonstances les plus graves, dans la discussion de l'indemnité des 25 millions pour les Etats-Unis, on n'y comptait que 404 membres présens. Mais admettons que les députés qui n'ont encore pris part à aucun scrutin arrivent tant du côté du ministère que du côté de l'opposition, la majorité de l'opposition augmentera d'une manière sensible, et il restera à peine quelques voix au ministère. Comment peut-il fonder tant d'espérances sur une majorité aussi faible, aussi incertaine, aussi accidentelle; sur une majorité qui en est encore à craindre un échec chaque fois que la diligence vient de l'est ou de l'ouest, chaque fois qu'un nouveau député se présente au scrutin?

Ainsi, le tableau que nous venons de tracer est juste, et tout ce qui

s'est passé depuis trois jours, et ce qu'on appelle le triomphe du ministère, ne sert qu'à mieux démontrer la rigoureuse exactitude de nos chiffres. Nous n'avons fait qu'indiquer les diverses nuances de la chambre ; nous les reprendrons peut-être un jour l'une après l'autre plus spécialement. Les fractions s'effacent devant deux grands partis. D'un côté les doctrinaires avec leur tactique habituelle, et les moyens d'influence que leur donne le pouvoir ; de l'autre, le centre gauche et la gauche modérée avec leur force, leur zèle éclairé et leur patriotisme. Ces deux partis dominent aujourd'hui la chambre. Là est la question ; là est la lutte.

LAG....

REVUE

MUSICALE.

Le Théâtre-Italien poursuit, cet hiver comme l'autre, une carrière glorieuse. Quoi qu'on dise, c'est encore là chez nous un plaisir jeune et vivace, et qui ne fait point mine de vouloir passer le moins du monde. Que de très grands critiques, pris d'un beau désespoir, s'écrient dans leur emportement que l'art n'a rien à gagner à ce culte des maîtres anciens : d'accord ; que le germe sonore de la musique à venir ne peut, en aucune façon, se trouver dans le champ du passé : à merveille ; que tout cet enthousiasme pour un homme qui n'écrit plus est simplement une affaire de mode : nous sommes fort de cet avis. Qu'on nous permette seulement de dire que la mode fait preuve cette fois, plus qu'à l'ordinaire, de discernement et de bon goût. La mode qui fuit les fredons et les ariettes pour la véritable musique, qui néglige Taglioni pour écouter chanter Lablache et Rubini, ne me semble pas si dépourvue de sens commun; et la raison qui viendrait la tancer trop vertement à cette occasion, pourrait bien passer pour une sotte. L'opéra italien réussit; en vérité, comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Il y a là Mozart, Cimarosa et Rossini pour les grands jours, et dans les intervalles Bellini et Donizetti, avec leurs interprètes merveilleux. Ici, c'est le génie de l'œuvre qui nous attache ; là,

c'est le génie de l'exécution. *Il Matrimonio, la Gazza*, *Otello*, quelles pièces toujours nouvelles! Quelles charmantes premières représentations qui reviennent tous les ans! Vous écoutez à votre aise, le cœur dispos et l'humeur joyeuse de n'avoir pas à vous défier des applaudissemens; rien ne trouble votre admiration, ni les discours d'un voisin qui juge, ni le souvenir du feuilleton de la veille. La critique a dit là-dessus tout ce qu'elle avait à dire. Elle s'est tue, Dieu merci; l'œuvre reste, et c'est l'œuvre que vous respirez. A travers les passages admirés si souvent, vous découvrez des beautés plus simples auxquelles vous n'aviez pas pris garde encore. Tout cela s'accomplit sans travail ni fatigue. Chaque note a son écho dans votre cœur, chaque mélodie éveille en vous un souvenir frais ou mélancolique; puis, à la fin, lorsque le rideau est tombé pour la seconde fois, que vous avez jeté votre dernière fleur à la Grisi, vous vous retirez paisible et satisfait, n'ayant senti du plaisir que les roses. Il en est des chefs-d'œuvre comme du vin pur: le temps en passant dessus les consacre. Un beau jour ils secouent la poussière qui les couvre, et reparaissent dans tout l'éclat de leur printemps. On écoute, on admire, on applaudit, on s'enivre. Que ceux qui assistaient dernièrement à la solennelle reprise du *Matrimonio* par cet excellent Lablache, nous disent s'ils connaissent quelque part un rire plus franc et plus loyal, une mélancolie plus agréable, un enthousiasme de meilleur aloi; c'est là une musique gracieuse entre toutes. La transparence mélodieuse n'exclut pas en elle la force et la chaleur; elle entraîne les jeunes gens et regaillardit les vieillards sur leurs jambes.

Nous sommes à peine au milieu de l'hiver, et le Théâtre-Italien a déjà repris la plupart des grands ouvrages de son répertoire. *Les Puritains* ont ouvert la saison, et le public, toujours si curieux de ses plaisirs, a pu se convaincre, dès cette première épreuve, du bon état dans lequel ses chanteurs lui revenaient. Tamburini n'a rien perdu de cette agilité correcte et pure, et de cette expression délicate et suave qui donne tant de charme à son talent. Lablache est plus que jamais ce bouffon admirable, ce comédien sympathique qui porte avec lui l'émotion d'une salle entière, anime, échauffe, rajeunit tout ce qu'il touche, et par un instinct merveilleux qu'il a de découvrir les moindres nuances, jette à pleines mains la variété dans des caractères presque semblables; grotesque, affublé, ridicule dans le Magnifico de *la Cenerentola*, plein de bonhomie et de verve sensible dans le Geronimo du *Mariage secret*. Je ne parle pas de la voix de Lablache; elle est impérissable; que voulez-vous que le temps et les saisons fassent sur une voix qui loge en pareille enveloppe? La cloche de Notre-Dame est exposée aux grands vents et ne s'enrhume pas. Chaque fois que le battant d'airain le sollicite, le métal sonore répond et ne fait



jamais défaut; ainsi de Lablache. Quant à Rubini, on n'en saurait rien dire, sinon qu'il semble prendre à tâche de déconcerter ceux qui l'écoutent. Cette année encore, cette voix magnifique a gagné en portée, en étendue, en ampleur. Le croira-t-on? Rubini a trouvé moyen d'inventer des effets inouis et de se surpasser lui-même. Ainsi, dernièrement, au milieu de la cavatine de *Niobé*, sa voix, s'élançant tout à coup hors des limites accoutumées, est allée saisir, on ne sait où, une note merveilleuse, qui fera le désespoir de tous les ténors du monde. *Il Barbiere* et *la Sonnanbula* ont donné à Mme Taccani l'occasion de déployer un organe agréable, auquel on peut reprocher de manquer de vibration et de force expressive, mais non de souplesse et de légèreté. Les *dilettanti* purs font un grand mérite à Mme Taccani de sa diction réservée et calme et de son chant irréprochable, où transpirent çà et là certaines bonnes traditions de l'ancienne école italienne. Pour nous, dont les souvenirs ne remontent guère au-delà de la Pasta, de la Sontag et de la Malibran, nous avouons à notre grande honte que nous restons froids devant tous ces admirables trésors de saine méthode que vantent nos pères, et qui deviennent de plus en plus inappréciables à la génération nouvelle qui fréquente le Théâtre-Italien.

Ensuite sont venus à tour de rôle *la Gazza*, *la Norma*, et dernièrement enfin *Otello*. Nous avons dit plus d'une fois notre pensée sur cet admirable ouvrage. Il y a dans les premières œuvres de Rossini un éclat de style, une profusion de mélodie, qui vous éblouissent; il ne compose pas encore, il chante; tout le secret de son œuvre est dans sa verve et sa facilité de produire. Voyez le troisième acte d'*Otello;* où trouver, dans les partitions qu'il a faites plus tard dans la maturité du génie, un fragment aussi parfait, et d'où l'unité rayonne d'une aussi belle façon? Ce troisième acte d'*Otello* a dû sortir d'un seul jet du cerveau du maître; on ne s'y prend pas à deux fois pour de pareilles œuvres. Il y a pour le génie une époque où la jeunesse et l'inspiration tiennent lieu de toute autre qualité. L'œuvre peut se produire alors sans traverser les périodes ordinaires; tout le travail s'accomplit à la même heure simultanément; la spontanéité en fait l'harmonie. Lorsqu'on entend cette musique pour la première fois, on se demende, préoccupé par les caractères de la tragédie, pourquoi le maître italien n'a point abordé plus franchement la pensée de Shakspeare. On en veut tout d'abord à Rossini d'avoir laissé dans l'ombre la figure de Iago, et négligé peut-être un peu trop, durant les premiers actes, le personnage de Desdemona. Ensuite, comme il faut que l'homme cherche toujours ses jouissances hors du domaine qui s'étend devant lui, grace à cette manie qui travaille notre espèce, de regarder au-delà de tous les horizons, on en vient à se bâtir un *Otello* en cinq actes, et conçu dans le système usité aujourd'hui à l'Opéra fran-

çais, et peu s'en faut que dans l'enthousiasme qui vous saisit pour cette belle imagination, on n'en vienne à faire bon marché du véritable *Otello* qu'on représente. Cependant, si vous voulez y réfléchir et surtout écouter, vous ne tarderez pas à vous prendre de bel amour pour cette musique franche, vive, passionnée, ardente, qui ne relève que de l'inspiration du moment, et vous renoncerez peu à peu à vos ambitieux projets de transformation. Cette fois encore l'élan du génie a raison contre les susceptibilités de la critique; à coup sûr, si Rossini se fût occupé davantage des caractères, il eût écrit un opéra plus vaste, plus complet, plus épique, mais un opéra français ou allemand, comme *Guillaume Tell*, par exemple. Or, ce qui fait l'inappréciable valeur de ses premiers ouvrages, c'est une inspiration italienne qui ne tarit jamais, et, qu'on me passe l'expression, une nationalité de style qu'on ne trouve que chez les hommes de génie. C'est dans *la Cenerentola* et *le Barbier* une humeur mélodieuse qui remplit tout; dans *Tancredi* et *la Gazza*, une verve qui déborde et se répand dans les moindres détails sans que le maître semble y prendre garde. Ce que la partition d'*Otello* aurait gagné en grandeur à de plus amples développemens dans les caractères, elle aurait, après tout, bien pu le perdre en naïveté. Le naïf devient de plus en plus rare au théâtre, où, d'ailleurs, le grandiose abonde. Rossini obéissait à sa nature; ce qu'il a fait est bien fait : à tout prendre, il faut que les chefs-d'œuvre restent ce qu'ils sont. Dans *Otello* comme dans tous les beaux ouvrages du grand maître, on sent la chaude inspiration du pays. Rossini ne voit que le ciel de Naples, ne reproduit que le monde qui chante autour de lui, et ne va pas, comme Bellini, nature mélodieuse, mais débile, regarder l'Allemagne d'un œil mélancolique, lorsque l'Italie est là qui l'enveloppe de tous côtés. Dans *Otello*, comme partout, le système italien se montre dans sa grandeur et sa faiblesse, et déploie à plaisir son vêtement de pourpre dégradé çà et là. Seulement on doit dire, pour être juste, que les trous ne se laissent voir que sur les bords, et que telle est l'ampleur de cette étoffe généreuse, qu'elle pourrait, toute frange inutile en étant retranchée, fournir encore un manteau royal où se perdrait l'immensité de plus d'un colosse en renom. Tout bien calculé, la part de l'enthousiasme reste encore assez belle, et je ne vois pas qu'il y ait ici tant de quoi se plaindre. En effet, si les airs de bravoure et les cabalettes extravagantes abondent au premier acte, le sublime vous prend au second, et jusqu'à la fin ne vous quitte pas un moment. Où trouvera-t-on un rôle plus vrai, plus harmonieux d'un bout à l'autre, que celui de Desdemona? Quelle plus admirable occasion pour une ame tendre de s'épanouir, pour une voix sonore de répandre toutes ses vibrations et toutes ses larmes! Or, dans le caractère de Desdemona, le plus beau peut-être qui soit au répertoire italien,

La Grisi semble ne pouvoir s'élever au degré de supériorité qu'elle atteint souvent dans ses autres rôles. On regrette à tout moment son insuffisance, et pourtant c'est la même passion, ce sont les mêmes gestes qui nous transportent dans *Norma*. La Grisi, quoi que l'on puisse dire de sa vocalisation limpide et cristalline, et de sa chaleureuse pantomime, n'a guère en elle qu'un pâle reflet de ce foyer divin qui fait les grandes cantatrices. En général, elle se préoccupe fort peu du rôle poétique d'une composition; quant à trouver dans la musique d'un opéra représenté cent fois des intentions mystérieuses auxquelles les autres n'ont point pensé, elle ignore parfaitement ce que c'est. Depuis la mort de Mme Malibran, la Grisi passe pour la première cantatrice de France et d'Italie, et, certes, nous ne pensons pas le moins du monde à lui contester cette gloire; seulement il faut qu'elle sache que, bien au-dessus de ce titre quelque peu relatif de première cantatrice, il en est un plus beau, plus désirable, titre absolu qui n'emprunte rien de son éclat à la médiocrité des autres, et jusqu'où elle ne s'élèvera jamais, nous le croyons. La Grisi n'invente pas, presque toujours elle se contente d'imiter. Or, il paraît tout simple que, dans les opéras qu'elle seule a représentés en France, nous l'admirions naïvement, sans nous soucier d'où lui vient son inspiration. Il n'en est pas ainsi d'*Otello;* les souvenirs de la Pasta règnent encore dans la salle italienne, ceux de la Malibran sont tout chauds. La Grisi, déconcertée, hésite entre ces deux modèles, prend de l'un et de l'autre ce qu'elle peut, et se compose de la sorte une manière que le public, dans un enthousiasme dont il ne se rend pas compte, appelle création. C'est ainsi que, pour chanter *le Saule*, elle emprunte l'attitude solennelle et le geste harmonieux et pur de la Pasta, cela convient à sa beauté, et qu'ensuite, dans la dernière scène, en se débattant aux bras du Maure et de la mort, elle cherche les effets imprévus de la Malibran. En vérité, il y a dans ce troisième acte d'*Otello* deux ombres qui s'y promènent comme sous les marbres d'un palais vénitien, et qui feront long-temps encore le désespoir de toutes les cantatrices. Sitôt la romance du *Saule*, l'une d'elles apparaît imposante et sévère, et comme la douleur antique, pleine de sérénité dans sa tristesse. Aux accords métalliques de la dernière scène, l'autre accourt, exaltée et palpitante, toute noyée dans ses cheveux et dans ses pleurs; dès-lors le spectateur est tout entier à ces deux ombres sublimes, qui l'entraînent à travers les péripéties du drame; et quoique fasse la cantatrice pour reconquérir son attention du commencement à la fin, il ne voit, n'entend, et ne suit qu'elles. Ces deux ombres du troisième acte d'*Otello* ne disparaîtront qu'à l'aurore d'un nouveau génie.

Le Théâtre-Italien, dont l'activité ne reste pas en défaut, comme on voit, prépare deux opéras nouveaux, écrits pour la saison; ensuite vien-

dront *Moïse* et *don Giovanni*. De cette sorte, nous aurons le répertoire complet cette année, excepté pourtant la *Semiramide*, qui pourra bien dormir dans le sépulcre de la bibliothèque, à moins qu'un contralto ne vienne d'Italie tout exprès pour l'éveiller et la conduire au soleil de la scène. Dans l'état actuel de la troupe, l'exécution de ce chef-d'œuvre nous semble impraticable; nous ne pensons pas que l'on puisse songer sérieusement à confier la partie d'Arsace à Mme Albertazzi.

L'Opéra subit le malaise des révolutions. L'ancienne administration, en se retirant avec les honneurs de la fortune, n'a laissé qu'un bien mince héritage à l'entreprise qui lui a succédé. Aussi serait-ce vouloir courir à sa ruine de gaieté de cœur que de s'obstiner à suivre la même pente. Le répertoire est usé, les engagemens finissent, la dissolution envahit tout; il faut reconstituer, quoi qu'il en coûte. J'imagine que ce doit être un bien rude métier, que celui d'un directeur de l'Opéra qui commence. Les difficultés l'assiégent de toutes parts; il trouve le vide où il rêvait des tonnes d'or; il traite avec des amours-propres de cantatrice, les plus furieux qui soient au monde; et pour surcroit de misère, remarquez que c'est toujours durant ces intervalles ténébreux qui s'étendent entre le coucher du soleil d'une administration et l'aurore d'une autre, que tous les fléaux de l'Egypte s'abattent sur un théâtre. Alors viennent les rhumes des chanteurs, et les entorses des danseuses, et les mille plaies inventées en un jour de colère, pour servir d'excuse au mauvais vouloir. M. Véron était un laboureur habile qui savait à merveille le cours des astres au ciel de sa fortune; un beau jour il a vu naître un point noir dans les profondeurs de l'horizon, aussitôt il s'est mis à remuer la terre pour hâter sa récolte; puis, ses blés étant rentrés, il s'est élancé vers de nouveaux sommets du haut desquels il contemple sans doute la tempête qui siffle sur un champ qui n'est plus le sien. En attendant que sa question vitale se décide devant la chambre, le nouveau directeur fait ce qu'il peut, il engage Dupré, il commande un ballet pour Fanny Elssler, prépare *Stradella*, et se réfugie sous *les Huguenots*, cette tente de soie et d'or que M. Meyerbeer, dans sa prévoyance, a tissue à l'Opéra pour ses jours mauvais.

Nourrit se retire, c'est là un fait grave, et qui pourra bien, plus tard, avoir quelque influence sur la destinée de la nouvelle administration. Nous ne connaissons nullement encore le ténor dont on fait si grand bruit. Ceux qui l'ont entendu en disent merveille. Cependant, quelque prévention qui s'élève en sa faveur, il nous semble difficile que Dupré soit de taille à supporter le fardeau du répertoire de Nourrit. Le système usité aujourd'hui à l'Opéra français donne trop à la déclamation pour que l'on puisse s'accommoder long-temps d'un chanteur élevé à l'école de la

pure expression musicale. Son intonation sûre et puissante étonnera le premier jour. Je ne dis pas que l'admiration qu'on aura pour lui dans une cabalette ou l'adagio d'un air n'aille pas jusqu'à l'enthousiasme, cependant tout en se familiarisant davantage avec sa manière, on s'apercevra qu'il néglige les ensembles, et ne prend aucun soin des récitatifs; on sentira que son inspiration ne se répartit pas à mesures égales sur les nuances; on parlera de Nourrit, toujours si préoccupé des détails; si complet dans ses rôles; les critiques s'en mêleront, et l'Italien pourra finir par chanter dans le désert. Je soupçonne que Rubini lui-même, le Rubini de l'*Otello* et de *la Sonnanbula*, ferait une fort triste mine dans *Robert-le-Diable*. A tout prendre, je conçois aujourd'hui le succès d'un Allemand à l'Opéra français, mais non d'un Italien; car, vous le savez, tout le travail de la musique française lorsqu'elle est en veine d'inspiration, consiste à changer de modèle. Nous étions Italiens avec Rossini, nous sommes Allemands avec Meyerbeer; la belle gloire en vérité! Or, ces qualités de composition que l'on exige en France, Nourrit les possède à un degré éminent. Sa voix, pleine et sonore d'ailleurs, pourrait être plus agile, son geste plus naturel et plus simple; n'importe, tout s'ordonne et se confond chez lui avec tant de goût et d'art, qu'il faudrait être bien mal disposé pour sentir le travail laborieux de sa vocalisation, ou l'emphase de sa pantomime. Ensuite, son activité se porte sur le moindre détail, la moindre note le tient éveillé; rien ne fait défaut chez lui, ni la voix, ni l'expression, ni la démarche, et pour que l'harmonie soit complète (chose fort grave de nos jours) il se met à ravir. Nourrit est un chanteur français dans la bonne acception du terme. Bien plus, il faut dire que si ce mot de chanteur français ne soulève plus le ridicule même en France, c'est à Nourrit qu'on le doit. Aussi, nous sommes cette fois de l'avis du public, qui le voit avec peine s'éloigner du théâtre, et lui paie d'avance, chaque soir, ses regrets en témoignages gracieux et flatteurs. Après tout, l'Opéra sait ce qu'il perd et ne sait pas ce qu'il gagne. Ce qu'il perd, c'est un acteur intelligent et de bon goût, un artiste plein de zèle et d'amour pour les grands maîtres, très regrettable même lorsqu'on l'aura remplacé.

Il nous semble que l'Opéra devrait aussi s'occuper un peu plus de ses cantatrices; c'est une chose fort triste à entendre que l'exécution de *Guillaume Tell* ou de *Robert-le-Diable* à certains jours de la semaine. Il y a là plusieurs jeunes filles sorties trop tôt du Conservatoire, et qui, dans l'intérêt du talent qu'elles pourront avoir un jour, feraient très bien d'y rentrer au plus vite. Mlle Maria Flécheux chante faux avec une assurance incroyable, Mlle Nau chante juste et n'a pas de voix. Or, par une fatalité bien aisée à concevoir, c'est toujours Mlle Flécheux qu'on entend. Ceux à qui une

excessive bonne volonté donne des oreilles plus fines et plus délicates, prétendent que Mlle Nau vocalise à merveille, et qu'il ne manque pas une perle à ses roulades. Nous ne chercherons pas le moins du monde à contredire cette opinion, attendu qu'il nous a été impossible jusqu'ici de saisir un son appréciable dans le gazouillement continuel de cette jeune personne. Il y a dans ce moment à Bruxelles une cantatrice dont on vante la belle voix et l'expression dramatique; pourquoi M. Duponchel ne tenterait-il pas de se l'approprier, ne fût-ce que pour être agréable à l'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*, qui la demande à l'Opéra. Sur un pareil sujet, M. Meyerbeer peut presque passer pour infaillible; le public est assez souvent de son avis pour qu'un directeur ne craigne pas de se compromettre en l'écoutant. D'ailleurs la nécessité le commande. Ne vaudrait-il pas mieux engager une fois pour toutes quelque forte et belle cantatrice de la trempe de la Devrient, par exemple, qui partageât le répertoire avec Mlle Falcon, que d'avoir ainsi trois ou quatre jeunes talens inexpérimentés, et qui ne se produisent jamais que devant une salle vide? Que signifie aussi, je vous le demande, l'engagement de Mme Dupré que l'on paie à prix d'or? Du temps que nous l'entendions à l'Odéon, Mme Dupré avait une voix aigre et désagréable que les années ont pu rendre pire, à moins toutefois que la voix de la femme n'ait mué avec l'âge comme celle du mari, grace à quelque recette miraculeuse que l'on se transmet de père en fils dans la famille des Dupré. A *Stradella* succédera *la Peste de Florence*, de M. Halevy; puis enfin viendra un ouvrage en cinq actes de M. Auber. Le regard ne perce pas plus loin; au-delà commencent les ténèbres et l'obscurité. Or, à moins que *Stradella* ne révèle subitement un homme de génie dans M. Niedermayer, que M. Halevy ne soit tout à coup inspiré du ciel, et que M. Auber ne retrouve sa verve du *Philtre* et de *la Muette*, toutes choses au moins fort révocables, nous pouvons prendre patience, et faire nos provisions pour les temps de disette musicale qui vont s'ouvrir.

Rien n'égale l'activité qui règne au théâtre de la Bourse. L'Opéra-Comique est tout en émoi; les partitions abondent, les succès s'entassent, les chefs-d'œuvre ne pèsent pas une once. Or, pour nous, cette crue surnaturelle du répertoire de l'endroit n'a rien qui nous étonne. Il y a maintenant, au théâtre de la Bourse, deux Opéras-Comiques, l'ancien et le nouveau, personnages considérables dont il faut à tout prix que les appétits gloutons se satisfassent. L'ancien Opéra-Comique est toujours le bucolique vieillard que nous avons vu tant de fois assis sous un bosquet de roses, avec ses jambes fines, son corps grêle, et vêtu d'un habit de satin jaune à boutons d'acier, et sa petite tête qui branle en mesure;

Mme Damoreau, avec son œil agaçant, son allure dégagée et vive, sa voix pleine de charme et de gentils fredons, représente le nouveau. Or, tout irait bien désormais si le vieillard voulait, une fois pour toutes, consentir à se taire sous ses charmilles; mais non, la vieillesse est incorrigible : de temps en temps le bonhomme se regaillardit, sa tête se monte, il tourne sur lui-même vaillamment, vient à Mme Damorean en prenant des airs de Céladon, tombe à ses pieds en l'appelant sa Colette, et finit toujours par l'attendrir en lui chantant les doux souvenirs de son jeune âge. Délicieux momens d'amour et d'enthousiasme, qui nous valent les représentations poétiques de chefs-d'œuvre tels que *le Bouffe et le Tailleur*, et *le Mauvais-OEil*, cette adorable partition qui semble sortie de la plume ingénieuse et facile de Gaveaux inspiré. Et dernièrement il avait tellement circonvenu Mme Damoreau, le tentateur! qu'elle en perdait la tête, et commençait à fredonner les motifs du *Rossignol*. Reprendre *le Rossignol!* ô misère! Heureusement que M. Auber est arrivé à temps avec son *Ambassadrice* pour empêcher cette belle équipée. La nouvelle partition de M. Auber ne vaut ni plus ni moins que toutes celles qu'il écrit depuis tantôt quatre ans. C'est la même grace dans les détails, la même pétulance dans le chant, le même esprit dans la manière de traiter le premier motif qui se présente, comme aussi le même manque absolu d'invention, la même absence de toute formule originale. A tout prendre, j'aimais encore mieux *les Chaperons blancs*. Il y avait çà et là, dans cette pauvre musique, certaines traces d'une verve bouffe excellente, dont M. Auber, sans cette inconcevable fureur de produire incessamment qui le travaille entre tous, aurait pu tirer bon parti pour l'avenir. C'est une chose triste que de voir l'auteur de *la Muette* et de *Gustave*, le seul représentant sérieux de l'école française, user ce qui lui reste de son génie en de si futiles travaux. Il y a dans la vie des grands maîtres une époque grave et féconde pendant laquelle, la première fougue de la jeunesse s'étant calmée et la Muse ne les sollicitant plus à toute heure, ils commencent à se recueillir, descendent dans la conscience de leur propre génie, en comptent les fruits mûrs et les bourgeons avortés, caressent les uns, émondent les autres, et ne donnant plus désormais que l'essence pure de leur pensée, rassemblent à loisir, dans une œuvre qu'ils élaborent rigoureusement, tout ce qu'ils dispersaient autrefois sans raison dans plusieurs. Or, c'est justement cette époque de réflexion et de maturité que M. Auber a choisie pour écrire quatre opéras par an. Étrange entreprise, dont on ne se tire qu'en appelant à son secours les artifices les plus déplorables et mille ruses de métier qu'il faudrait laisser à l'impuissance. Vraiment, d'une pareille musique on ne sait que penser. Je dirais volontiers, pour toute critique, ces trois mots de la comédie de Shakspeare : « Comme il

vous plaira. » Si vous êtes bien disposé, si vous avez l'ame épanouie, si rien au monde ne trouble la sérénité de votre humeur, il est fort possible que vous trouviez tout cela charmant d'un bout à l'autre, et ma foi! vous n'aurez pas tort. D'une autre part, si la moindre chose vous embarrasse ou vous chagrine, s'il fait froid dans la salle, si votre voisin est un lourdaud, vous pesterez tout d'abord contre cette musique; vous direz que cette instrumentation est vide ou plutôt nulle, que le procédé y remplace à tout instant l'inspiration, que les motifs n'ont de grace et de fraîcheur que celles que leur donne la voix de Mme Damoreau, et vous aurez raison encore. Que vous trouviez cette musique bonne ou que vous la trouviez méchante, ce sera toujours bien; ici tous ont raison, excepté pourtant M. Auber, qui pourrait mieux faire.

Maintenant détournez la tête un moment, jetez un regard sur l'année qui s'éloigne, comptez toutes vos jouissances musicales, et dites-nous à qui vous les devez? dites-nous quels noms nouveaux vous sont apparus dans une auréole d'harmonie? Aucun, n'est-ce pas; la vie et la jeunesse sont toujours dans les chefs-d'œuvre des anciens maîtres, nos vieux amis. Vous pouvez bien vous souvenir confusément de vingt partitions, jetées çà et là dans le gouffre sonore; mais les noms des musiciens, vous les avez tous oubliés. La seule grande et noble partition que l'année ait produite, porte et glorifie un nom déjà consacré, le nom de M. Meyerbeer. Quelle occasion plus belle pour les jeunes talens de monter et de grandir! Les vieux déclinent; de tous côtés les regards du siècle cherchent à l'horizon de nouvelles étoiles. Levez-vous donc, génies magnifiques dont on nous fatigue les oreilles depuis tantôt six ans; au lieu de faire ainsi chanter vos louanges par les autres, chantez-les donc vous-mêmes dans quelque grande œuvre qui vous honore; prenez votre essor une fois, que l'humanité vous contemple! N'avez-vous donc des ailes, aigles sublimes, que pour faire du bruit à terre? Vous qui déploriez tant le système dans lequel sont écrits *Semiramide* et *Guillaume Tell*, venez un peu, maîtres, que l'on vous entende! En vérité, vous tardez bien. Tout cela, c'est à faire pitié; il y aura toujours des esprits turbulens qui naîtront tout simplement pour inquiéter le règne du génie. Lorsque Goëthe éclairait l'Allemagne de la splendeur de son nom, on n'eût pas trouvé dans les universités de Leipsig ou de Heidelberg un si mince étudiant qui n'eût écrit son article de journal ou son petit livre (Büchlein von Goëthe), touchant la funeste influence que le *roi de Weimar* étendait sur l'art germanique. Goëthe est mort, et l'on a vu ce que la poésie allemande a fait depuis. Ainsi de Rossini. A les entendre, on eût dit que son plus grand crime n'était pas de pervertir le goût par ses formules italiennes, de manquer d'élévation et de force dramatique. — De

force dramatique, lui, l'auteur de *Semiramide* et d'*Otello!* mais bien d'empêcher l'avénement sur la scène de sa musique du progrès et de l'avenir. Le public, lui aussi, a fait sa petite réaction, non qu'il pensât comme eux le moins du monde; tout au contraire, le public, dans son ignorance, rendait justice au génie. Il trouvait cela trop grandiose et trop beau; cette musique du passé, il ne la comprenait pas encore. N'importe, de *Moïse* il n'est resté qu'un acte au répertoire, et le premier opéra venu a plus pesé dans la balance du succès que *Guillaume Tell*. Or, Rossini, dans son découragement ou plutôt dans son ironie admirable, s'est retiré; il se croise les bras et vous regarde faire. La place est libre, osez donc la prendre.

H. W...

— La société des concerts du Conservatoire de Musique va commencer ses séances le 15 janvier. Les personnes qui ont retenu des places et des loges sont priées de faire retirer leurs coupons au bureau de location, à partir du 2 janvier au 11 inclusivement. Passé cette époque, on en disposera.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1836.

Faut-il croire qu'une fatalité irrémédiable pèse sur nous, et viendra toujours arrêter l'éducation constitutionnelle du pays? Au moment où, après une longue attente, les chambres allaient soumettre à la justice d'une discussion sévère la politique ministérielle, voilà qu'un nouvel attentat menace encore d'intervertir le cours naturel des choses, et de faire perdre au parti de la modération le terrain qu'elle avait si patiemment conquis. C'est encore de l'imprévu, mais de l'imprévu hideux et presque déshonorant pour la société au sein de laquelle il éclate. Il faut l'avouer, il y a dans notre pays quelques hommes atteints d'une lèpre morale, pour lesquels l'assassinat est une satisfaction légitime, un dogme religieux! Le nombre en est heureusement bien petit, mais la démence d'un seul, arrivant à son dernier paroxisme, suffit à jeter partout le désordre et l'effroi. Cependant il est à remarquer qu'après la première impression de surprise douloureuse et de dégoût profond, l'opinion publique s'est, pour ainsi dire, repliée sur elle-même pour retrouver des orces et pour échapper au découragement. On ne peut vraiment consentir à ce que le crime d'un fou furieux frappe de stérilité les pensées, les intentions et les efforts des hommes le mieux dévoués à la cause de la vraie liberté. On se reprend à vouloir agir, à vouloir secouer une torpeur qui, en se prolongeant, deviendrait une complicité avec le crime même. La société a besoin de montrer, par la persévérance de son activité, que si, au milieu d'elle s'agitent quelques malheureux infectés d'un mal

affreux, elle au moins n'est pas malade et n'abdique pas la direction de ses destinées.

Mais dans la sphère politique proprement dite, ces catastrophes exercent toujours une influence funeste : elles peuvent prolonger l'existence d'une administration impopulaire. Beaucoup d'hommes qui veulent sincèrement le bien du pays, s'effraient à l'idée d'attaquer un ministère dont ils condamnent la politique; ils lui prêtent un appui qu'ils regrettent, et que dans d'autres circonstances ils lui auraient retiré avec éclat. *Ce nouvel attentat prolonge l'existence du ministère*, voilà ce qui s'est dit de toutes parts. Que dire d'un cabinet qui a besoin, pour durer, de la stupeur qu'inspire un crime imprévu?

Ces appréhensions qui sont aujourd'hui la plus grande force du ministère, ne sauraient durer bien long-temps; toutefois dans les premiers momens elles sont inévitables, et les hommes les plus fermes ne peuvent se défendre de les partager quelque peu. Mais si quelque chose, indépendamment des autres motifs, doit relever et exciter le courage de l'opposition constitutionnelle, c'est l'imperturbable fatuité d'une coterie qui, sur les débris des espérances publiques, se proclame seule nécessaire et seule capable de sauver l'état. Avant l'attentat du 27 décembre, elle dénonçait le péril extrême que courrait la France si l'administration passait dans d'autres mains que celles de M. Guizot et de ses amis; après l'attentat, elle veut tirer de ce crime une nouvelle force, et porte le défi qu'on lui retire le pouvoir, sous peine de mort pour la société. Quelques hommes ont décrété qu'eux seuls étaient doués de patriotisme et de talent, qu'en eux seuls s'étaient réfugiées la capacité et la vertu politique. Ces nouveaux *importans* redoublent tous les jours de morgue et d'intolérance; quelque temps ils avaient consenti à marcher avec des hommes dont ils jalousaient les talens et l'influence; aujourd'hui ils les déclarent suspects et ennemis. Des gens qui se disent les vrais soutiens de la révolution et de la monarchie de 1830, comptent aujourd'hui parmi leurs adversaires politiques, MM. Thiers et Montalivet, M. Passy et M. Dupin. Ils ne subissent que par nécessité la présidence de ce dernier, et les plus intraitables, au nombre de trente-six, ont porté leurs voix sur M. Humann, pour témoigner, autant qu'ils pouvaient, leur mauvais vouloir envers M. Dupin. Ni l'intelligente modération de M. Passy, ni les longs services de M. Thiers, ne sauraient trouver grace devant nos *importans*, qui seuls ont l'entente de la situation et la science gouvernementale.

Nous ne connaissons pas de plus grands révolutionnaires que ces hommes, qui se refusent à toute conciliation, à tout développement. Nous avons vu tel moment où les esprits tendaient à se rapprocher, où quel-

ques réformes heureuses devenaient possibles dans la pratique et le jeu de la constitution; mais toujours l'intolérance d'une coterie est venue se jeter à la traverse de ces dispositions et de ces espérances. C'est ainsi qu'on rend inévitables les révolutions et les crises violentes. Les véritables conservateurs, dans un état représentatif, sont ceux qui veulent tirer, de la constitution consentie, tous les progrès et tous les avantages dont elle porte avec elle les principes, et qui peuvent ainsi montrer aux esprits ardens, que le travail et la patience ont aussi, en politique, leurs conquêtes et leurs triomphes. Au contraire, on pousse aux révolutions, on est révolutionnaire d'une manière étroite et perverse, quand on ferme de gaieté de cœur toutes les issues aux ardeurs généreuses, quand on envenime les dissentimens, au lieu de les adoucir; quand, avec une vanité qui ne désarme jamais, on met hors la loi tous les talens et tous les caractères qui ont besoin d'indépendance et de dignité.

Il paraît que nos *importans* sont arrivés au dernier degré d'exaltation et de colère contre l'ancien président du conseil, qui les désespère par la netteté et la décision de ses vues politiques. Il est vrai que M. Thiers juge avec une sagacité peu commune la portée d'une situation. Dès l'apparition de M. Casimir Périer aux affaires en 1831, il sentit la puissance de cette énergique volonté, et s'attacha à sa fortune. Aujourd'hui M. Thiers, et ce jugement remonte au 22 février, a pressenti que la petite coterie doctrinaire avait plus de passé que d'avenir; aussi il accepta le pouvoir sans elle, et même contre elle. Ce parti pris était, de la part de M. Thiers, un jugement accablant. Il est triste d'être abandonné par un homme qui a l'esprit juste, l'œil perçant et sûr; et quand la retraite volontaire de M. Thiers, qui sacrifiait avec résolution un présent dont il n'était plus le maître aux chances d'un grand avenir, eut laissé le champ libre à ses anciens alliés, ceux-ci revinrent en disant *qu'ils ne lui pardonneraient jamais d'avoir voulu les mettre au grenier comme de vieux meubles.*

Malgré le douloureux évènement qui peut prolonger l'existence du cabinet du 6 septembre, nous tenons pour juste l'arrêt porté par M. Thiers. Au fond, le parti doctrinaire qui s'agite et intrigue depuis six ans, est bien près de sa fin. Lui-même n'est pas sans s'apercevoir des dangers qu'il court; aussi que de colères, que d'irritations! mais d'un autre côté, que de soins, que d'activité! On marche au combat avec une discipline admirable; on ne permet pas à un seul homme d'être absent du champ de bataille; on a des voitures pour amener à la chambre les indolens et les retardataires; on aiguillonne, on surveille tout le monde; on a des argumens pour toutes les consciences et pour toutes les opinions. « Comment! vous votez contre nous? disait un ministériel à un

légitimiste, dans l'élection d'un vice-président; et *ne voyez-vous pas que le ministère travaille pour Henri V?* Ce mot a été prononcé dans la chambre, et a profondément indigné tous ceux qui n'ont pas encore consenti à faire plier le genou à la révolution de juillet devant la légitimité.

Pourquoi faut-il que l'opposition ne veuille pas combattre ses adversaires par le même zèle et la même activité? Plus de cent députés sont encore absens de la chambre, et le plus grand nombre appartient aux bancs de la gauche et du centre gauche. Quelle idée se font donc de leurs fonctions politiques les hommes qui les sacrifient ainsi à leurs affaires, à leurs convenances, peut-être même à leurs plaisirs? On brigue la députation par vanité; on en trahit les devoirs par impuissance ou par inertie. Tant que les électeurs n'exerceront pas, comme en Angleterre, une surveillance assidue sur leurs mandataires, nous aurons toujours à nous plaindre de ces scandaleuses négligences. C'est à l'opinion, par ses sévérités publiques, à ramener aux devoirs de la vie politique ceux qui les méconnaissent. Tel rougirait de manquer à un engagement pris, dans les affaires de la vie domestique, d'être absent quand il s'agit d'assister un ami, et qui désertera sans scrupule le champ clos des débats parlementaires et des intérêts sociaux.

La fidélité aux devoirs de la députation n'a jamais été plus nécessaire, car de vives questions sont en jeu. La discussion de l'adresse roulera sur les difficultés les plus sérieuses de la politique étrangère et intérieure; nous ne voyons pas pourquoi la juste indignation qu'a soulevée l'attentat du 27 décembre lui ferait perdre de sa vivacité. Loin de là, dans les crises exceptionnelles, les pouvoirs parlementaires doivent redoubler d'énergie et de sincérité. Le discours de la couronne appartient à la discussion constitutionnelle; il y a des ministres qui doivent en recevoir le choc, et qui doivent accepter sans réserve la responsabilité des paroles royales.

La Charte défend à l'opposition de faire remonter plus haut que le ministère les reproches qu'elle adresse au gouvernement: tant mieux; en limitant le terrain de la discussion, la Charte le rend à la fois plus ferme et plus inviolable. Nous n'avons pas à discuter la valeur philosophique de l'irresponsabilité royale; nous l'acceptons comme un fait, et nous en reconnaissons l'empire. Mais aussi, plus le roi est mis hors de toute atteinte, plus les ministres doivent s'offrir eux-mêmes aux coups de leurs adversaires.

Le ministère n'est donc pas recevable à venir parler à la chambre de politique royale; il doit parler de la sienne et la défendre. Alors la chambre pourra discuter la valeur de ces phrases du discours de la couronne, après les avoir blâmées dans leur forme : « Je m'applaudis d'avoir préservé la France de sacrifices dont on ne saurait mesurer l'éten-

due, et des conséquences incalculables de toute intervention armée dans les affaires intérieures de la Péninsule. » « La France garde le sang de ses enfans pour sa propre cause, et lorsqu'elle est réduite à la douloureuse nécessité de les appeler à le verser pour sa défense, ce n'est que sous notre glorieux drapeau que les soldats français marchent au combat. »

Que d'objections à faire! Est-il vrai que l'entrée en Espagne de vingt mille Français eût eu des *conséquences incalculables?* S'agissait-il de dépenser 100,000,000 et d'armer cent mille hommes, comme en 1823? Les officiers français qui reviennent de la Navarre s'accordent à dire que les partis n'attendaient que quelques régimens français pour désarmer sans honte. *La France garde le sang de ses enfans pour sa propre cause!* est-ce là un dogme politique qui ne souffre pas d'exception, et vrai de toute éternité? La France ne connaît-elle plus d'intérêts humains et généraux? Refusera-t-elle désormais toute solidarité avec le reste du monde? Puissent un jour les autres nations ne pas reprocher durement à notre pays cette politique étroite qui n'a ni prévoyance ni charité!

D'ailleurs, est-il vrai que la question espagnole ne touche en rien les intérêts de la France? Les hommes politiques, les amis des libertés constitutionnelles qui voulaient tendre à l'Espagne une main amie, sont-ils autant de don Quichotte avides de courir des aventures au pays des chimères? La question nous paraît parfaitement posée et résumée par ce mot d'un député : « L'intervention en Espagne est encore une question intérieure; don Carlos est la moitié de Charles X. » Partout la même question se représente, tant à l'intérieur que dans nos relations étrangères. Saurons-nous, en face de l'Europe absolutiste, nous affirmer et nous établir comme un peuple libre et constitutionnel? Recueillerons-nous les fruits des deux révolutions de 1789 et de 1830? Saurons-nous satisfaire les tendances de notre siècle par un compromis loyal entre quelques formes du passé et les justes exigences de nos jeunes générations? A l'extérieur, serons-nous le centre et les tuteurs redoutés d'une Europe constitutionnelle? Aurons-nous avec l'Angleterre une alliance sincère et féconde? Relèverons-nous l'Espagne? Fonderons-nous enfin notre puissance en Afrique? Il semble que toutes les questions capitales se soient donné rendez-vous pour demander aux hommes politiques lumière et dévouement.

Jamais l'opposition constitutionnelle n'a eu de plus graves devoirs à remplir; qu'elle sache résister au premier découragement qu'inspire toujours une catastrophe imprévue; il faut vivre dans notre siècle au milieu des épreuves les plus amères et les plus soudaines. On a dit que le coup de pistolet avait ôté trente voix à l'opposition. Elle les retrouvera, ces voix, quand les premières impressions seront tout-à-fait dissipées.

Le temps lui donnera raison sur certains points qui peuvent encore paraître douteux à plusieurs. En s'attachant avec une fermeté sincère à l'esprit de la constitution de son pays, on est en règle avec sa conscience et avec tous les évènemens possibles.

— M. Paul de Musset vient de publier un ouvrage nouveau qui a pour titre : *Anne Boleyn* (1). Il y aurait, à propos de ce livre, une dissertation à faire sur ce qu'on nomme le roman historique, car l'intérêt purement romanesque s'y allie d'un bout à l'autre à la vérité la plus scrupuleuse. C'était une entreprise difficile, et plus nouvelle qu'on ne le pense peut-être, que d'offrir au lecteur une étude à la fois aussi sévère et aussi attachante; sauf le respect que nous devons aux maîtres, nous croirions presque cette alliance parfaite du roman et de la chronique aussi malaisée que l'illustre adultère du grotesque et du terrible, qui, jadis, fit bruit, comme on sait. Dans une préface pleine de bon goût et de vraie modestie, M. Paul de Musset annonce clairement quelles ont été ses intentions, et développe, mieux que nous ne pourrions le faire, la théorie qui lui sert de guide : « Le roman historique, dit-il, tel que Walter Scott l'a créé, est, à mon sens, d'une difficulté extrême. Walter Scott puise ses sujets dans une anecdote, une légende, ou, le plus souvent, dans les trésors de son imagination; puis il rattache son invention par un fil imperceptible à quelque fait historique. De cette manière il y a cent raisons pour que la fable et la réalité se nuisent réciproquement; et il ne fallait pas moins que le génie du romancier écossais pour traverser heureusement tant d'écueils. Je me suis figuré qu'un roman biographique offrait moins de dangers. Le sort a fait, sans y penser, dans la destinée d'Anne Boleyn un roman. J'ai respecté scrupuleusement les faits; le reste, il faut bien le créer soi-même. »

Nous ne doutons pas que ces simples paroles, écrites à la première page d'un livre, ne donnent à penser aux érudits et ne disposent favorablement les lecteurs les plus indifférens. C'est une qualité si rare aujourd'hui que le défaut de vanité! Mais ce n'est qu'une qualité de préface; aussi nous risquerons-nous, non sans crainte, à citer ici l'*utile dulci*. En rendant compte du dernier ouvrage de M. Paul de Musset, *Lauzun*, nous avions adressé à l'auteur quelques reproches sur son dénouement, où la vérité était sacrifiée à l'effet; la même impartialité doit nous faire dire aujourd'hui que de la vérité consciencieusement rendue résulte, dans *Anne Boleyn*, un effet terrible et dramatique qu'on ne s'attendait pas à trouver dans un sujet dont la fin est prévue. Après avoir vu la naïve jeune fille à la cour

(1) Victor Magen, quai des Augustins, 21.

de France, après l'avoir suivie au château d'Hever, puis à Londres, puis à la cour, et dans tous les hasards de sa fortune, ce n'est qu'en tremblant et le cœur ému qu'on arrive avec elle au pied de l'échafaud. M. de Musset n'a pas songé à poétiser une si grande douleur; il a laissé, sous sa plume attentive, la réalité être poétique, comme le sont, dans les esquisses de Schnetz, les contours et les lignes. Mais ce que nous devons surtout signaler, et ce dont nous devons le plus sincèrement complimenter l'auteur, c'est que, dans le nouveau sujet qu'il vient de traiter, il a fait preuve d'une chaleur de cœur et d'une sensibilité (nous demandons pardon aux roués du jour de ce terme) qu'on cherchait trop peut-être, et en vain, dans sa manière habituelle. C'est, à notre avis, une preuve de progrès plus louable encore que l'exactitude de détails; non que nous voulions annoncer par là au public qu'il trouvera dans *Anne Boleyn* de ces déclamations brillantes et parfois ampoulées qui s'aiguisent en pointes et visent au trait; mais, tout en se bornant à dire, il y a cent façons d'exprimer, et nous l'avouons, nous sommes de ces vieilles gens qui aiment à sentir les larmes venir quand on leur raconte la vie d'une belle et honnête femme.

— Tout ce qui se rattache aux dernières années de l'empire, est marqué pour nous d'un indicible cachet de douleur et d'illustration. Nos triomphes n'ont pu être égalés que par nos défaites; mais aucun désastre ne s'est imprimé aussi profondément dans la mémoire des nations, aucun évènement ne nous apparaît entouré d'un cortége de circonstances aussi lugubres que la retraite de la grande armée. Il appartenait à Napoléon de reculer les bornes des souffrances humaines, comme il lui avait été donné d'éblouir le monde de ses succès inouis. M. le marquis de Sérang, maréchal-de-camp, fut un de ces jeunes rejetons de la noblesse française qui sentirent se réveiller en eux une ardeur chevaleresque à la vue de cet autre Alexandre; il se distingua à Ratisbonne, à Essling, à Wagram. A vingt-cinq ans il était chef d'escadron. « *Vous allez vite*, lui dit l'empereur en lui donnant le grade d'officier-supérieur, *mais vous allez bien!*

Au mois d'avril 1812, la grande armée se mit en marche; c'était plus qu'une armée, c'était tout un peuple, c'était l'Europe. Naples, la Lombardie, le Piémont, l'Autriche, la Prusse, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, ajoutèrent leur contingent à celui de l'empire français qui s'étendait alors jusqu'au Rhin et sur les Alpes. Des ouvriers de tous les métiers, organisés militairement, suivaient l'expédition. Le marquis de Sérang, attaché à l'état-major, faisait partie du corps de Ney, chargé de la tâche périlleuse de protéger les derrières de l'armée. Blessé d'une balle

à la poitrine, dans une rencontre avec les Cosaques, et laissé pour mort sur le champ de bataille, il fut recueilli par M. de Makowski, noble Polonais, qui lui prodigua les soins les plus empressés.

M. de Sérang justifie le titre de son livre : *les Prisonniers français en Russie* (1), par les détails les plus curieux sur le sort de ses malheureux compagnons d'armes, livrés à toute la rapacité des juifs, maltraités par les Cosaques, et succombant, pour la plupart, de douleur et de misère. La plume recule devant le récit des horribles vengeances exercées par les soldats russes sur leurs prisonniers. Ainsi, ils faisaient asseoir de force leurs victimes, à moitié décomposées par le froid, sur une pierre énorme, rougie par le feu; une épaisse fumée, mêlée de flammes, annonçait bientôt que le corps du malheureux venait d'être consumé. On réunissait les cadavres par monceaux et on les brûlait. Tous les prisonniers qui ne pouvaient suivre les convois dirigés vers l'intérieur des terres étaient assommés à coups de crosse. Les nobles Polonais se montrèrent, en cette occasion, plein d'humanité, et cependant, combien n'avaient-ils pas à se plaindre de Napoléon qui avait éludé toutes les prières qui lui furent adressées pour reconstituer un royaume de Pologne? Un ami de l'hôte de M. de Sérang, le comte Paluski, dont la fille joue, dans cette curieuse relation, le rôle le plus touchant et le plus dramatique, avait fait partie de la députation que les anciennes provinces polonaises envoyèrent à Napoléon; les détails de cette entrevue sont fort curieux.

D'ailleurs, ce livre offre le plus piquant mélange de scènes douloureuses et de brillans faits d'armes, de descriptions locales, de conversations qui font connaître le véritable caractère de la Pologne? Nous ne doutons pas qu'il ne puisse servir de complément utile à l'histoire de la grande armée de M. de Ségur.

(1) *Les Prisonniers français en Russie*, Mémoires et Souvenirs de M. le marquis de Sérang, recueillis et publiés par M. de Puybusque. 2 vol. in-8o, chez Arthus Bertrand.

F. BULOZ.